



Québec, le 21 décembre 2022



Numéro de référence : MRIF-20221114-003



La présente fait suite à votre demande d'accès aux documents reçue le 13 novembre dernier et ayant l'objet suivant :

« Je travaille sur un ouvrage portant sur les relations internationales du Québec et je m'intéresse en particulier aux rapports entre la Délégation générale du Québec à Paris et le MRI d'une part et l'Ambassade canadienne à Paris d'autre part pendant la période où M. Lucien Bouchard était ambassadeur canadien à Paris de 1985 à 1988. Je suis donc intéressé par tout échange, note, mémo, concernant l'état de la collaboration, bonne ou mauvaise, entre l'ambassadeur Bouchard et le délégué général de l'époque, Jean-Louis Roy, et leurs services. »

Nous avons terminé notre analyse des fichiers répertoriés et nous transmettons, ci-joint, le document suivant :

- Ambassade du Canada en France - 1985.pdf

Vous noterez que dans le document ci-joint les renseignements ayant des incidences sur les relations intergouvernementales et les renseignements personnels ont été masqués en vertu des articles 19, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1, ci-après nommée « Loi sur l'accès »).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Je vous prie d'agréer, [REDACTED], l'expression de ma considération distinguée.

[REDACTED]

Myriam Côté
Responsable de l'accès aux documents et de la protection des
renseignements personnels

p.j. 3

Articles de la Loi sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels

CHAPITRE II

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

SECTION II

RESTRICTIONS AU DROIT D'ACCÈS

19. Un organisme public peut refuser de communiquer un renseignement lorsque sa divulgation porterait vraisemblablement préjudice à la conduite des relations entre le gouvernement du Québec et un autre gouvernement ou une organisation internationale.

1982, c. 30, a. 19.

SECTION III

PROCÉDURE D'ACCÈS

51. Lorsque la demande est écrite, le responsable rend sa décision par écrit et en transmet copie au requérant et, le cas échéant, au tiers qui a présenté des observations conformément à l'article 49. La décision doit être accompagnée du texte de la disposition sur laquelle le refus s'appuie, le cas échéant, et d'un avis les informant du recours en révision prévu par la section III du chapitre IV et indiquant notamment le délai pendant lequel il peut être exercé.

1982, c. 30, a. 51; 2006, c. 22, a. 28.

CHAPITRE III

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

SECTION I

CARACTÈRE CONFIDENTIEL DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

2006, c. 22, a. 110.

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télé : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Télé : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision finale de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence.

L'appel d'une décision interlocutoire ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec s'il s'agit d'une décision interlocutoire à laquelle la décision finale ne pourra remédier.

b) Délais

L'article 149 prévoit que l'avis d'appel d'une décision finale doit être déposé au greffe de la Cour du Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission par les parties.

c) Procédure

Selon l'article 151 de la loi, l'avis d'appel doit être signifié aux parties et à la Commission dans les dix jours de son dépôt au greffe de la Cour du Québec.



Délégation générale
du Québec en France

66, rue Pergolèse, 75116 Paris
Téléphone : 502.14.10
Télégramme : DELEBEC - Paris
Télex : 620401

M. R. I.

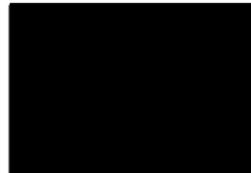
DEC 18 1985

AFFAIRES FRANÇAISES

NOTE A : Monsieur Claude ROQUET
DE : Robert COTE
DATE : Le 6 décembre 1985
OBJET : Lettres de créance de
l'Ambassadeur du Canada

Vous trouverez ci-joint le document de présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur du Canada. En ce qui concerne les lettres de créance elles-mêmes, la seule façon de les obtenir serait de les demander à l'Ambassadeur BOUCHARD. Je pourrais aussi peut-être tenter de les obtenir par des voies détournées, mais ceci m'obligerait, comme pour vous peut-être d'ailleurs, à renvoyer l'ascenseur à un certain moment.

Je serais d'avis que ce discours, qui a été déposé en même temps que les lettres de créance, contient l'essentiel et que nous pouvons d'ores et déjà en faire usage.



PRESENTATION DES LETTRES DE CREANCE
DE L'AMBASSADEUR DU CANADA EN FRANCE
LUCIEN BOUCHARD

(ATTENTION: EMBARGO 20 SEPTEMBRE 17H30 A PARIS) 18H45

Monsieur le Président de la République,

J'ai l'honneur de vous remettre les Lettres qui m'accréditent auprès de Vous et de Votre Gouvernement en qualité d'Ambassadeur du Canada.

Animé des plus vifs sentiments de respect et d'admiration pour la France et conscient de ce qu'Elle représente dans le monde d'aujourd'hui et de demain, c'est avec ardeur que j'entreprends la mission que m'a confiée notre Premier ministre.

Mon entrée en fonction se situe à un moment où nos rapports bilatéraux peuvent et doivent connaître une diversification pleine de promesses. Nos deux pays sont liés par l'histoire et la culture. Ils ne pouvaient trouver fondements plus solides pour asseoir les relations étroites et chaleureuses qu'ils entretiennent. Le Canada entend poursuivre et même accentuer la recherche de nouveaux moyens pour déployer encore plus largement les perspectives de notre coopération. L'avenir est porteur des plus beaux fruits de notre héritage commun.

A cet égard, l'apport des provinces canadiennes est essentiel. Le gouvernement que je représente se réjouit tout particulièrement des liens privilégiés qui, au fil des ans, se sont noués entre le Québec et la France. Le Premier ministre du Canada a d'ailleurs reconnu, lors de la visite de votre Premier ministre, en novembre dernier, le bien-fondé de rapports directs, entre le Québec et la France, dès lors qu'ils s'établissent dans le respect des compétences fédérales. Pour lui, la place unique que le Québec occupe en France et dans le cœur des Français est un acquis à préserver. →

Le gouvernement canadien, Monsieur le Président, est résolu à tout mettre en oeuvre pour que le Canada et la France se nantissent des moyens d'action qui leur permettront d'affronter et de relever ensemble les défis posés par la brusque transformation des rapports économiques internationaux. Il a la volonté bien arrêtée de renforcer notre coopération tant dans les domaines politique et économique que dans ceux de la science et de la technologie.

Le Canada croit devoir emprunter des chemins nouveaux. Dès son arrivée au pouvoir, il y a un an, le gouvernement que je représente a engagé une réflexion sur les réalités qui conditionnent ses relations avec ses partenaires et alliés. Comme eux, le Canada a été contraint d'innover dans la mise en train de son développement industriel, de gérer la crise énergétique et de contrer les méfaits de la stagnation économique. Malgré toutes les remises en question qu'appellent les mutations profondes auxquelles nos sociétés sont présentement soumises, mon gouvernement perçoit comme un devoir fondamental d'imaginer des solutions originales propres à assurer la sauvegarde des valeurs démocratiques et la promotion de la justice sociale. Il s'est ainsi convaincu de la nécessité de jeter un regard nouveau sur ses échanges traditionnels, voire même sur l'ensemble de sa politique étrangère.

Dans cette entreprise nous ne prétendons pas nous soustraire à l'inexorable loi de l'interdépendance du monde contemporain.

Au moment d'interroger et de sonder l'avenir, mon pays éprouve un impérieux besoin de s'associer à ceux qui doivent composer avec les mêmes réalités. A plusieurs moments de leur histoire, la France et le Canada se sont trouvés côte à côte. Ils sont maintenant engagés dans la construction de sociétés modernes, capables de surmonter les crises d'un monde en évolution

accélérée. A cette fin, j'espère que les gouvernements canadien et français ainsi que les entreprises privées et publiques des deux pays poursuivront ensemble le chemin qui reste à parcourir.

Mais on ne saurait assigner à ces efforts que des objectifs matériels. L'action culturelle de nos deux gouvernements, notamment dans le cadre de la coopération entre pays francophones, doit y tenir une place de choix. La francophonie est le lieu privilégié de l'affirmation de nos solidarités et de la prise en charge de nos responsabilités envers le monde. Pour le Canada, il s'agit en plus de la survivance et de l'épanouissement d'une composante essentielle de son identité nationale. Pour ces raisons, Monsieur le Président, nous faisons également nôtre l'objectif que vous vous êtes fixé de rassembler tous les pays francophones dans une réunion au Sommet. Vous pouvez compter sur le concours indéfectible du Canada. J'ajoute à cela l'assurance de ma collaboration personnelle.

Déterminé à assumer la plénitude de sa souveraineté et de son identité, le Canada a une conscience aigüe des attentes de la communauté internationale et des obligations qu'il a envers lui-même. Vivant dans l'amitié et l'harmonie avec son grand voisin américain, mon pays veut en plus diversifier les points d'appui de sa politique étrangère. Cette démarche passe de toute nécessité par la France et l'Europe. Le Canada ne ménagera aucun effort pour donner des gages de sa détermination à s'ouvrir au monde par les voies qui lui sont propres.

J'aborde ma mission avec modestie car j'en mesure l'importance et l'ampleur. Mais je la commence aussi avec confiance puisqu'elle s'insère dans la trame d'une longue tradition d'amitié entre la France et le Canada.

*Journée Bouchard
en Afrique*

AFRIQUE-CANADA UNE MISSION CANADIENNE EN AFRIQUE POUR PRÉPARER LE SOMMET
DE LA FRANCOPHONIE

ABIDJAN, 13 JAN (AFP) - L'AMBASSADEUR DU CANADA À PARIS, M. LUCIEN BOUCHARD, A ÉTÉ REÇU DIMANCHE À ABIDJAN PAR LE PRÉSIDENT HOUPHOUËT-BOIGNY, DANS LE CADRE D'UNE MISSION CANADIENNE POUR PRÉPARER LE PREMIER SOMMET DE LA FRANCOPHONIE, PRÉVU DU 17 AU 19 FÉVRIER À PARIS.

M. LUCIEN BOUCHARD A REMIS AU CHEF DE L'ÉTAT IVOIRIEN UN MESSAGE PERSONNEL DU PREMIER MINISTRE CANADIEN, M. BRIAN MULRONEY.

AU COURS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE, M. BOUCHARD A INDICÉ QUE LA MISSION QUE LUI A CONFIEE LE PREMIER MINISTRE CANADIEN LE CONDUIRA ÉGALEMENT AU ZAIRE, AU CAMEROUN ET EN TUNISIE. UNE AUTRE MISSION, CONDUITE PAR LE MINISTRE CANADIEN DES RELATIONS EXTÉRIEURES, MADAME MONIQUE VEZINA, SE REND CETTE SEMAINE AU SÉNÉGAL, AU GABON ET AU NIGER.

M. BOUCHARD A INDICÉ QUE LA DÉMARCHE CANADIENNE AVAIT POUR OBJECTIF DE RECUEILLIR LES RÉFLEXIONS DES CHEFS D'ÉTAT AFRICAINS SUR LES SUJETS QUI SERONT DÉBATTUS PENDANT LE SOMMET DE LA FRANCOPHONIE, AUQUEL 33 PAYS ONT ANNONCÉ LEUR PARTICIPATION.

SOULIGNANT LA CONVERGENCE DE VUES ENTRE LE CANADA ET LA CÔTE D'IVOIRE, M. BOUCHARD A DÉCLARÉ QUE LE PRÉSIDENT HOUPHOUËT-BOIGNY "AVAIT UNE VUE TRÈS RÉALISTE ET PRAGMATIQUE DE LA FRANCOPHONIE".

"NOUS VOULONS DÉPASSER LA SEULE PERSPECTIVE DE DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE POUR DÉFINIR DES MESURES CONCRÈTES TRADUISANT LA SOLIDARITÉ ENTRE PAYS FRANCOPHONES", A AJOUTÉ L'AMBASSADEUR.

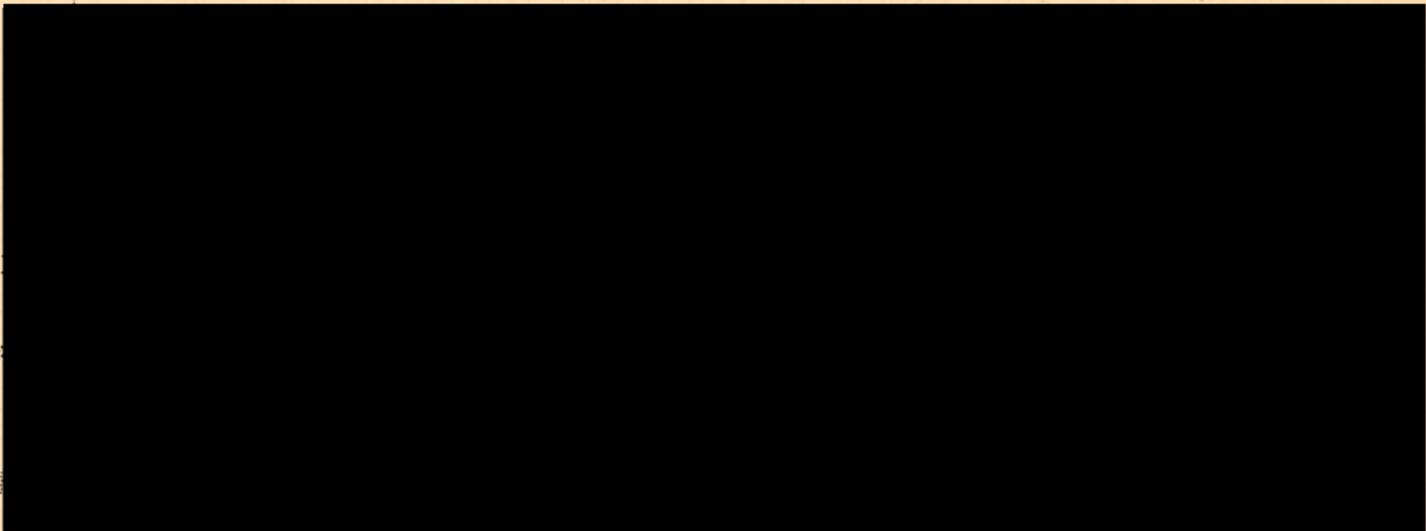
IL A ÉGALEMENT PRÉCISÉ QU'OUTRE UNE ANALYSE DES QUESTIONS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES, DANS UNE OPTIQUE NORD-SUD, LE SOMMET DÉBATTRA DE DOSSIERS TECHNIQUES, COMME LA MAÎTRISE DE NOUVELLES TECHNOLOGIES, LES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET LES INDUSTRIES CONCERNANT LE LANGAGE.

BB/UN

C

AFP 131626 UTC JAN 86

AFP 131633 GMT JAN 86



Classe; ambassade
du Canada
à Paris

Lucien Bouchard

FP188

U QSUZQTRYRYR
BOUCHARD-FRANCOPHONIE (BGT)
PAR PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) - L'AMBASSADEUR DU CANADA EN FRANCE ET DÉLÉGUÉ PRINCIPAL DU PREMIER MINISTRE BRIAN MULRONEY À L'ORGANISATION DU PROCHAIN SOMMET DE LA FRANCOPHONIE A INDICUÉ; HIER; QUE LE RÔLE CONSENTI PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL À CELUI DU QUÉBEC ÉTAIT TOUT À FAIT GÉNÉREUX.

AU COURS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE; EN FIN DE JOURNÉE HIER; M. LUCIEN BOUCHARD A TENTÉ DE FAIRE DISPARAÎTRE L'IMPRESSION QUE LE QUÉBEC ÉTAIT DEVENUE PAR UN ACCORD AVEC LE FÉDÉRAL SUR SA PLACE AU SOMMET DE PARIS; UNE PROVINCE COMME LES AUTRES; FACE PLUS PARTICULIÈREMENT AU NOUVEAU-BRUNSWICK.

"C'EST GÉNÉREUX; A SOULIGNÉ M. BOUCHARD; PARCE QUE LE CHEF D'UN GOUVERNEMENT PROVINCIAL SE RETROUVERA ENTRE AUTRES À LA SÉANCE DE CLÔTURE DU SOMMET (LE 19 FÉVRIER); SOUS LES FEUX DES CAMÉRAS INTERNATIONALES À PARIS; À CÔTÉ DU PRÉSIDENT DE LA FRANCE; M. FRANÇOIS MITTERRAND; EN TRAIN DE PRONONCER UN DISCOURS DE 10 MINUTES SUR LES LIGNES DE FORCE QUI SE DÉGAGENT DE CE SOMMET; ET; ESPÉRONS-LE; SI D'AUTRES Y CONSENTENT; EN TRAIN D'ANNONCER QUE CES AUTRES PAYS SONT CONVIÉS À LA PROCHAINE RENCONTRE DE LA FRANCOPHONIE AU CANADA; PLUS PARTICULIÈREMENT À QUÉBEC."

M. BOUCHARD A ENSUITE LONGUEMENT EXPLIQUÉ QUE; MÊME SI LE QUÉBEC DEVAIT RÉPONDRE AUX MÊMES RÈGLES QUE LE NOUVEAU-BRUNSWICK LORS DE CE SOMMET; IL AURAIT DE TOUTE ÉVIDENCE UN POIDS PLUS ÉVIDENT.

REPRENANT L'EXPRESSION DU PREMIER MINISTRE QUÉBÉCOIS ROBERT BOURASSA; L'AMBASSADEUR CANADIEN EN FRANCE S'EST PLU À PARLER DU QUÉBEC COMME ÉTANT "LE FOYER DE LA FRANCOPHONIE EN AMÉRIQUE."

"D'AILLEURS; A-T-IL AJOUTÉ; LA RÉALITÉ JURIDIQUE AU CANADA; C'EST QUE NOUS AVONS UNE CONSTITUTION QUI FAIT EN SORTE QUE NOUS AVONS 10 PROVINCES ET UN GOUVERNEMENT FÉDÉRAL. ALORS QU'EST-CE QUE VOUS VOULEZ QUE JE VOUS DISE DE PLUS?"

SELON LUI; À PARTIR DU MOMENT OÙ EXISTE CETTE RÉALITÉ JURIDIQUE; L'ACCORD CONCLU S'ALIGNE SUR CETTE RÉALITÉ. LE QUÉBEC POURRA PARLER DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT AU COURS DES SÉANCES À HUIS CLOS; AU MÊME TITRE QUE LE NOUVEAU-BRUNSWICK; ALORS QUE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL SERA LE SEUL À PRENDRE LA PAROLE LORSQU'IL S'AGIRA DE DISCUTER DE POLITIQUE ET D'ÉCONOMIE.

LE DISCOURS D'OUVERTURE SERA PRONONCÉ PAR LE PREMIER MINISTRE MULRONEY AU NOM DE TOUS LES FRANCO-CANADIENS. L'ALLOCATION DE CLÔTURE SERA PRÉSENTÉE PAR ROBERT BOURASSA; TEL QUE CONVENU ENTRE LES DEUX CHEFS DE GOUVERNEMENT.

"IL FAUT DISTINGUER, TANTEFOIS, A AJOUTÉ M. BOUCHARD, ENTRE LA RÉALITÉ JURIDIQUE ET LA RÉALITÉ POLITIQUE ET SOCIOLOGIQUE. IL EST ÉVIDENT QUE LE POIDS DU QUÉBEC, RÉEL ET QUOTIDIEN, AU SEIN DE LA FRANCOPHONIE EST PLUS CONSIDÉRABLE QUE CELUI DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

"CE N'EST PAS FAIRE INJURE AU NOUVEAU-BRUNSWICK; A-T-IL POURSUIVI, QUE DE DIRE QU'IL Y A MOINS DE FRANCOPHONES; QU'ILS SONT MOINS BIEN ORGANISÉS; MOINS FÉCONDS QU'AU QUÉBEC; ET CE DÉCALAGE DE LA RÉALITÉ VA APPARAÎTRE AU PLAN DE LA VISIBILITÉ. ÇA VA PARAÎTRE QUELQUE PART QU'IL Y A SIX MILLIONS DE FRANCOPHONES AU QUÉBEC ET QUELQUES CENTAINES DE MILLIERS AU NOUVEAU-BRUNSWICK; COMME ÇA VA AUSSI PARAÎTRE QU'IL Y A 55 MILLIONS DE FRANÇAIS EN FRANCE ET 600.000 AU GABON."

CETTE NOUVELLE POSITION DE FERMÉTÉ DU GOUVERNEMENT CANADIEN; QUI TIENT À SA PLACE PRÉPONDÉRANTE AU DÉPENS DU QUÉBEC; NE SEMBLE PAS DÉCEVOIR LUCIEN BOUCHARD; UN VIEILLANT DÉFENSEUR DES INTÉRÊTS DES QUÉBÉCOIS ET EX-ORGANISATEUR DU CLAN DU OUI LORS DU RÉFÉRENDUM QUÉBÉCOIS EN 1980.

À UNE QUESTION DE NATURE PERSONNELLE QUI TRAITAIT DE CETTE ÉPOQUE; M. BOUCHARD N'A PAS HÉSITÉ À RÉPONDRE. "NOUS AVONS VÉCU UNE PÉRIODE INTENSE CONCLUE PAR UN PROCESSUS DÉMOCRATIQUE DANS LEQUEL LES QUÉBÉCOIS ONT DÉCIDÉ DE DEMEURER DANS LA CONFÉDÉRATION. J'ÉTAIS DÉJÀ PARCE QUE JE VOULAIS QUE L'ON DONNE UN MANDAT AU QUÉBEC POUR RÉDÉFINIR SES RAPPORTS JURIDIQUES AVEC OTTAWA. J'AVAIS LE CHOIX DE DEMEURER CHEZ MOI APRÈS LE RÉFÉRENDUM OU D'ÊTRE LÀ OÙ LES DÉCISIONS SE PRENNENT; PUISQUE LA RÉPONSE RÉFÉRENDAIRE N'A PAS SUSPENDU L'INTÉRÊT QUÉBÉCOIS."

AU COURS DU SOMMET; LE CANADA A DÉCIDÉ DE PROMOUVOIR DEUX SUJETS SUR LES 20 QUI Y SERONT TRAITÉS. IL S'OCCUPERA DE COMMUNICATIONS ET DE BANQUES DE DONNÉES. LE QUÉBEC PARLERA D'ÉNERGIE ET D'INFORMATIQUE; TANDIS QUE 40 AUTRES ÉTATS SE PARTAGERONT 16 AUTRES DOSSIERS.

DANS LES PROPOS DE L'AMBASSADEUR DU CANADA; HIER; IL A ÉTÉ POSSIBLE DE DÉCELER QUE LE REPRÉSENTANT DU GOUVERNEMENT MULRONEY AVAIT RÉUSSI À FAIRE PASSER BEAUCOUP DE L'EXPÉRIENCE CANADIENNE ACQUISE AU COURS DES 40 DERNIÈRES ANNÉES DE PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DES PAYS DU COMMONWEALTH. M. BOUCHARD A SOULIGNÉ QUE LE SOMMET NE POURRAIT PAS ÊTRE UN PARFAIT DÉCALQUE DE L'ORGANISME DES PAYS ANGLOPHONES; MAIS IL Y RETROUVAIT DES SIMILITUDES.

PENDANT PLUSIEURS MINUTES; IL A EXPLIQUÉ COMMENT S'ÉTAIT FINALEMENT DÉNOUÉ CE DOSSIER CHAUD; VIEUX DE 20 ANS; ENTRE QUÉBEC ET OTTAWA. IL A PARLÉ DU NOUVEL ESPRIT DE COOPÉRATION ET DE L'IMAGE DE LA RÉCONCILIATION QUE LE QUÉBEC; UNE PROVINCE CANADIENNE; S'APPRÊTE À MONTRER À PARIS AUX CÔTÉS DES REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT CANADIEN.

"LE QUÉBEC ET LE CANADA; A-T-IL DIT; SORTIRONT DE CE SOMMET EN SE DISANT QU'ILS ONT PU S'AFFICHER CÔTE-À-CÔTE À LA VUE DE TOUT LE MONDE."

AUJOURD'HUI; À MONTRÉAL; LE PREMIER MINISTRE BRIAN MULRONEY VIENDRA OFFICIALISER TOUT CE QUE SON AMBASSADEUR A DIT DANS UN DISCOURS SUR LE SOMMET FRANCOPHONE DEVANT LE CONSEIL DES RELATIONS INTERNATIONALES.

PPF-PP002-GT

2037ES 05-02



Délégation Générale
du Québec en France

66, rue Pergolèse, 75116 Paris
Téléphone : 502.14.10
Télégramme : DELEBEC - Paris
Télex : 620401

4, 40, 5/4 Ambassade du Cda
en Fr

M. R. I.

OCT 31 1985

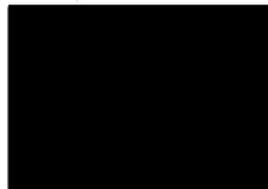
AFFAIRES FRANÇAISES

NOTE AU DOSSIER

INVITATION A LA RESIDENCE DE L'AMBASSADEUR DU CANADA

M. André BEAUDOIN, directeur des Services culturels à la DGQF, a reçu une invitation de l'Ambassade du Canada pour venir à un dîner-buffet à la résidence de l'Ambassadeur pour souligner l'arrivée du nouveau conseiller culturel canadien. Consulté sur ce sujet par M. BEAUDOIN, j'ai suggéré à ce dernier d'indiquer à l'Ambassade qu'il ne pourrait s'y rendre.

Cette suggestion est motivée par la note du 25 janvier 1985 entérinée par les autorités du MRI, dans laquelle il est considéré non opportun que dans le secteur culturel un agent de la DGQF participe à une activité organisée par l'Ambassade canadienne où se retrouveraient des intervenants français.



Paris, le 21 octobre 1985

RC/GF

c.c.: Messieurs Claude ROQUET
André BEAUDOIN
Jacques JOLI-COEUR

es Echos, le 15 octobre 1985

M. Lucien Bouchard, ambassadeur du Canada en France, aux « Echos »

La France est invitée dans l'Ouest canadien à un festin industriel

FIER les relations entre la France et le Québec en particulier la coopération que et industrielle : tel est l'un des aspects essentiels de la mission du nouvel ambassadeur du Canada, M. Lucien Bouchard, au moment de son arrivée à Paris. M. Bouchard, ministre de l'Industrie et du Commerce, est invité à un festin privé à son action, et dans le cadre de sa tournée de promotion, des gestes très importants ont été faits en direction de l'Europe. M. Bouchard a été nommé ambassadeur en France en particulier, et M. Bouchard lors d'un entretien avec les Echos.

« L'ambassadeur est un homme qui a une mission, et qui doit donner à son action une orientation pragmatique. Associé depuis son arrivée au Québec à la mission de l'ambassadeur, il a accepté le poste d'ambassadeur en France pour des raisons personnelles. C'est dans son pays, dans les relations très étroites avec le Québec, que M. Bouchard a développé ses relations avec la France. C'est dans ce cadre que M. Bouchard a été nommé ambassadeur en France. C'est dans ce cadre que M. Bouchard a été nommé ambassadeur en France. C'est dans ce cadre que M. Bouchard a été nommé ambassadeur en France. »

diennne. « C'est à Paris que le Québec a remporté ses plus grandes victoires », note l'ambassadeur. Cela a été le cas dans le passé, et ce sera le cas à l'avenir. M. Bouchard, ministre de l'Industrie et du Commerce, est invité à un festin privé à son action, et dans le cadre de sa tournée de promotion, des gestes très importants ont été faits en direction de l'Europe. M. Bouchard a été nommé ambassadeur en France en particulier, et M. Bouchard lors d'un entretien avec les Echos.

« L'ambassadeur est un homme qui a une mission, et qui doit donner à son action une orientation pragmatique. Associé depuis son arrivée au Québec à la mission de l'ambassadeur, il a accepté le poste d'ambassadeur en France pour des raisons personnelles. C'est dans son pays, dans les relations très étroites avec le Québec, que M. Bouchard a développé ses relations avec la France. C'est dans ce cadre que M. Bouchard a été nommé ambassadeur en France. C'est dans ce cadre que M. Bouchard a été nommé ambassadeur en France. »

« L'ambassadeur est un homme qui a une mission, et qui doit donner à son action une orientation pragmatique. Associé depuis son arrivée au Québec à la mission de l'ambassadeur, il a accepté le poste d'ambassadeur en France pour des raisons personnelles. C'est dans son pays, dans les relations très étroites avec le Québec, que M. Bouchard a développé ses relations avec la France. C'est dans ce cadre que M. Bouchard a été nommé ambassadeur en France. C'est dans ce cadre que M. Bouchard a été nommé ambassadeur en France. »

Pour développer ces relations, M. Bouchard entend « procéder de façon pragmatique », selon trois axes : un resserrement de la coordination entre les organismes compétents en ce domaine à Ottawa, une accentuation de la participation du secteur privé (avec notamment un rôle accru pour le comité créé il y a deux ans par des PDG de grandes entreprises françaises et canadiennes) et une intensification de la politique de « présence ».

De ce point de vue, on envisage une visite officielle de M. Mulroney en France et Ottawa espère accueillir le président Mitterrand, suite à l'invitation faite à l'occasion de la réception de M. Laurent Fabius en novembre dernier.

Le projet Euréka

M. Bouchard souhaite accroître les contacts entre les ministères à compétence économique de deux pays. Cependant, une étape importante pourrait être marquée par une forte participation française à l'exposition de

France et Ottawa espère accueillir le président Mitterrand, suite à l'invitation faite à l'occasion de la réception de M. Laurent Fabius en novembre dernier.

Vancouver qui aura lieu du 2 mai au 16 octobre 1986 sur le thème du « Monde en communication » et en mouvement.

« L'Ouest canadien est trop mal connu des Français qui ont jusqu'à présent, limité leurs ambitions. Le plus souvent au Québec et à l'Ontario, souvent dans l'Ouest à un véritable festin industriel. C'est notre nouvelle frontière. C'est là que les investissements français pourraient jouer un rôle capital. »

De façon plus générale, le Canada peut constituer une base ouverte sur l'ensemble du marché nord-américain. S'inspirant du « pacte automobile » qui a été créé, il y a une vingtaine d'années, un véritable marché commun entre le Canada et les Etats-Unis dans ce secteur. M. Mulroney a écrit il y a une quinzaine de jours au président Reagan pour lui proposer la mise à l'étude d'une extension de ce libre-échange à d'autres domaines. « Inutile de faire un dessin à des entrepreneurs français. Les partenaires étrangers des industriels canadiens ne manqueront pas de profiter de cet énorme marché. »

De son côté, le Canada, qui a refusé de participer au projet américain de la « guerre des étoiles », s'intéresse au programme européen de recherche Euro-1. M. Bouchard, a pris acte avec intérêt des ouvertures que le lui ai faites à ce sujet.

Un séminaire sur la coopération industrielle franco-canadienne

Les « stratégies de coopération industrielle franco-canadiennes » sont étudiées aujourd'hui dans le cadre d'un séminaire à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, organisé conjointement par celle-ci et la Chambre de commerce France-Canada.

Deux ministres canadiens y participent : le président du conseil du Trésor, Robert de Cotret, et le ministre des PME, André Bissonnette. Le climat plus accueillant pour les implantations industrielles étrangères doit y être évoqué par Paul Labbé, Président d'« Investissement Canada », organisme qui a remplacé en ce domaine la FIRA.

Les débats d'ordre général sur les conditions actuelles de la coopération industrielle entre les deux pays seront suivis dans l'après-midi de tables rondes sectorielles consacrées respectivement à l'emballage, les matériaux composites et les bio-technologies.

Ces discussions doivent souligner l'évolution de l'économie canadienne, moins exclusivement centrée sur l'exploitation des ressources naturelles et orientée de façon croissante vers les hautes technologies.

#



ZCZC 282 1342GMT BME703 282 1340GMT BME703
KEBEC SEINE
.SEINE

PO5376 85.10.09 1439

F BOUVIER MRI DE R COTE DGQP

CC J JOLI COEUR MRI L BEAUDOIN DGQP

--QP5698 -AMBASSADEUR BOUCHARD

'85 OCT 9 AM 9 52

TELESCRIPTEURS

LUI AVONS FAIT PARVENIR LE 18 SEPT. LE BILAN 1984-1985 DE LA
COOPERATION ET DES RELATIONS FRANCO-QUEBECOISES.

FIN CM

AMX035

NNNN

#

FI 099

U Z0ZC0CIYCIYC
BOUCHARD - MITTERRAND BGT

PAR JEAN-PAUL BURY

PARIS (PC) - LE NOUVEL AMBASSADEUR DU CANADA EN FRANCE, M. LUCIEN BOUCHARD, QUI EST ATTENDU JEUDI À PARIS, SERA REÇU DÈS LE LENDEMAIN AU PALAIS DE L'ÉLYSÉE PAR LE PRÉSIDENT FRANÇAIS FRANÇOIS MITTERRAND, À QUI IL PRÉSENTERA SES LETTRES DE CRÉANCE.

DANS LE TEXTE DE DEUX FEUILLETS DONT IL DONNERA LECTURE AU PRÉSIDENT FRANÇAIS, DANS L'UN DES SALONS DE L'ÉLYSÉE, COMME LE VEUT LE PROTOCOLE, M. BOUCHARD DEVRAIT NOTAMMENT ÉVOQUER LE DOSSIER DE LA FRANCOPHONIE QUI, ON LE SAIT, RETIENDE TOUTE L'ATTENTION DE M. MITTERRAND. DANS LA PERSPECTIVE DU FAMEUX SOMMET FRANCOPHONE QUE PARIS SOUHAITE TOUJOURS POUVOIR CONVOQUER POUR FÉVRIER PROCHAIN, LE NOUVEL AMBASSADEUR DOIT, DIT-ON, ASSURER LE PRÉSIDENT MITTERRAND DE L'ENTIER CONCOURS DU CANADA. CE SERA D'AILLEURS L'UN DES PREMIERS DOSSIERS D'IMPORTANCE DE M. BOUCHARD DANS SES NOUVELLES FONCTIONS, PUISQU'IL SERA LE REPRÉSENTANT PERSONNEL DU PREMIER MINISTRE MULRONEY POUR L'ORGANISATION DU SOMMET.

LE SUCCESSION DE M. MICHEL DUPUY NE MANQUERA PAS, NON PLUS, D'ABORDER VENDREDI APRÈS-MIDI DEVANT LE PRÉSIDENT MITTERRAND LA NORMALISATION DES RELATIONS AU SEIN DU TRIANGLE OTTAWA-QUÉBEC-PARIS. M. LUCIEN BOUCHARD ESTIME DANS CE DOMAINE QU'IL ARRIVE EN POSTE À UN MOMENT OÙ LES RAPPORTS FRANCO-QUÉBÉCOIS SONT CHARGÉS DE PROMESSES.

MAIS LE NOUVEAU CHEF DE LA REPRÉSENTATION CANADIENNE TROUVERA ÉGALEMENT SUR SON BUREAU PARISIEN DEUX DOSSIERS QUI REQUERRONT TOUTES SES QUALITÉS CONNUES D'HABILE NÉGOCIATEUR. IL S'AGIT DE LA DÉLIMITATION DE LA ZONE ÉCONOMIQUE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON ET DU DIFFÉREND SUR LA PÊCHE.

FIJDS-JPB-JD

170000 10 00

Quelques heures avant son départ pour Paris, le nouvel ambassadeur du Canada en France, M. Lucien Bouchard a accordé au DEVOIR une longue interview sur le sens de son engagement politique et sur les grandes lignes de cette mission. Outre le directeur du DEVOIR, M. Jean-Louis Roy, ont participé à cet entretien MM. Paul André Comeau, rédacteur en chef, Pierre O'Neill, chroniqueur politique, et Gilles Lesage, correspondant parlementaire à Québec. Voici de larges extraits de cet entretien qui a duré près de trois heures.

Q. — Après avoir travaillé pour l'option de la souveraineté du Québec, vous acceptez aujourd'hui de servir le Canada à titre d'ambassadeur en France. Comment expliquez-vous ce passage?

R. — D'abord il y a eu le référendum qui a changé nos vies. Dans les profondeurs du Québec, il y a quelque chose à la fois de clarifié et quelque chose de rendu possible.

Mon engagement au Parti québécois remonte à 1971. Libéral convaincu, j'avais fait la campagne pour M. Trudeau et celle de M. Bourassa en 1970. C'étaient des hommes nouveaux. Ils incarnaient pour moi tout ce que nous promettaient les années 60. Mais j'ai très vite déchanté. C'est devenu vite évident que M. Trudeau n'allait pas renouveler les rapports entre le Québec et le Canada et qu'il n'allait pas incarner les idéaux qui me paraissaient avoir animé la fièvre des années 60. J'ai été même un peu humilié. C'est un ressort qui joue souvent chez moi. Le sentiment d'humiliation détermine souvent des décisions importantes. Ce sentiment, je l'ai éprouvé fortement dans les années 70.

Mon ami Marc-André Bédard n'avait jamais eu d'illusions pour quoi que ce soit d'autre que pour la souveraineté du Québec. On se voyait souvent et il suivait mon parcours politique personnel de près. Un jour, M. Parizeau est venu à Chicoutimi et j'ai signé ma carte devant M. Parizeau, grand prêtre de la souveraineté. C'était une signature revêtue d'une onction spéciale.

L'année 1973 a marqué une profonde rupture pour moi. J'ai fait la campagne pour le PQ. J'ai dû quitter mon bureau et la sécurité relative que j'y avais. J'ai loué un petit bureau d'avocat en face. Quand j'ai quitté ce bureau cette année, il était devenu imposant et, pour moi, un grand sujet de fierté. J'avais affirmé mes opinions politiques à contre-courant de ce qui prévalait à l'époque et j'avais monté mon organisation moi-même. J'ai aussi participé à l'élection de 1976.

Après le référendum, pendant deux ans environ, je me suis terré dans mon coin. J'attendais de voir ce qui arriverait comme bien d'autres.

La décision référendaire a été nette et claire, au terme d'un processus très démocratique, et d'un grand débat de fond où les arguments ont été échangés. Les Québécois ont décidé, sous bénéfice d'un renouvellement du statut du Québec... Ce renouvellement reste à venir.

Q. — Vous n'avez pas interprété la décision référendaire comme une étape majeure vers la souveraineté, une base pour la relance de l'option?

R. — Je pense le contraire. Je crois que les Québécois ont voulu régler le problème, même si ça leur faisait mal. Je connais des gens qui ont voté NON, qui aurait peut-être voté OUI, mais qui voulaient mettre fin à cette lancée un peu irréaliste qu'ils sentaient autour d'eux et qui occultait le paysage politique. Il y en a beaucoup qui ont voté OUI, mais pas pour la séparation. Je me rappelle avoir écrit un article expliquant pourquoi je votais OUI, durant la campagne référendaire. C'était le négociateur, au fond, qui votait OUI.

Q. — Vous visiez une réforme du fédéralisme?

R. — Une réforme fondamentale où on aurait la force politique de notre côté. Je pensais qu'on s'en irait négocier avec une arme très forte entre les mains et que, pour une fois, le Canada anglais prendrait au sérieux ce qu'on demandait. Je pensais vraiment que l'on pourrait se tailler un pays relativement souverain. C'est un pari que nous avons perdu et cette défaite va nous coûter cher; mais en même temps, elle a levé des ambiguïtés.

Les Québécois n'ont pas voulu rompre le lien fédéral. Ils se sont découvert des racines fortes au Canada, d'autant plus fortes qu'en voulant les arracher, ça leur a fait mal.

Q. — Si la réforme du fédéralisme ne se produit pas, croyez-vous que le mouvement indépendantiste pourrait réémerger un jour?

R. — Je crois qu'il pourrait émerger à nouveau dans l'avenir. Après le référendum, j'ai cru que c'était fini et que ça avait été une erreur tragique de tout miser sur une seule carte. Je croyais alors qu'on était plus faible que jamais. Je me disais: « On a refusé Victoria alors qu'aujourd'hui, Victoria, ce serait un gain énorme. » Donc on avait reculé.

Par la suite, j'ai été amené au dossier dans la contestation du rapatriement devant la Cour suprême, avec les autres provinces d'abord, et seul ensuite. J'ai vécu ces événements et je me suis rendu compte que ce n'était pas fini et qu'il y avait encore un ressort tendu, très fortement tendu dans le courant nationaliste au Québec. L'absence de la signature du Québec au bas de la Constitution est une donnée explosive.

Q. — Vous n'avez pas l'impression que plus ça va tarder, plus il sera difficile d'avoir cette signature?

R. — Peut-être en effet. C'est peut-être pour ça que ça ne presse pas trop. Avec le temps la signature s'alourdit en poids et en importance. Peut-être ne faut-il pas la donner trop vite. Peut-être faut-il la laisser désirer un peu. Il y a là un tison, une braise sous la cendre. Le Canada va se rendre compte qu'il doit négocier. S'il y a une entente, elle sera de nature historique et ça règlera le problème pour longtemps. S'il n'y a pas d'entente, là c'est différent. Les hommes politiques québécois en tireront des conclusions.

Q. — Des propos qui précèdent, on pourrait conclure que vous allez vous mettre au service du Québec pour entretenir cette braise que vous venez d'évoquer. Et vous êtes ambassadeur du Canada en France.

R. — Je vais à Paris d'abord parce que je pense qu'on est dans la fédération pour longtemps et peut-être pour tout le temps.

Dans l'avenir immédiat et aussi loin qu'on puisse voir, dans notre génération, on est dans la fédération parce que les Québécois l'ont décidé.

Je suis demeuré très nationaliste. Je veux que le Québec se fasse reconnaître un statut et une place qui soient conformes à ce qu'il est et à ce dont il a besoin pour s'épanouir. Je crois que la souveraineté c'était un moyen. Ce n'est pas le seul, mais de toute façon, il faut l'écartier de l'éventail. C'est un moyen théorique parce que politiquement, et d'une façon réaliste, il a été écarté par le Québec. Dans mon esprit, c'est réglé pour très très longtemps.

Q. — On a dit qu'à l'été de 1984, vous aviez conseillé M. Mulroney dans la formulation des engagements qu'il a pris à l'endroit du Québec. Quelle est la nature de cet engagement?

R. — M. Mulroney a une sensibilité extraordinaire pour comprendre ce qui se passe au Québec. On a actuellement à Ottawa un premier ministre qui comprend le Québec comme peu d'hommes politiques l'ont compris au fédéral dans le passé. Il n'y en a pas beaucoup qui le comprennent et qui le sentent comme lui.

Ce qu'il a dit à Sept-Îles, il en pensait chaque mot, c'est exactement ce qu'il éprouvait. L'intérêt primordial des Canadiens c'est de négocier une entente avec les Québécois. Voilà ce que pense le premier ministre.

Il faut que les Canadiens anglais comprennent ce qui se passe au Québec. Reconnaissons que c'est difficile pour eux. Mais nous avons le devoir de leur expliquer ce qui est difficile à saisir même pour nous. Regardez au sein du PQ, il y a différents mouvements. Si les Canadiens anglais ne le

comprenaient pas et s'ils devaient penser que c'est réglé et fini, que le Québec est à genoux et qu'il va rester comme ça, ce serait tragique. D'ici cinq à dix ans, on ne pourra pas tenir le Québec dans la situation actuelle sans que quelque chose arrive.

Q. — Quelle est la nature de l'engagement de M. Mulroney et notamment en terme de calendrier?

R. — Le discours n'est pas très explicite quand à l'articulation dans le temps. Il traduit une sensibilité et promet, à moyen terme, de remédier aux déficiences les plus flagrantes de l'accord constitutionnel. Il fait voir aussi que dans une période qui n'est pas déterminée, il va falloir faire une révision constitutionnelle, à la condition qu'on ait réuni les conditions pour le faire. Et le premier ministre s'y emploie avec les hommes politiques du Canada anglais. Je crois qu'il ne perd pas une occasion d'en discuter avec eux.

Q. — En 1981, en quittant sa fonction d'Ambassadeur du Canada en France, M. Gérard Pelletier avait affirmé que le Canada n'avait pas de politique par rapport à la France et que les Français n'avaient pas de politique par rapport au Canada, sauf la querelle triangulaire des trois capitales qui dans le fond est peu significative par rapport à l'ensemble des dossiers. À la veille de votre départ pour Paris, que vous inspirent les remarques de votre prédécesseur?

R.—La conjoncture me permet de symboliser la situation politique actuelle.

Les relations entre la France et le Canada ont été très conflictuelles. M. Pelletier a dit qu'il n'y avait pas de politique à Ottawa. Si on entend par politique un corps d'objectifs, de moyens d'action, de mesures précises, non il n'y en avait pas. Mais si on entend par politique, un objectif qu'on veut atteindre, une idée qu'on veut poursuivre, une attitude qu'on veut adopter, il y en avait une à Ottawa. Mais son caractère même rendait impossible son articulation et sa cohérence puisque cette politique consistait à lutter contre l'irréversible. Elle tendait à réprimer, chez la France cet attrait naturel et inévitable qu'elle éprouve pour le Québec. Quand le gouvernement fédéral voyait le Québec et la France nouer des relations très étroites qui, parfois, confinait à la souveraineté, qui n'ont jamais signifié la souveraineté, mais qui tendait à la souveraineté et voyait le traitement de faveur et privilégié que la France accordait au Québec, il tentait de contrer cela.

Il était tout à fait normal que la France se comporte comme elle l'a fait vis-à-vis du Québec. Dans le message de M. Pelletier, j'ai trouvé une expression significative. Il parlait « d'abus d'intimité » entre le Québec et la France. C'était vrai qu'il y avait intimité et cette dernière était perçue comme un abus par Ottawa. Moi je pense que ce n'était pas un abus. Elle se situait dans l'ordre normal des choses, dans l'ordre normal de l'histoire de la France, de la dynamique des relations entre la France et un pays francophone, un pays comme le Canada et une collectivité francophone comme le Québec.

Aujourd'hui tout est changé. L'ambiguïté est levée. La France ne peut pas s'attendre à ce que le Québec devienne un pays indépendant parce que les Québécois ont dit non à ce projet. Un des devoirs que nous avons envers la France, envers la vérité et la réalité qui conditionnent tous les rapports, c'est d'y faire passer le message de notre évolution politique.

Voici des gens qui, dans le cours de leur évolution collective, ont traversé toutes sortes de difficultés, mais qui aujourd'hui regardent ensemble vers l'avenir. Ils veulent être ensemble pour vivre ce qui s'en vient. Il faut que les Français le sachent. Cette nouvelle manière devrait conditionner leurs rapports avec le Canada.

On ne peut plus lire la politique canadienne en termes manichéens. Il n'y a pas le Québec d'un côté et les Anglais de l'autre. Ce n'est pas si simple que ça. Il y a des Français qui savent très bien ce qu'est le Canada et ce qui s'y passe. Ceux-là forment la France des experts. Mais le message politique qu'il faut faire passer, s'adresse à une clientèle beaucoup plus large.

Q.— Comment envisagez-vous les relations entre l'ambassade du Canada et la délégation du Québec à Paris?

R.— Le discours de M. Mulroney, lors de la visite du premier ministre de France en novembre dernier, a défini une politique. M. Mulroney a employé l'expression « privilégiées et directes » pour qualifier les relations franco-québécoises. Le mot « directe » a une signification très éclatante. Il était jusqu'à tout récemment inconcevable qu'un homme politique fédéral puisse reconnaître que s'établissent entre la France et le Québec des rapports directs, dans le respect des compétences bien sûr, mais des rapports directs. Nous devons mettre du contenu là-dedans

maintenant. Je crois que le gouvernement actuel va s'y employer.

Q.— Dans son discours d'Ottawa, M. Fabius a rappelé la faiblesse des rapports économiques entre le Canada et la France. Il a de plus insisté sur les limites que cette situation impose aux autres grands domaines d'échanges et notamment dans le secteur culturel.

R.— Il est certain que tant qu'il n'y aura pas d'économique, il n'y aura pas de culturel. Mais s'il y a trop de politique, il n'y a pas d'économique. Or, il y a toujours eu trop de politique dans le dossier. Des efforts louables ont été très souvent occultés par la fièvre politique qui sévissait à Paris. Il faut profiter de l'acalmie politique, cette espèce de trêve que la conjoncture nous donne. J'ai l'intention, dans mon action à Paris, de faire en sorte que jamais ne soit remise en cause la place que le Québec occupe à Paris.

Q.— Souhaitez-vous être informé des ententes que signera le Québec?

Q.— Ça dépend des ententes. Je voudrais consolider la place que le Québec occupe à Paris, de sorte que le Québec ne se sente pas menacé. Je comprends qu'ils ont dû se battre très fort pour arriver là où ils sont, et chaque jour cet acquis est menacé parce que cette place n'est pas encadrée par un statut juridique.

Je ne pense pas qu'il soit possible au Québec de faire le moindre gain additionnel au plan politique à Paris. Ce qu'il y avait à gagner là, ils l'ont gagné. Et je pense qu'il faut le considérer comme un acquis définitif. Aller plus loin, c'est avoir une souveraineté. Ce n'est pas possible. Peut-être qu'il sera possible au Québec par exemple, de faire reconnaître dans des négociations constitutionnelles les relations spéciales qu'il a avec la France.

Q.— La France est très protectionniste...

R.— C'est la perception qu'en ont beaucoup d'hommes d'affaires canadiens... Supposons qu'on réussisse à contrer le pessimisme actuel par une grande réussite à laquelle le gouvernement serait associé, et qui serait correcte au point de vue économique, qui ne serait pas un geste discrétionnaire. Nous pourrions alors dégager un certain esprit plus positif et travailler sur le plan des PME. La France est un pays où il y a beaucoup de PME. La production économique française est très fragmentée. Je crois qu'il y aurait probablement moyen de réussir des contrats qui, s'accumulant par sédimentation,

font finir par tisser un véritable réseau.

L'ambassade organise pour le 15 octobre un séminaire à Paris qui va réunir les grands noms des affaires françaises, des gens des PME, des représentants des autorités gouvernementales et beaucoup de Canadiens. C'est le début d'une offensive en France qui va se poursuivre pendant toute l'année. On met beaucoup d'efforts, d'énergie, et beaucoup de ressources dans ça.

Q.— Où en sont les négociations en vue de la tenue du Sommet de la francophonie?

R.— Vous savez qu'il y a des négociations en cours entre Québec et Ottawa. Je suis associé à ces négociations. Tout ce que je peux vous dire c'est qu'on a vraiment espérance de déboucher sur quelque chose de positif. L'idée, c'est de faire en sorte que le Canada, le Québec, et tous ceux qui seront intéressés du côté canadien, se présentent en France ou ailleurs dans des conférences préparatoires avec une entente. Nous ne voulons pas discuter de nos affaires devant les autres. L'idée, cette fois-ci, c'est de ne pas constituer un tiers

en arbitre de ce que nous faisons ici, mais de faire nous-mêmes ce qui doit être fait et de nous présenter ensuite dans le réseau francophone.

Q.— Quelle est pour vous l'importance d'une nouvelle institution internationale qui réunisse les pays francophones?

R.— Le Canada a une composante francophone importante qui nous distingue et qui permet au Canada d'être ce qu'il est par rapport aux autres, qui fait que le Canada n'est pas assimilable aux États-Unis. Cette composante francophone doit s'appuyer sur quelque chose de puissant. Le Sommet francophone sera la façon d'encadrer et d'appuyer ce que nous sommes dans cette communauté beaucoup plus large. Le Québec seul n'a pas un très grand levier sur le développement économique mondial, le désarmement, la nécessité de préserver la paix, les événements de l'Amérique latine. Il est très important que nous nous plaçons dans une entité plus large, dans cette communauté d'intérêts que pourrait être la communauté francophone. Il y a là pour nous une façon d'accéder à la scène internationale.

On devrait être fixé d'ici une dizaine de jours sur les résultats de la négociation entre Ottawa et Québec. J'ai bon espoir que nous arriverons à une entente.

Q.— Prévoyez-vous un élargissement du rôle de l'Agence de coopération francophone?

R.— Il n'est pas certain que le sommet va déboucher sur la création d'une permanence. Les gens que j'ai vus ne sont pas forcément enclins à vouloir créer une entité puisqu'il y a déjà l'agence.

Ce qui est acquis c'est que le premier ministre veut le sommet. C'est pour lui un projet très important. Pour moi, c'est mon dossier essentiel des prochains mois. M. Mulroney m'a demandé de m'en occuper personnellement.

Le premier ministre situe le Sommet dans l'optique de ce qu'il a dit à Sept-Îles. Pour M. Mulroney, le Sommet c'est l'intégration du Québec à une communauté internationale, c'est l'association des efforts fédéraux et du Québec dans une tentative de renforcer la francophonie. Renforcer la francophonie c'est renforcer le Québec et vice versa, c'est de permettre au Québec de jouer le rôle qu'il doit jouer vis-à-vis du monde francophone mais d'y associer le Canada, bien sûr, qui doit conduire l'opération. C'est là que l'articulation est difficile à définir.

Q.— Quel sera le statut du Québec à cet éventuel sommet de la francophonie?

R.— Je vous réfère au texte de l'accord qui interviendra j'espère. Vous connaissez le statut du Québec dans l'agence, c'est un gouvernement participant. C'est important ce que le Québec a réussi dans l'agence, un gouvernement participant... On verra ce que ça peut donner au sommet.

Q.— La situation intérieure de la France en ce moment, n'est-elle pas aussi très déterminante par rapport à tous vos projets...

R.— Vous savez à quel devoir de réserve est astreint un ambassadeur par rapport à la situation intérieure du pays dont il sera l'hôte. Mais on en sait tous ce qu'on en sait. C'est que la France est un pays qui, comme nous, est confronté au défi de la modernisation, un pays qui a marqué l'histoire et qui a été marqué par elle. La France est au XXe siècle un grand carrefour des valeurs traditionnelles, qui se heurtent comme nous aux réalités du monde moderne. Mais il y a des hommes politiques en France qui incarnent la nécessité du renouveau. Vous avez remarqué que M. Fabius tient des propos parfois similaires à ceux du premier ministre ca-

nadien, et notamment sur le renouveau économique et la réconciliation nationale. Quelle coïncidence!

Je crois que les mutations politiques en France la tourneront vers nous, inévitablement elle sera tournée vers nous, vers la technologie, vers l'exportation, vers l'investissement, vers l'ouverture sur le monde. Le Canada est sur le chemin de l'évolution française. Quel que soit le régime en France, il va devoir composer avec la réalité, et la réalité conduit à un point de rencontre de nos deux pays dans l'avenir.

Q.— Vous avez beaucoup insisté sur le problème Québec dans des rapports entre la France et le Canada. Quel est l'intérêt des autres régions canadiennes pour la France?

R.— Je sais que l'Ontario a découvert la France économique et y consent des efforts importants. C'est un peu remarquable ce que l'Ontario fait en France. Elle s'est donné un profil de pays moderne exportateur. C'est une compagnie ontarienne qui va informatiser les bibliothèques en France, y compris la Nationale, ce symbole de la recherche française. C'est un ontarien qui a conçu l'Opéra de Paris pour commémorer le bicentenaire de la Révolution française. L'Ontario est en train de nous apprendre des choses. Elle est en train de nous montrer ce qu'on peut faire si on se décrit politiquement avec la France.

Pour les Acadiens, les rapports avec la France sont d'une importance cruciale. Ils voudraient établir des liens économiques avec la France, mais ils n'y ont pas de bureau. Ils n'ont pas les moyens d'étendre leurs filets là-bas. Un jour, ils le feront.

La Colombie-Britannique a des intérêts marqués en France dans les secteurs des pêcheries, du charbon et du bois. On s'y plaint du protectionnisme larvé français qui entrave les exportations.

En Saskatchewan, le gouvernement a décidé d'établir des relations très étroites avec la France et il pose des gestes en conséquence. Le premier ministre, M. Devine m'a parlé en des termes passionnés de ce qu'il veut faire avec la France. Il a rencontré M. Fabius en janvier et a établi avec ce dernier une relation féconde.

M. Devine a certainement donné à

son gouvernement une orientation pro-française et ça ne se traduit pas uniquement dans la rhétorique. La Saskatchewan exporte déjà beaucoup d'uranium en France et il y a un projet d'accentuation des investissements français dans l'uranium. Il y a un projet pour la potasse et aussi pour la fabrication d'engrais chimiques.

Q.— Comment justifiez-vous la nouvelle politique d'intégration du centre culturel canadien à Paris, à l'ambassade?

R.— Vous savez qu'on a pensé fermer ce Centre, qui dispose d'un budget d'un million de dollars par année et d'un édifice imposant. Mme Vézina est une des ministres qui ont convaincu le gouvernement de ne pas agir dans ce sens. Elle avait parfaitement raison. Mais il y avait un problème d'intégration et de coordination du Centre à l'ambassade.

Dans le passé, et bien que les choses se soient améliorées sous M. Herbiet, le dernier directeur, le centre culturel refusait toute collaboration avec l'ambassade, qui a besoin que l'activité du Centre converge un peu avec ses projets, par exemple, de promotion économique. Ce problème est réglé. Le directeur du Centre relève de l'ambassadeur. Il a une liaison organique avec M. Jules Duguay qui est le ministre des Affaires culturelles.

A Paris, je voudrais propager bien sûr très fortement la culture québécoise, et j'entends nouer moi-même des relations avec les milieux culturels français. Mais je veux aussi que les Français aient une vue de la culture anglophone du Canada.

Je voudrais, autant que possible, travailler en collaboration avec le Québec dans ce domaine. La délégation, qui a beaucoup de ressources s'emploie elle-aussi à propager la culture québécoise. Je ne sais pas si ce sera possible. On me dit que jusqu'ici, les Québécois ont été assez méfiants des initiatives conjointes, dans le domaine des arts. Ils ont souvent eu l'impression qu'on voulait les récupérer par les arts. Tel n'est pas mon objectif.

- 30 -


DIRECTION COMMUNICATIONS
MRI

NNNN

ZCZC AMA233

SEINE
.KEBEC

QP4774 85.09.12. 1724

R COTE DE F BOUVIER MRIQ

CC J JOLI-COEUR, MRI L BEAUDOIN, PARIS

DS LE COMPTE-RENDU QUE J AI FAIT DE NOTRE ENTREVUE AVEC
L AMBASSADEUR BOUCHARD, LE 21 AOUT, JE MENTIONNAIS QUE NS AVIONS

PROMIS A M. BOUCHARD UNE DOCUMENTATION COMPLETE SUR LA COOP. F/Q.

AVEZ-VS TOUS LES ELEMENTS PR LUI FAIRE PARVENIR CE DOSSIER.
SINON QUELS DOCUMENTS POUVONS-NS AJOUTER.

FIN/AG

NNNN

COMPTE-RENDU

de la rencontre avec le nouvel ambassadeur désigné du Canada
en France, M. Lucien Bouchard

Mercredi, 21 août 1985

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. Lucien Bouchard, Ambassadeur du Canada en France
M. Lacharité, Coordination fédérale-provinciale, M.A.E.
M. Jacques Joli-Coeur, Directeur des affaires françaises, MRI
M. Marcel Cloutier, directeur associé aux affaires françaises
M. François Bouvier, conseiller aux affaires françaises, MRI
M. Christian Deslauriers, coordonnateur des relations fédé-
rales-provinciales au MRI.

* * * * *

À l'occasion de sa visite au Québec, une rencontre a eu lieu
entre le nouvel Ambassadeur désigné en France et la Direction
des affaires françaises au M.R.I.

Voici quelques-uns des points qui sont ressortis des déclara-
tions de l'Ambassadeur.

1)

[REDACTED] Il dit avoir consulté l'ensemble
des dossiers des dernières années et en être arrivé à la
conclusion que la volonté politique du gouvernement Trudeau
a été frustrée par "l'establishment" fédéral en matière
économique et de défense.

Ces gens ne veulent pas comprendre la nécessité pour le
Canada de disposer de points d'appui en dehors des États-
Unis et [REDACTED]

.../2

- 2) Monsieur Bouchard envisage son mandat comme représentant une rupture radicale par rapport aux attitudes précédentes d'Ottawa sur la scène de Paris. Non seulement il ne cherchera pas à mettre des bâtons dans les roues de la coopération franco-québécoise mais au contraire il fera tout en son possible pour favoriser "la consolidation de l'identité québécoise" en France. Il n'a aucune intention de relancer les querelles juridico-diplomatiques. Dans la mesure où des problèmes pourraient surgir à ce niveau, il souhaite qu'ils soient discutés au Canada et non en France.

Selon lui, la politique de confrontation du gouvernement précédent était une mauvaise politique. Désormais, il envisage une période de décrispation pour au moins la durée de son mandat à Paris.

- 3) L'Ambassadeur s'engage sur un terrain bien glissant lorsqu'il propose que l'Ambassade et la Délégation générale offrent "le spectacle de la collaboration" à Paris. Il évoque des projets d'actions conjointes dans divers secteurs y compris le secteur culturel.
- 4) Monsieur Bouchard a manifesté un intérêt particulier pour les questions culturelles. Il semble refuser d'admettre que le Québec et le Canada ne puissent pas collaborer dans ce secteur sur le territoire français. Il a mentionné qu'un groupe de travail a été constitué à Ottawa sur cette question et qu'il est probable que l'intégration du Centre culturel canadien à l'Ambassade sera recommandée. Ce groupe de travail proposera aussi une nouvelle programmation. Un nouveau directeur est prévu en la personne de monsieur Yoland Guérard. Il est question que l'actuel directeur, monsieur Herbiet, continue à exercer des fonctions au Centre culturel.
- 5) Enfin, monsieur Bouchard a demandé que la D.A.F. et la Délégation générale lui fassent parvenir une documentation exhaustive sur les relations franco-québécoises: bilan de la coopération, etc.


François Bouvier

c.c.: Yves Martin
Léo Paré
Louise Beaudoin
Robert Côté

22 août 1985



COMPTE-RENDU

de la rencontre avec le nouvel ambassadeur désigné du Canada
en France, M. Lucien Bouchard

Mercredi, 21 août 1985

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. Lucien Bouchard, Ambassadeur du Canada en France
M. Lacharité, Coordination fédérale-provinciale, M.A.E.
M. Jacques Joli-Coeur, Directeur des affaires françaises, MRI
M. Marcel Cloutier, directeur associé aux affaires françaises
M. François Bouvier, conseiller aux affaires françaises, MRI
M. Christian Deslauriers, coordonnateur des relations fédé-
rales-provinciales au MRI.

* * * * *

À l'occasion de sa visite au Québec, une rencontre a eu lieu
entre le nouvel Ambassadeur désigné en France et la Direction
des affaires françaises au M.R.I.

Voici quelques-uns des points qui sont ressortis des déclara-
tions de l'Ambassadeur.

1)

[REDACTED]

[REDACTED] Il dit avoir consulté l'ensemble
des dossiers des dernières années et en être arrivé à la
conclusion que la volonté politique du gouvernement Trudeau
a été frustrée par "l'establishment" fédéral en matière
économique et de défense.

Ces gens ne veulent pas comprendre la nécessité pour le
Canada de disposer de points d'appui en dehors des États-
Unis et [REDACTED]

.../2

- 2) Monsieur Bouchard envisage son mandat comme représentant une rupture radicale par rapport aux attitudes précédentes d'Ottawa sur la scène de Paris. Non seulement il ne cherchera pas à mettre des bâtons dans les roues de la coopération franco-québécoise mais au contraire il fera tout en son possible pour favoriser "la consolidation de l'identité québécoise" en France. Il n'a aucune intention de relancer les querelles juridico-diplomatiques. Dans la mesure où des problèmes pourraient surgir à ce niveau, il souhaite qu'ils soient discutés au Canada et non en France.

Selon lui, la politique de confrontation du gouvernement précédent était une mauvaise politique. Désormais, il envisage une période de décrispation pour au moins la durée de son mandat à Paris.

- 3) L'Ambassadeur s'engage sur un terrain bien glissant lorsqu'il propose que l'Ambassade et la Délégation générale offrent "le spectacle de la collaboration" à Paris. Il évoque des projets d'actions conjointes dans divers secteurs y compris le secteur culturel.
- 4) Monsieur Bouchard a manifesté un intérêt particulier pour les questions culturelles. Il semble refuser d'admettre que le Québec et le Canada ne puissent pas collaborer dans ce secteur sur le territoire français. Il a mentionné qu'un groupe de travail a été constitué à Ottawa sur cette question et qu'il est probable que l'intégration du Centre culturel canadien à l'Ambassade sera recommandée. Ce groupe de travail proposera aussi une nouvelle programmation. Un nouveau directeur est prévu en la personne de monsieur Yoland Guérard. Il est question que l'actuel directeur, monsieur Herbiet, continue à exercer des fonctions au Centre culturel.
- 5) Enfin, monsieur Bouchard a demandé que la D.A.F. et la Délégation générale lui fassent parvenir une documentation exhaustive sur les relations franco-québécoises: bilan de la coopération, etc.


François Bouvier

c.c.: Yves Martin
Léo Paré
Louise Beaudoin
Robert Côté

22 août 1985



Bureau du sous-ministre

Québec, le 8 août 1985

M. R. I.

AOU 12 1985

AFFAIRES FRANÇAISES

NOTE A: Monsieur Jacques Joli-Coeur
DE: Jean Fortin
OBJET: Visite à Québec de l'ambassadeur du Canada en
France, M. Lucien Bouchard
C.C.: M. Yves Martin
M. Léo Paré
M. Lucien Vallières

M. Claude Lacharité du MAE m'apprenait vendredi en fin d'après-midi que l'ambassadeur du Canada désigné en France, M. Lucien Bouchard, a décidé de devancer au 21 août prochain la visite à Québec pour rencontrer des représentants du gouvernement québécois. Mon interlocuteur a précisé que cette décision a été prise en raison du fait que M. Bouchard voulait s'installer à Paris dès le 3 septembre prochain.

pour 
JEAN FORTIN
Coordination des relatins
avec le gouvernement fédéral



M. R. I.

JUIL 18 1985

AFFAIRES FRANÇAISES

Bureau du sous-ministre

NOTE A: M. Jacques Joli-Coeur
CC.: MM. Yves Martin
Léo Paré
DE: Jean Fortin
DATE: 16 juillet 1985

OBJET: Visite de l'ambassadeur désigné du Canada en France,
M. Lucien Bouchard

M. Michel Pelletier du MAE m'indique ce jour que l'ambassadeur désigné du Canada en France, M. Lucien Bouchard, a exprimé le désir de se rendre rencontrer des représentants du gouvernement québécois "de niveau approprié" peu de temps avant d'entrer en poste. Mon interlocuteur ajoute que cette visite à Québec pourrait avoir lieu au début de septembre. Il précise que M. Bouchard aimerait également pouvoir rencontrer notre déléguée générale à Paris, Mme Louise Beaudoin, avant de s'installer dans la capitale française. Nous sommes convenus de garder le contact à ce sujet au cours des prochaines semaines.


JEAN FORTIN
Coordination des relations
avec le gouvernement fédéral

le carabini

Bibliothèque de la Législature,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, P. Q.

Vol. XXI, No 18

DÉTENTEUR DES TROPHÉES LE "DROIT" ET "BRACKEN"

Jedi le 1 février 1962

Castorius aux urnes !

Le 7 février auront lieu les élections générales pour établir les représentations des divers partis au Parlement-Ecole

Jusqu'à date, trois partis sont en lice: le parti Indépendant dirigé par Brian Mulroney (Droit II), Le Nouveau Parti Démocratique, dont le chef est Jean-Paul Gagnon (soc. IV) et le parti pour l'Indépendance Nationale aux destinées duquel présidera Jean Garon (Econ. IV).

Il y a des rumeurs à l'effet que la faculté de Commerce serait enceinte d'un parti; espérons qu'elle accouchera bientôt, car la date limite pour l'inscription des partis est le 2 février à 5 hres p.m.

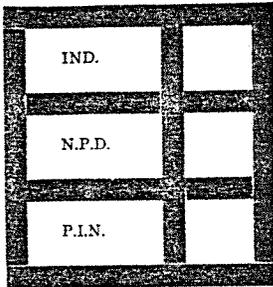
Le parlement-école tiendra sa session les 15, 16 et 17 février et chaque parti y sera représenté proportion-

nnellement au nombre des votes qu'il aura reçus. Si un parti obtient 25% des votes, il lui sera accordé 25% des sièges.

Chaque parti aura un représentant par faculté et les Présidents de facultés seront secrétaires d'élections officiés dans leurs facultés respectives. M. Firmin Bernatchez agira comme président général d'élections.

Il serait souhaitable que tous les étudiants, si possible, se prévalent de leur droit de vote, de façon à ce que le Parlement-Ecole soit représentatif de l'opinion générale du milieu étudiant.

Fac similé d'un bulletin de vote.



NOS FUTURES ETOILES

Entendu dans l'autobus, sur la Cité universitaire, d'un étudiant en Commerce à un autre en Commerce, le tout très sérieusement:

— Le laïcisme, l'indépendantisme, l'éséparatisme pis l'ocialisme, pour moi c'est pas mal toute pareil, ça...

La par tout le monde, dans le dernier Carahin: "Les Grands Balais (sic) Canadiens". Entrée gratuite pour les étudiantes en Sciences Domestiques, sans doute.

Le Ciné-Club Socio-médical de Québec présente "Les Fausses Hontes"; morale: il faut savoir porter ses "responsabilités" jusqu'au bout. La semaine prochaine, la suite intitulée: "La belle-mère d'une fille-mère".

Hubert

Les villégiateurs

On attendait son discours avec impatience. Sous les candélabres d'argent de la Maison du Québec, l'interlocuteur des Voix du Silence forgerait les mots magnifiques qui crieraient à la face du monde la gloire d'être canadien-français.

Mais, dans leur belle redingote toute neuve et leurs souliers qui craquaient, les cousins pauvres ont été déçus. Il a seulement parlé de leur "culture qui vient".

Voilà, cendrillons d'un soir, nous n'avons pas eu droit au lyrisme de Malraux. Il est révélateur que notre seul avenir ait trouvé grâce à ses yeux: on ne juge pas ce qui n'existe pas encore.

Un jour, pourtant, il faudra bien l'admettre: notre nation est une belle au bois dormant. La mauvaise fée Sclérose a étouffé chez nous toute pensée originale, toute création inspirée — ou à peu près. Le temps s'est arrêté; l'évolution s'est heurté à un ultime cran d'arrêt. Ici a pris fin l'effort millénaire de l'esprit humain. En ce sens, la province de Québec est la Floride des intelligences: elles y viennent en villégiature, pour s'y reposer, rentrer dans le rang. Ce pays est celui des valeurs reçues.

Comment ne pas admettre alors que notre civilisation en est une marginale? Les grands mouvements de la pensée contemporaine ne nous effleurent qu'à peine. L'univers se fait, se défait et se pense sans nous. Pendant que les autres nations donnent au monde des témoins inquiets qui cherchent Dieu et s'interrogent sur l'homme, les canadiens-français mangent des hot-dogs et ouvrent des boîtes de conserve. Le sang coule en Algérie? Les Chinois, les Indiens (des Indes s'entend; les nôtres, naturellement, font de l'embonpoint) les Haïtiens, les autochtones d'Amérique Latine crèvent de faim? Sommes-nous troublés? Pensez-vous! "Voilà ce qui attend ceux qui rejettent Dieu et le capitalisme", répondons-nous.

Bien sûr, la révolution ne grande pas chez nous. Il n'est rien de plus prudent qu'un ventre bien rempli. Au terme de notre recherche métaphysique, nous avons trouvé une automobile, un appareil de télévision et deux pots-au-feu quotidiens qui incombent à jamais la satisfaction de nos idéaux religieux et humains.

Pour beaucoup d'entre nous, le christianisme est devenu une religion d'apaisement. Loin de voir en lui la confrontation dure et virile du réel et de nos aspirations à un absolu, nous le concevons très souvent comme un moyen d'exorciser le défi lancé par la souffrance des autres — une façon de domestiquer les remords et de garder nos pantouffles bien au chaud. Notre foi elle-même s'est institutionnalisée. Ce n'est pas cette flamme inquiète et dévorante, à mi-chemin entre l'angoisse et la certitude, mais bien quelque chose d'arrivé, de méprisant et de monnayable aussi.

Car nous sommes des catholiques en place, avec, souvent, un esprit de caste qui nous fait dédaigner sans distinction les hommes de l'autre monde: communistes, musulmans ou athées qui, tel Camus, séchant de désespoir dans un univers sans Dieu, recherchent quand même la sainteté. Tous ceux qui pensent et vivent différemment de nous, nous disons d'eux, à l'instar des Grecs, qu'ils sont des barbares. Mais c'est là notre seule analogie avec le peuple créateur de l'Athéna pensive, n'ayant reçu de lui que son intolérance.

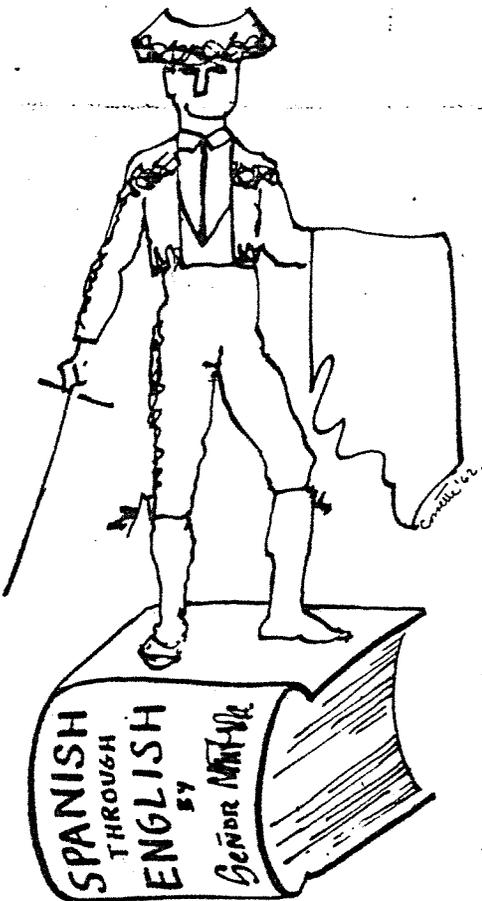
Il n'est que voir la fadeur de nos arts religieux pour nous rendre compte du peu de profondeur de notre foi. Nos églises, pour la plupart, ne sont que les pâles répliques des grands temples européens. La statuaire croupit dans le plâtre moulé, tandis que les fresques multiplient la sainte Vierge roman-savon et le saint Joseph bonasse. Où est donc ce sens du sacré et cette foi vibrante que nos ancêtres ont inscrits dans les cathédrales de pierre, à Chartres, à Reims, à Notre-Dame de Paris et ailleurs?

Subsiste-t-il un espoir? Il y a les jeunes, c'est-à-dire, nous tous. Mais il nous faudrait drôlement changer. Nous ne sommes jamais descendus dans la rue qu'une fois l'an, pour le carnaval. Bien sûr, il y a ceux qui s'indignent; seulement, ceux-là sont très tôt visités des foudres bienveillantes de l'autorité. Au Québec, le silence est le commencement de la sagesse.

Mais les autres? Les autres, ils ont compris. C'est pourquoi ils se préparent, dans une médiocrité plus ou moins bien supportée, à jouer demain les rôles de personnages officiels. C'est-à-dire, à entrer dans cette catégorie de gens qui reçoivent, aux Fêtes, dix flacons de quarante onces en cadeaux, en donnent dix autres en retour et en boivent vingt.

Ce sont là des choses qui font mal à entendre — et à écrire. Mais il nous faut cesser de jouer à l'autruche. Regardons plutôt au loin "venir notre culture".

Lucien Bouchard



A CHACUN SON PIEDESTAL...

(... ET LE DÉBAT CONTINUE EN PAGE 9)

CHOSSES PAS SÉRIEUSES EN PAGE DIX

CHOSSES SÉRIEUSES EN PAGE SIX ET SEPT

Le Parti pour l'Indépendance

POURQUOI L'INDEPENDANCE ?

Le Parti pour l'INDEPENDANCE NATIONALE croit que l'indépendance du Québec est légitime: en effet, l'article 1, par. 2, de la Charte des Nations Unies reconnaît "le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes", (principe des nationalités).

La légitimité de notre cause est donc garantie; maintenant, disons pourquoi nous voulons l'INDE-

pendance pour ce quart de siècle, campagne honteuse puisque cette génération appartient à "l'une des deux grandes races, des deux grandes nations qui forment le beau Canada."

Les partisans de l'Indépendance appellent cette attitude honteuse un jeu de valet qui quête un pourboire. Ceci est indigne d'un peuple qui se respecte.

Niveau culturel:

La langue française ne jouit pas d'un prestige très élevé, confédérativement parlant. Il suffit de regarder ce qui se passe depuis 95 ans dans le fonctionnarisme fédéral, dans les forces armées, dans les grandes corporations gouvernementales; il suffit de se promener dans les gares du CNR, de monter dans un train ou de voyager par TCA pour s'en rendre compte.

Cependant l'Indépendance faite, la langue française devient la langue officielle du Québec.

On s'amuse en français.

On TRAVAILLE en français.

On cesse de considérer le français comme une langue folklorique de survivants. La langue française commence à exprimer vraiment la

graphique, le situent au confluent des influences en politique internationale.

Niveau économique:

L'Indépendance assurant au Québec le contrôle de la politique fiscale de la politique monétaire, de la politique douanière, des transports et communications, etc., les Canadiens français disposent de moyens plus nombreux et plus adéquats pour réaliser leur bien-être dans une économie qu'ils auront la possibilité de diriger.

Niveau psychologique:

95 ans de Confédération ont créé un climat psychologique désastreux pour les Canadiens français.

Ainsi, pour être Canadien à part entière, le Canadien Français doit être bilingue, les autres peuvent être unilingues;

le Canadien français, à l'école, entend vanter les beautés de la langue française, on l'oblige à apprendre l'anglais pour gagner sa vie;

le Canadien français croit entrer à une université française, il étudie dans des manuels en langue anglaise;

on lui recommande de se défaire de son complexe d'infériorité, on lui affirme qu'il n'a pas la maturité de se diriger lui-même.

Et l'on est surpris du manque d'ambition des Canadiens français, de son respect humain, de sa gêne! On l'a habitué au mépris de lui-même, on lui demande la grandeur et la fierté.

Essayer de trouver un peuple qui a grandi et qui s'est épanoui dans de telles conditions?

Le PARTI pour l'INDEPENDANCE NATIONALE veut rendre le Québec aux Québécois, ça nous revient, on l'exige.

culture d'un peuple, ce qu'il vit, ce qu'il cherche, ce qu'il ressent, et ce qu'il veut collectivement.

Plan social:

Nous n'avons pas à démontrer ici la proportion des Canadiens français dans le fonctionnarisme fédéral quelqu'en soit le domaine; la meilleure façon de le faire est de n'en point parler.

Toutefois, le français devenant officiel pratiquement, les Canadiens français peuvent accéder à tous les postes. On ne les juge plus à leur bilinguisme mais selon leur compétence. Pour illustrer, aller à l'Anglo Pulp Co.

Au niveau national, (i.e. de l'Etat du Québec) nous ne demanderons plus 20% ou 30% des postes, nous exigerons dans le Québec tous les postes ou à peu près, que ce soit dans le fonctionnarisme, l'administration, etc.

Niveau international:

Québec acquiert par l'Indépendance un statut au sein des peuples libres. Il peut contracter les alliances et les ententes qu'il lui plaît, de même qu'il peut accepter les compromis qui l'avantagent.

La culture française du peuple québécois, son histoire mêlée à celle de la Grande-Bretagne et du Commonwealth, sa situation géo-

Nous y sommes!

Deux conceptions s'affrontaient dans l'organisation du Parlement-Modèle. Pour leur part, les partisans de l'INDEPENDANCE du Québec ont fortement appuyé le projet d'une élection sur le campus. Depuis longtemps ils envisageaient de se présenter à cette élection.

A cette fin, un comité provisoire avait été formé pour préparer une constituante en vue de la fondation du PARTI pour l'INDEPENDANCE NATIONALE. Ce comité, composé de Mlle Michelle Blouin et de MM. Jean Garon, président, Germain Boulanger, Lucien Lessard, Michel Letellier, Pierre de Bané, Gilles Dolbec, Claude Archambault et J. Ghislain Levasseur, fit part de ses activités lors de l'assemblée du 18 janvier au Cercle des Etudiants où fut fondé le PARTI pour l'INDEPENDANCE NATIONALE. Au cours de la même assemblée, Jean Garon, étudiant à la Faculté des Sciences Sociales, a été élu chef du PARTI pour l'INDEPENDANCE NATIONALE.

L'ETAT du QUEBEC, quelle que soit leur dénomination ou appartenance politique actuelle. Les partisans de ce parti seront d'abord et avant tout les partisans de la SOUVERAINETE DU QUEBEC.

Le PARTI pour l'INDEPENDANCE NATIONALE tient pour enfantine et irresponsable la thèse des deux vieux partis, à savoir que le

Laurendeau: "Donnez-nous une enquête royale sur le bilinguisme"
Dief: "NO"

Parlement-Modèle doit être la caricature exacte de l'Assemblée Législative. Les partisans de l'INDEPENDANCE DU QUEBEC, en effet, considèrent que le Parlement-Modèle est une activité étudiante qui doit représenter l'opinion des étudiants. Etant désormais une commission permanente de l'AGEL, le Parlement-Modèle doit alors être l'affaire des 5000 étudiants du campus et non pas l'apanage d'un petit groupe de 50 qui revendiquent le monopole de l'art de la politique.

Dit bêtement: on voulait empêcher les étudiants de se prononcer: le PARTI pour l'INDEPENDANCE NATIONALE a voulu justement défendre le droit de vote.

Car la question en cause est d'une extrême importance: POUR ou CONTRE l'Indépendance du Québec. Certes, la discussion est loin d'être tranchée; nous ne voulons pas la clore par ces élections, bien au contraire: la susciter et, peut-être, y répondre, à notre façon. Pour une fois, les étudiants universitaires peuvent jalonner la pensée politique au Québec. La population québécoise attend beaucoup de nous: QUI OSERA LA DECEVOIR?

"Un peuple qui veut vivre doit faire autre chose que ne pas mourir"
Lionel GROULX

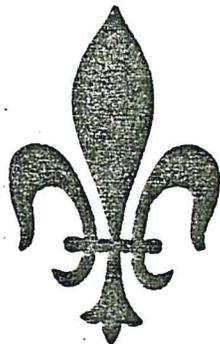
"Une minorité qui veut vivre ne doit pas abandonner la maîtrise de ses destinées à une majorité de culture étrangère"
Marcel CHAPUT

Nos représentants

Ceci n'est qu'une liste partielle des étudiants qui ont accepté de vous représenter au Parlement-Modèle sous l'égide du PARTI pour l'INDEPENDANCE NATIONALE:

- Jean Garon, chef du Parti,
- Claude Archambault, organisateur en chef,
- Germain Girard
- Michel Letellier
- Jacques Mathieu
- Lucien Lessard
- Michelle Blouin
- Germain Boulanger
- Pierre Lamonde

- André Routhier
- Carol Painchaud
- Denis Bédard
- Maurice Turgeon
- Jacques Jolicoeur
- Gilles Dolbec
- Claude Labarre
- J.-Ghislain Levasseur
- Laurent Bélanger
- Gaston Bernier



le carabin

Bibliothèque de la Législature,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, P. Q.

Vol. XXI, No 19

DÉTENTEUR DES TROPHÉES LE "DROIT" ET "BRACKEN"

Jeudi le 8 février 1962

Notre part du "magot"

Les demandes de prêts seront complètement révisées et les étudiants dont la situation n'a pas changé recevront un montant égal à celui qu'ils ont reçu l'année précédente.

Dès jeudi dernier, l'Exécutif de l'AGEL a commencé à faire des démarches pour éclaircir la situation. Vendredi à 2 h. 30, il a soumis à Monsieur Alexandre Larue le chef de Cabinet de Monsieur Lesage, un rapport pour présenter au Premier Ministre (c.f. texte à la page 10).

Durant toute la dernière fin de semaine, notre exécutif et notre président se sont "demenés" pour réaliser ce que des malins pourraient appeler un chant du cygne, et leurs efforts ont été couronnés de succès. Lundi à 5.15

hrs p.m. M. Renaud Santerre a eu un entretien avec le premier ministre qui lui a assuré que "ça changerait" (et cette fois c'est vrai).

Enfin, la bataille est terminée. L'Exécutif rencontrera Monsieur Gérin Lajoie pour étudier avec lui un projet de distribution des bourses et des prêts, qui établirait une certaine régularisation de sorte que les étudiants pourraient savoir d'avance qu'ils peuvent compter sur tel montant, à telle date.

M. Gérin-Lajoie

"Il n'estre aucunement dans les vues du gouvernement actuel de diminuer le montant de ces prêts. Au contraire, nous avons la ferme intention de maintenir les prêts aux étudiants au même niveau qu'à la même valeur que l'an dernier, le montant maximum étant de \$500, tel que prévu par la loi. A cette fin, le même mode d'évaluation que dans le passé continuera d'être utilisé pour déterminer le montant du prêt consenti, conformément aux besoins des étudiants.

"Afin de corriger la situation en vertu de laquelle certains étudiants subiraient une diminution du montant de leur prêt, les hauts fonctionnaires de mon ministère réviseront chacun de ces cas selon les principes dont je viens de parler. C'est donc dire que tous ces étudiants verront cette situation rectifiée dans la mesure ou leur condition financière et leurs besoins sont les mêmes que l'an dernier."

LE PARTI DE L'INDEPENDANCE REMPORTE LES ELECTIONS

Le P.I.N. a remporté les élections sur ses deux adversaires, mais devra former une coalition avec l'un deux (probablement le N.P.D.). Il a obtenu 989 votes, soit 46% de votes exprimés, alors que le parti économique et politique (P.E.P.) obtenait 695 votes (en Commerce et Sciences principalement). Ce parti fut formé à la dernière minute et réunit des éléments divers des libéraux et des conservateurs. Le N.P.D. a fait très belle figure avec 468 votes.

Le parlement siégera vendredi et samedi prochain. L'ouverture officielle et le Discours du Trône aura lieu jeudi soir. Les séances auront lieu à la faculté de Commerce.

P.I.N. P.E.P. N.P.D.

Droit	67	55	31
Gén. For.	47	21	22
Médecine	140	26	60

Commerce	89	382	18
Sciences	269	98	119
Pédagogie	106	26	53
Sc. Sociales	66	9	83
Sc. Domestiques	17	47	17
Lettres	39	13	36
Agriculture	92	6	4
Philo.	9	4	4
Géographie	20	2	4
Musique	2	1	2
Collège Univ.	26	3	15

**DEUX
LAVALLOIS
"REVIENNENT"
D'AFRIQUE
VOIR
PAGES 6 et 7**

ASSEMBLÉE

Club Conservateurs
de Laval

Lundi soir, 8 heures.
175, rue St-Jean.

L'AGEL SE CONSTRUIT

Lors de la dernière session, le Grand Conseil a approuvé à l'unanimité (plus applaudissements) le principe de l'affectation des argents auparavant consacrés au Laval annuel, à un fonds spécial devant servir à l'érection future d'une maison agélienne.

Par la même résolution le Grand Conseil a donné mandat au Conseil Exécutif de faire les demandes nécessaires à cet effet auprès des autorités Universitaires.

Le Grand Conseil a pris là, il nous semble, une décision très importante et qui affectera le bien-être futur de tout le groupe étudiant et qui contribuera assurément à assurer plus de cohésion au sein de ce groupe qui, en s'agrandissant, sent de plus en plus, actuellement, ses liens internes se desserrer.

Le projet prévoit une salle de réunion, une salle de repos et une salle de danse. Le contrôle de cette maison serait (on l'espère) en majeure partie exercé par l'AGEL, et tous les étudiants y seraient toujours chez eux.

En vue de faire de cette oeuvre une affaire commune à laquelle tous les étudiants pourront participer activement, le Conseil Exécutif lance une invitation à tous les étudiants qui ont du talent pour le dessin et de l'imagination, et qui veulent présenter des esquisses qui serviraient éventuellement à la préparation des plans de cet édifice.

Voici le texte de la Résolution passée au Grand Conseil lors de sa dernière session:

RÉSOLUTION

— Vu que les membres de l'association semblent manifester un désintéressement sans cesse accru à l'endroit du Laval;

— Vu que ce désintéressement s'est manifesté de façon particulière au moment de la démission de l'ancien directeur du Laval à la suite du peu de collaboration qu'il avait reçu;

— Vu que ce désintéressement a atteint son point culminant par l'impossibilité de trouver un remplaçant au directeur démissionnaire, malgré deux demandes de candidatures par l'Exécutif;

— Vu que cette situation compromet dangereusement la parution du prochain Laval et, à toutes fins pratiques, l'a maintenant rendu impossible;

— Vu l'importance des sommes affectées dans le passé à cette publication et la nécessité de leur assigner maintenant une utilisation conforme aux meilleurs intérêts de l'Association;

— Vu que l'affectation de ces argents à un fond spécial en vue de l'érection future d'une maison agélienne servirait bien nos intérêts supérieurs;

— Vu que les étudiants revendiquent l'honneur de contribuer d'une façon tangible au bien commun et celui de poser un geste significatif dans ce sens qui ne saurait mieux s'exprimer que dans un apport substantiel au développement de leur cité universitaire;

A ces fins, il est résolu:

1) Que soit accepté en principe l'affectation à un fonds spécial devant servir à l'érection future d'une future maison agélienne des argents jusqu'ici consacrés à la publication de Laval;

2) Que l'Exécutif reçoive mandat de faire les démarches nécessaires à cet effet et qu'il soumette au Conseil à sa prochaine séance régulière, un projet qui soit de nature à réaliser les fins proposées.



LE TROPHÉE "COQUILLE"

... Après les trophées "Le Droit" et "Bracken" !

LA REPUBLIQUE DU QUEBEC PROCLAMEE

Bibliothèque de la
Législature Provinciale
Hôtel An...
Ordonn...

Le Parlement Modèle tiendra sa session dans la salle des Bills Publics au parlement provincial de Québec. Il commencera à siéger à 7.30 hrs p.m. jeudi le 15 février, reprendra ses séances vendredi matin et vendredi soir, pour terminer samedi matin.

Le Gouvernement séparatiste de monsieur Jean Garon a choisi comme président de la chambre, le député fédéral Jean-Noël Tremblay qui, depuis quelque temps, est très bien connu dans les milieux séparatistes... et aussi dans les mi-

lieux conservateurs... même raison.

Le Parlement Ecole de Laval fera sûrement parler de lui cette année, car ce sera la première fois qu'un groupement séparatiste passera de la théorie à l'action pour essayer de réaliser concrètement le séparatisme de façon sérieuse. D'autant plus sérieuse que le conseiller juridique du gouvernement n'est nul autre que le Dr André Desgagnés de la Faculté de Droit de Laval dont le renom et la compétence sont bien établis dans le domaine.

le carabin

Vol. XXI, No 20

DÉTENTEUR DES TROPHÉES LE "DROIT" ET "BRACKEN"

Jeudi le 15 février 1962

SECTION HUMORISTIQUE

L'abbé Pierre Gravel est contre les ambassades de pays communistes à Ottawa et contre R.-C. à Québec

Au cours d'un banquet de la Société St-Jean-Baptiste de Boischatel, le curé de cette paroisse, M. l'abbé Pierre Gravel, s'est prononcé contre le principe d'avoir des ambassades de pays communistes, à Ottawa.

Qualifiant ces ambassades de "nids de trahison", l'abbé Gravel a expliqué que c'était là, selon lui, montrer une certaine tolérance envers l'erreur. Les gens ne savent plus que penser devant ce geste de condescendance qui fait que l'erreur et la vérité ont le même droit au pays, a-t-il expliqué.

Abordant le sujet d'un nouveau poste de télévision à Québec, le curé de Boischatel, expliquant que, comme payeur de taxes il avait autant de droit de se prononcer que les professeurs de Laval, il s'est prononcé en faveur d'un poste privé de TV à Québec.

Après avoir exprimé son ennui de toujours entendre la même voix de gauchisme, il a rendu hommage au

poste CJLR comme le poste "de la belle musique à Québec".

Au cours de son allocution, l'abbé Gravel a insisté sur la nécessité de démasquer les anticléricaux et de dénoncer l'infiltration de l'idée communiste chez certains professeurs et sociologues et commentateurs de programmes de télévision.

Sur le plan de la question du séparatisme, il s'est rangé du côté de l'historien Robert Rumilly pour

sa prise de position dans son volume "Le problème national au Canada français". Il a également vanté l'historien pour son histoire de la province de Québec et sa lutte contre le gauchisme.

Le curé de Boischatel s'est également prononcé contre les écoles neutres.

Le Dr F.-Belley, président de la Société St-Jean-Baptiste de Boischatel, présidait la réunion.



Ça grouille...

Après la pédagogie et le génie forestier, c'est à l'agronomie de se faire aller.

Cette année, pour la première fois, les étudiants de la faculté d'agronomie de la Pociatière sont heureux de présenter leur reine, en tant que candidate au titre de Mlle Rouge et Or '62.

Sur la photo apparaît Michelle Ière et son intendant M. Gilles Ouellet. Elle fut prise lors de son couronnement à la Pociatière, auquel assistait M. Pierre Levasseur directeur du festival, Mlle Louise Rousseau directrice du comité des reines, ainsi que les autres candidates au titre de Mlle Rouge et Or.

Bien que la distance de la Pociatière-Québec soit grande, elle n'est sûrement pas un handicap à la participation de la faculté au festival.

Les "Cyniques" à Québec

Rire, action, chanson, trois mots qui caractérisent l'activité de ce groupe d'étudiants de l'Université de Montréal qui nous visiteront le 25 février à la salle Marquette, dans le cadre de notre festival.

Vedettes de 3 ciné-cabarets à Montréal, ce groupe de 10 étudiants nous présenteront leurs monologues, leurs dialogues, leurs chansons, tous plus cyniques (et même sadiques) les unes que les autres.

C'est un spectacle excellent à ne pas manquer!

— PROGRAMME DU FESTIVAL 1962 —

MERCREDI le 21 février:

6.30 P.M. — RASSEMBLEMENT POUR LA PARADE — Rue Laurier.

7.30 P.M. — DEPART —

8.30 P.M. — DANSES POPULAIRES — Carré d'Youville.

9.00 P.M. — REVUE "QU'ON SERT" — Palais Montcalm.

JEUDI le 22 février:

8.30 P.M. — CONCERT UNIVERSITAIRE — Palais Montcalm.

9.30 P.M. — GIGANTESQUE DANSE — Manège Militaire, Grande-Allée.

VENDREDI le 23 février:

7.30 P.M. — Pee-Wee vs équipe étoile féminine.

8.00 P.M. — COLISEE DE QUEBEC: — Hockey — Citadelles et Rouge et Or.

10.30 P.M. — Couronnement de Mlle "Rouge et Or".

11.30 P.M. — Les Jérolas.

11.30 P.M. — Danse des Facultés.

SAMEDI le 24 février:

JOURNEE DES SPORTS:

Quilles, Ballon-Balai, Hockey

(équipes féminines).

6.00 P.M. — SOUPER CANADIEN —

Pavillon Poilack.

8.30 P.M. — SECONDE REPRESENTATION de la

Revue "Qu'on Sert".

9.30 P.M. — DANSE (?) —

DIMANCHE le 25 février:

8.30 P.M. — Salle Marquette

REVUE CINE-CABARET

de l'Université de Montréal.

LE BAL DES COUVERCLES

Ce n'était pas un jeu cette élection. On ne joue pas à la sécession: on la désire et on la fait.

Serions-nous, par hasard, moins veules que nous le croyions? La question est posée aujourd'hui par 989 votes. Attention, pas des votes de zouaves ou de membres d'une quelconque garde paroissiale. Les derniers de tous ces héros sont morts au combat. D'une drôle de manière, cependant: ils souquaient ferme, face à l'hérésie et au communisme, lorsque le ridicule les a lâchement frappés, dans le dos.

Non, cette fois-ci, le cri d'alarme est jeté par les étudiants. Sauf erreur, il s'agit d'un précédent. Jamais encore, on n'a vu des étudiants universitaires confesser leur foi dans l'indépendance du Québec, d'une façon aussi articulée. On aurait pu attendre des journaux qu'ils en fassent davantage état. Il est vrai qu'il eut été difficile, pour certains esthètes de la pensée politique, de rationaliser une telle manifestation de nationalisme.

La conspiration du silence profitera à tout hasard à nos ministres canadiens-français, à Ottawa. En ce sens qu'elle les dispensera de se fendre en quatre pour expliquer de nouveau à M. Diefenbaker toute la futilité du séparatisme. Ils éprouveront ainsi d'autant moins de difficultés à persuader leur employeur de la béatitude conservatrice où nage la province. Ceux-là pourront bien administrer leurs somnifères au premier ministre, les gens en place pourront continuer de "s'imposer", comme ils disent, (s'imposer dans quoi? L'art de faire des compromis?) rien n'y changera rien.

Pour emprunter une image à Jean Cau, ils ne sont que des couvercles sagement posés sur la marmite canadienne-française en train de mijoter. "Il faut, bla, bla, bla, s'imposer, bla, bla, bla, lutter, bla, bla, bla, dans la Confédération". Ainsi parlent les couvercles avant de foutre le camp en l'air.

Des bouffées d'air frais commencent à circuler au Québec. Pour une fois, les réactions y sont saines. La jeunesse s'agite, s'inquiète. Elle ne veut plus écouter ses aînés qui lui disent de s'endormir bien sagement. La resurgence du nationalisme canadien-français, c'est, pour elle, le prodrome à la naissance d'une génération plus intransigente et plus inspirée que la précédente. Nos "élites" de demain ne se contenteront plus de bomber le torse à la St-Jean-Baptiste. Leurs indignations et leur soif d'indépendance ne s'exprimeront plus seulement dans la tribune des lecteurs du "Devoir".

La tendance est d'ailleurs générale. En droit comme en agriculture, la majorité opte pour la libération nationale. Il faut voir, par exemple, dans les 94 votes indépendantistes de la faculté d'agriculture un symptôme de ce nationalisme qui prévaut toujours dans les milieux ruraux de la province. De même, la majorité séparatiste enregistrée à la faculté de Droit y marque la fin d'une époque: celle où l'idée de l'indépendance faisait s'esclaffer tout le monde.

Tel est, nous semble-t-il, le sens des 989 votes indépendantistes.

Ce message a d'ailleurs été tranqué par les circonstances électorales qui l'ont entouré. Nous entendons, par là, la formation de ce "melting-pot" qu'est le Parti Economique et Politique, vulgairement appelé "pep". Liguant leurs forces chancelantes au chauvinisme de la Faculté de Commerce, les "vieilles jeunesses" se sont approprié 695 votes qui ne révèlent rien du tout. Que les étudiants en commerce aient donné une majorité de 293 voix au "pep" ne nous apprend rien, sinon qu'ils se sont habillés en étudiants de la Faculté de Commerce pour aller voter. Au surplus, le "pep", c'est l'écran de fumée derrière lequel les vieux partis masquent leur opposition au séparatisme — un cheval de bataille que tout le monde voudrait bien voir dans son écurie.

Le dépouillement du scrutin nous a aussi révélé une surprise: il apparaît que le Nouveau Parti Démocratique recrute de plus en plus d'adeptes sur le campus. Qu'un parti socialiste jouisse d'autant de faveur chez les étudiants montre bien que l'opportunisme électoral des vieilles formations politiques a vu ses plus beaux jours. Les électeurs de demain exigeront de leurs chefs qu'ils insufflent des idées neuves à leurs programmes d'action. Remarquons, entre autres, la faveur que connaît présentement le NPD à la faculté des Sciences Sociales, où il a récolté 83 voix, soit 17 de plus que le PIN. Le nouveau parti a également le vent en poupe dans les facultés aussi réfractaires jusqu'ici que celle de Sciences, Médecine, Lettres, Pédagogie et Droit. Ce sont là, pour lui, autant de signes prometteurs.

La signification du référendum ne souffre donc pas tellement d'équivoque: l'intelligentsia étudiante ne croit plus dans les anciens partis. Elle veut maintenant l'indépendance et préfère la planification aux vieux clichés politiques. Qui peut l'en blâmer?

Lucien Bouchard

a la marge

Experts et démocratie

Sans parler de catastrophes, il faut tout de même reconnaître que les "experts" compliquent plus qu'ils n'éclaircissent.

En effet, leurs propos contradictoires rendent la discussion intelligente (et intelligible) entre hommes de la rue de plus en plus difficile.

Un exemple qui frappe: Linus Pauling et Edward Teller, "experts" en matière de bombes atomiques, radioactivité etc., s'il y en a, tirent des conclusions diamétralement opposées de données identiques.

Pour l'un, la radioactivité a déjà atteint un point dangereux, tandis que pour l'autre le monde pourrait raisonnablement continuer d'absorber d'énormes quantités de radioactivité sans pour autant être le moindrement "contaminé".

Les implications pratiques ici sont de première importance. Pour l'un, une guerre atomique reste impensable. Pour l'autre, par contre, elle est un risque qui vaut bien la peine d'être encouru si l'existence même de nos libertés démocratiques est en jeu.

Ceci crée des "problèmes" pour l'homme de la rue qui, lui, chargé

de son vote, sera appelé un jour à trancher la question.

Un autre exemple: il y a une division nette entre les scientifiques qui condamnent la cigarette comme étant un danger public (cancer etc.) et ceux qui prétendent que cette même cigarette est inoffensive.

Qu'est-ce qu'il faut attendre, alors, de l'homme de la rue responsable qui veut mettre la science à son service? Est-ce qu'il fume, ou est-ce qu'il ne fume pas?

Ce qui arrivera, tout probablement, c'est qu'il choisira selon qu'il est pessimiste ou optimiste. Et nous voilà devant une situation où l'objectivité de la science ne sert qu'à renforcer la subjectivité des préjugés personnels.

Il est évident qu'il n'est nullement question (sauf, peut-être, pour l'humoriste) d'abolir et les experts et la science. Comme l'amour, ils font dorénavant partie du tissu de la vie même!

Mais le problème qu'ils apportent n'est pas pour autant moins grave. Je pense plus particulièrement à ce système de gouvernement qu'on appelle "démocratique". Comment est-ce qu'on peut laisser l'homme de la rue appliquer des solutions que, tout d'abord, il ne comprend pas, et, qu'il ne comprendra jamais à moins d'être plus expert que les experts eux-mêmes?

Revenons à notre exemple de tout à l'heure. A un moment donné il faudra bien que le monde décide si oui ou non il peut se permettre de perpétuer ces explosions atomiques. Et la décision, d'après notre système démocratique, sera confiée à l'homme de la rue qui, muni de son "gros bon sens", aura à choisir entre deux équipes d'experts.

Sur quoi va-t-il se baser pour arriver à la conclusion "correcte"?

Etant donné que son gros bon sens ne saurait lui servir en questions de strontium, demi-vie etc., est-ce qu'il sera poussé à se décider purement en fonction de ses préjugés? Et si oui, à quoi bon les témoignages publics des experts?

Sans trop se fier à ce seul exemple (il est possible, par exemple, que les experts se mettent d'accord avant qu'on n'a à prendre une telle décision), il est tout de même facile de voir jusqu'à quel point la spécialisation "ésotérique" va jusqu'à compromettre une idéologie politique qui place plus de confiance dans l'homme moyen que dans l'homme-expert. Le problème, en un mot, se pose ainsi: La démocratie, qui est axée sur l'homme de la rue,

exige qu'on fasse des choix; mais les experts, eux, rendent ces choix presque impossibles. C'est une question vitale parce que, justement, elle touche à l'existence même d'une idéologie dont elle est la base.

Comment concilier l'opposition qui grandit entre une idéologie qui veut que toute question importante soit décidée par l'homme de la rue, et le fait indéniable que ces mêmes problèmes lui deviennent de plus en plus incompréhensibles? L'on voit déjà un des résultats de cette opposition malheureuse. C'est le soupçon de l'homme moyen, dépassé par les événements, vis-à-vis son gouvernement. Il a l'impression que toute l'affaire lui devient étrangère.

(Suite à la page 9)

le carabin

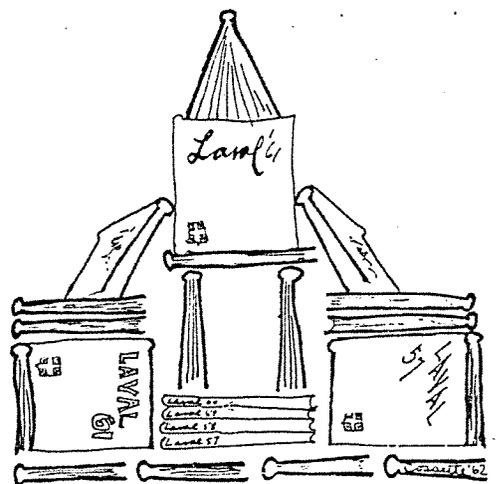
une commission de l'âge, université laval, québec • téléphone aux bureaux de l'âge, pavillon pollack: 681-4631 • les articles paraissant en tribune libre sont la responsabilité de leurs signataires.

directeur: denis de belleval
 directeur adjoint: peter kibura
 rédacteur-en-chef: lucien bouchard
 chef des nouvelles: michel marquis
 page des arts: pierre d'aray
 page des sports: richard plimondon

collaborateurs: j.-marc paradis • roger d'amours • yves tesler • pierre imbeau • fabien caron • michel bellavance • marc tremblay • yvan bernier • louis duclou • georges létoirneau • jean deschênes •

paraît le jeudi • membre de la presse universitaire canadienne • imprimé aux ateliers du quotidien l'âge, 45 avenue légis. lévis • tirage: 3,400 exemplaires • abonnement régulier \$3.00 par an • abonnement de soutien \$5.00 par année • autorisé comme envoi postal de deuxième classe par le ministère des postes, à ottawa • membre de la presse universitaire canadienne •

les maquettes typographiques sont de claudette coocette.



Suggestion pour une maison agélienne

le carak

Bibliothèque de la Législature,
Gouvernement,
P. Q.

Vol. XXI, No 21

DÉTENTEUR DES TROPHÉES LE "DROIT" ET "BRACKEN"

Jeudi le 22 février 1962

EMMERDEMENTS!

On voudrait pouvoir dire "bravo" au Parlement-Modèle de cette année. Pour changer, quoi! Les faits, hélas, ne nous le permettent pas.

Sous l'oeil complaisant de M^e Jean-Noël Tremblay, le gouvernement indépendantiste s'est réfugié durant deux longues séances derrière des subtilités de procédure pour bloquer le vote de la Chambre sur la motion de non-confiance que proposaient les forces conjuguées de l'opposition. Le dénouement ne se fit pas attendre: pressés d'en finir et condamnant le formalisme d'une procédure qui les empêchait seule de renverser le gouvernement, le "Pep" et le NPD décidèrent de ne pas se présenter à la séance de vendredi soir. Effectivement, face à des sièges vides, le cabinet Garon put dès lors adopter tous ses bills à loisir.

Nous attendions du Parlement-Modèle un débat de fond sur l'indépendance nationale, un affrontement de forces sur une question controversée: on ne nous a servi qu'un fastidieux cours de procédure. Pauvres naïfs que nous sommes, nous espérons des plaidoyers sincères et ardents sur l'avenir de la nation canadienne-française, des mises en garde réfléchies contre des solutions précipitées; mais nous n'avons entendu qu'une cacophonie de

points d'ordre, le plus souvent ineptes et sans fondement.

Au surplus, d'un côté comme de l'autre, les interventions — à quelques exceptions près — se fondaient plus sur des improvisations hâtives que sur une préparation sérieuse et adéquate. Le choix de M^e Jean-Noël Tremblay comme orateur de la Chambre n'était d'ailleurs pas fait pour remettre les choses: larmoyant et scolaire, il a ennuyé tout le monde par ses doctes sermons aussi longs que fréquents. Il aurait dû aussi mieux dissimuler ses sympathies transies pour le gouvernement. Une action énergique de sa part aurait été de nature à garder un minimum de décors aux "délibérations".

Notons en particulier la tenue du Pep, qui, lui, n'a déçu personne: il s'est conduit avec toute l'inconséquence et l'irresponsabilité qu'on lui connaissait d'avance. Cette faction d'aventuriers infra-politiques nous a offert le spectacle navrant de Canadiens français avilissant le sursaut d'honneur et de fierté qui anime actuellement le Québec. De ce côté, pas une seule prise de position digne de ce nom, pas un seul effort de compréhension: rien que des agissements de mascarade, de bonnes blagues, des rires gras et de maigres exposés.

Quelques notes encourageantes, cependant: chez le N.P.D., un discours vigoureux et nuancé de Jean-Paul Gagnon; on n'en pourrait dire autant de l'ensemble du parti, pour la bonne raison que sa compétence et son dynamisme sont restés à l'état de puissance pure. On aurait cependant mauvaise grâce de passer sous silence le sérieux et la maturité de la législation présentée par le gouvernement. On regrette seulement qu'elle n'ait pas fait l'objet d'une véritable discussion parlementaire. Le message du président a, lui aussi, favorablement impressionné.

Quant aux organisateurs du Parlement-Modèle, il faut leur reconnaître beaucoup de mérite, de patience et de diplomatie. L'échec partiel du parlement ne leur est pas imputable. On doit plutôt attribuer cette responsabilité aux vicissitudes auxquelles ont dû faire face Firmin Bernatchez et Bernard Roy. Vicissitudes qui prennent nom: démission des vieux partis, recours abusif à la procédure et indécence parlementaire du Pep.

Le côté cocasse: on le dit "modèle"...

Lucien BOUCHARD

FESTIVAL LAVAL "62"

Vendredi soir, le 3 février aura lieu au Colisée de Québec, le Couronnement de Mlle Rouge et Or 1962 à l'occasion du Festival annuel des étudiants de l'Université Laval.

Les organisateurs ont mis sur pied un programme extrêmement varié et de première qualité: ils ont pris en considération les goûts du public étudiant tout autant que ceux du public québécois en général.

On pourra voir pour la première fois au Colisée, une équipe Pee-Wee rivaliser de brutalité contre la souplesse et l'élégance d'une équipe complètement féminine. On peut inévitablement s'attendre à tout!

A 8 heures précises, le Rouge et Or de Laval affrontera les Citadelles de Québec. La renommée des Citadelles, qui n'est plus à faire et

le calibre supérieur du Rouge et Or, apporteront à ce duel hors-pair et sans précédent un jeu vif, rapide et surtout plein de surprises: le plus fort l'emportera et les gens de Laval sont loin de se croire vaincus!

A 9.30 hres, la clique Alouette du Patro Laval contribuera à détendre l'assistance et créer un climat d'harmonie et de bonne entente par sa musique et ses mouvements d'ensemble comparables aux meilleurs troupes du genre en Amérique.

Vers 10.45 hres, nous procéderons au Couronnement de Mlle Rouge et Or 1962. Cette année, 9 concurrentes, choisies dans 9 facultés différentes, demeurent dans l'expectative d'un sort heureux. Quelle faculté s'enorgueillira du bonheur de posséder Mlle Rouge et Or dans ses rangs? Voilà la question clef

du Festival des Etudiants et la réponse sera connue le soir même du Couronnement. L'enthousiasme des étudiants est assuré et la collaboration naturelle qu'ils apportent à leur Festival semble être la garantie de son succès.

Enfin, pour clore notre spectacle sur une note de chanson et de gaieté, nous avons pensé présenter et introduire "à la cours des étudiants de Laval", les *Jérolas*: leur valeur artistique, leurs imitations, leurs chansons, leur musique et leurs rigolages ne peuvent que produire l'effet désiré: des spectateurs réjouis, heureux, contents d'avoir participé au Festival des Etudiants et d'avoir connu pendant quelques heures la joie et la détente que procure un joyeux Carnaval.

Gille BLONDEAU,
Directeur des Spectacles.

MESSAGE PRESIDENTIEL

(Extraits)

"La Nation appelée à se prononcer sur l'Indépendance dans une élection tenue démocratiquement, a porté le Parti pour l'Indépendance Nationale au pouvoir. Fidèle au mandat qui lui a été confié, le gouvernement, assumant les pleins pouvoirs jusqu'à la convocation de l'Assemblée, a proclamé officiellement l'indépendance du Québec par le décret-loi du huit février.

Aux termes de ce décret-loi, l'Assemblée Législative porte maintenant le nom d'Assemblée Nationale; l'Acte Impérial de l'Amérique du Nord Britannique est aboli; le Conseil Législatif est destitué et le poste de Lieutenant-Gouverneur est remplacé par celui de Président provisoire de la République, lequel a été désigné par le premier ministre. Il décrétait aussi l'envoi d'un représentant diplomatique au Vatican, d'une délégation québécoise à Ottawa pour faire les approches nécessaires au règlement de la question constitutionnelle. Il annonçait aussi que des démarches seraient entreprises incessamment en vue de l'admission de la République du Québec à l'Organisation des Nations Unies. De plus, ce décret-loi prévoyait la création de nouveaux ministères, notamment ceux des Affaires Extérieures, de la Défense Nationale, de l'Immigration, de l'Éducation, de la Justice, des Postes en même temps qu'il envisageait l'extension d'autres ministères déjà existants au Québec avant l'Indépendance.

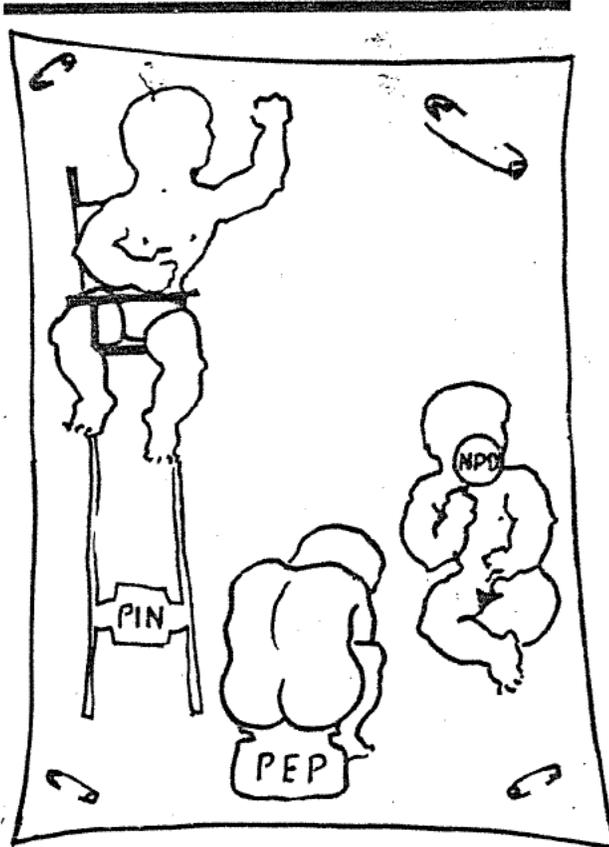
On nous apprend en dernière heure que les contingents de l'armée fédérale canadienne en territoire québécois se sont rangés du côté de l'armée québécoise et que le Sergent Aubut, à la tête des rebelles, est en exil à Ottawa après avoir été défait à la première attaque."

Un nouvel aumônier



Devant le nombre de plus en plus considérable des étudiants de la section ouest et la tâche sans cesse croissante des aumôniers actuels, Mgr le Recteur a nommé un nouvel aumônier dans la personne de M. l'abbé Roger Boisvert, B.A. et Licencié en théologie, professeur au Séminaire. M. l'abbé Boisvert demeurera à l'Aumônerie du Boulevard de l'Entente.

Il y aura donc à l'avenir trois prêtres consacrés au ministère auprès des étudiants de l'ouest. M. l'abbé Marcel-J. Drouin, Boulevard de l'Entente (527-9452), M. l'abbé Jean Fournier, Résidence des Etudiants, (681-5001) et M. l'abbé Roger Boisvert, Boulevard de l'En-



PARLEMENT-MODELE OU

"LA POLITIQUE N'A PAS D'ODEUR"

JUDITH COEUR LACASSE
SIMARD ET ASSOCIES

FRECHETTE

AGELIES

Parlement Modèle.

L'homme de la rue disait: "on n'a plus les modèles qu'on avait!" Un autre homme de la rue disait: "non certain!" et un troisième: "Et ben!" ... Castorius, lui, s'en fout, et il a peut-être raison.

La seule affirmation catégorique qu'on peut faire au sujet de ce "modèle" est une négation: il n'est sûrement pas normatif. Malheureusement cependant on doit dire aussi qu'il n'est même pas une invitation valable. Alors, pourquoi modèle, bon dieu!

Quelques-uns disent "Ecole". D'accord, mais on doit ajouter maternelle.

Il ne s'agit pas ici de démolir l'institution du Parlement Modèle à l'Université, car elle est éminemment fonctionnelle, même si elle n'a pas fonctionné cette année.

Le Carabin a déjà eu une manchette intitulée, "Sabotage au Parlement Modèle" lorsque l'Union Nationale et le Parti Libéral se sont retirés du Parlement Modèle. Maintenant il semble assez évident que ces deux partis ont réellement saboté le Parlement Modèle par leur absence.

Le gouvernement provisoirement "séparé" même si on persistait à dire séparatiste (ne croyant sans doute pas encore à la séparation), en dépit de son inexpérience flagrant dans le domaine de la procédure parlementaire, et en dépit aussi de son infériorité numérique, a quand même commencé à gouverner par décrets dès le lendemain de son élection. Il s'agissait évidemment là d'une prise de position sérieuse et consciente, d'une page d'histoire à écrire (pourquoi pas?): du bas de la colline et de toute la province, de tout le Canada et de toute la terre (Dief avec son Pierrot et son Ti-Noël, De Gaulle avec "sa" France, Khrouchtchev avec ses mégatonnes, l'imam Ahmed avec son futur pétrole, Gamal Abdel Nasser avec son canal... et surtout Barbeau avec sa Laurentie) tous les séparatistes et les anti-séparatistes vous regardent; montrez-leur comment il faut régir une province, remplir les bons d'amour et les méchants d'effroi.

Cela aurait pu être beau, mais il y avait Jean-Paul Gagnon avec son Nouveau Parti et Brian Mulrooney tout seul, pardon avec son "pep". A eux seuls ils auraient pu jouer avec le "gouvernement provisoire" comme un chat avec une souris, parce qu'ils avaient cette aisance et cette maîtrise que ce dernier tentait encore vainement d'acquiescer. Je pense même qu'on doit remercier, au nom du gouvernement, Gagnon et Mulrooney de ne l'avoir pas mangé.

Il ne s'agit ici pas de reprocher aux séparatistes séparés, leur ambition, mais de déplorer leur manque de force et d'endurance pour soutenir leur ambition: elle les écrasait littéralement, et personne ne pouvait quoi que ce soit pour remédier à cela. Alors, on doit se poser une question: faut-il d'autres hommes... ou d'autres ambitions?

Pris sur le vif:

Brian Mulrooney a réussi à jouer de telle façon qu'il a pu s'exprimer en anglais (comment le trouvez-vous?). Au cours de son allocution, il mentionna le ministre de la défense (Claude Archambault) qui était juste en face de lui par ces mots: "This gentleman". Archambault:

Point d'ordre, M. le Président, je ne suis pas "This gentleman", je suis le ministre de la Défense! Mulrooney: M. le Président, je voulais lui faire un compliment, car je ne crois pas qu'il en soit un... petit chahut; le président demande à Mulrooney de retirer ses paroles.

Mulrooney: je retire ce que j'ai dit... il est un gentleman bien qu'il n'en donne pas l'impression!

Jean-Paul Gagnon avait commencé son discours avec une main dans sa poche. Un ministre lui fait remarquer que ce n'est pas poli. Gagnon s'arrête une seconde, en fait son autre main au fond de son autre poche adresse un petit sourire narquois à son interlocuteur, et continue de parler en n'oubliant pas, surtout, qu'il fait partie du Nouveau Parti Démocratique.

Malgré qu'il a fait un très "beau" discours dans sa langue maternelle, Brian Mulrooney n'a pas dit grand-chose. Au point de vue lyrique, on n'a rien à lui reprocher, on aurait cru entendre ennedy s'adressant à la nation américaine.

TRACK II 2.

Pendant qu'une partie de certains de leurs confrères suivaient sous les regards attendris de certains autres, un petit groupe d'étudiants (en Commerce, selon certains rumeurs) se sont transformés en dieux de la Pluie et ont fait pleuvoir sur les pauvres députés dont la plupart étaient nu-têtes (il ne pleut presque pas à l'Assemblée législative, de ce temps-ci; on a réparé le toit et on l'a enduit de peinture à petites billes de verre. On dit que ces petites billes se renvoient les gouttes de pluie!)

Le président provisoire de la République du Québec s'est efforcé de rassurer le premier ministre de l'ex-province de Québec qu'il n'y était pour rien... il voulait sans doute protéger sa jeune indépendance, et peut-être même sa future indépendance. On ne sait jamais sur quel pied danser avec des Présidents provisoires, on ne sait pas s'ils préfèrent la chèvre ou le choux, et ils ne sont pas fous de nous tirer de notre embarras: ils aiment mieux nous voir patiner... mais on le leur rend bien va!

"Ça a grouillé" pour de vrai!

Jedi soir dernier, de vigoureux étudiants en Commerce nous ont ramené à l'époque qui a été témoin des événements de Roncevaux. Brillant, "tels des flammes inquiètes" (non ardentes!) pour notre nouvelle "aristocratie" de robes longues, ils ont réussi un coup de filet de maître en s'emparant de toutes les petites reines de facultés (sauf, une, elle en pleure encore de regret!) Leurs appétits se sont probablement éveillés après tous nos "Ca grouille" ... et je serais bien le dernier à en être en blâmer.

Quoi qu'il en soit, "ça a grouillé" dans un certain appartement de la rue X, et je vous assure qu'aucune de ces gentilles demoiselles ne le regrette. Quelqu'un m'a même convaincu qu'elles ne voulaient pas s'en aller, et je crois bien qu'on peut accorder un certain crédit à cette affirmation. Qu'ont-elles fait là? que se sont-elles fait faire? C'est un secret mignon. Mais on peut lever un petit coin de rideau en disant qu'elles ont twisté, charlestonné, et qu'elles se sont fait rock'n'roller à en être heureuses!

J. D.



PARLEMENT? Peut-être!

Parlement Modèle! Parlement, peut-être; modèle, je ne suis pas naïf... l'êtes-vous? Evidemment, certains osent (et peut-être pas à tort) parler du peuple modèle, celui qui voterait à 100%.

Je considère maintenant des statistiques, des chiffres, des faits... si le P.I.N. s'est mérité (par une publicité bien organisée, je l'avoue), 46% des votes exprimés, il n'y a que 20% des étudiants de Laval (admettant leur nombre à 5000) qui se sont prononcés en faveur de ce parti. Et le PEP, ayant obtenu 32% des votes exprimés, n'a quand même que 14% du vote total possible; le NPD a 22% du vote exprimé, mais n'a que 9% du vote total possible... (ces chiffres ont été calculés à partir de ce qu'a publié le Carabin).

Que veut dire en définitive cet amas de chiffres? Tout simplement qu'il n'y a que 43% des étudiants de Laval qui ont favorisé l'un ou l'autre des partis! Et qu'il y en a 57% qui n'ont pas voté pour un parti... Mais je crois qu'ils ont voté quand même! Un vote contre les trois partis en cause, un vote dû ou à l'indifférence ou à la réprobation...

Si le PIN semble obtenir le pouvoir, il lui faut concéder que ses 20% sont bien minimes, considérant que 80% des étudiants ne partagent pas ses opinions... Alors, où est-il, le Parlement Modèle?...

D'aucuns vont prétendre que les non-votants furent de ceux qui ne s'intéressent pas à la chose politique, et que par conséquent, leur abstention n'exprime pas leurs convictions, puisqu'ils n'en auraient pas... Or, je suis convaincu que tel n'est pas le cas général: beaucoup ont annulé leur vote, ou n'ont pas voté, parce qu'aucun des partis en lice ne rejoignait leurs points de vue. Je suppose aussi, parce qu'il faut être réaliste, que plusieurs de nos confrères ont ignoré la chose politique et ceci est plus grave!...

Vivant dans un monde démocratique (occidentalement parlant), il est important que le peuple s'intéresse aux faits politiques, que la démocratie ne saurait être respectée; et c'est sans doute un des points frappants de la politique d'aujourd'hui: l'on ne s'intéresse plus à la chose politique...

Edward Teller, éminent physicien américain, incitait il y a quelque temps, nos scientifiques, nos professionnels, l'élite de la société, à s'intéresser à la chose politique, de crainte de voir s'effondrer notre système démocratique...

C'est à nous, étudiants, d'accepter ou de condamner telle ou telle idéologie politique (pour les partis qui en ont), afin de guider ceux qui ne possèdent pas les critères adéquats pour décider de la destinée de notre pays... Nos droits et privilèges nous confèrent des devoirs, ne l'oublions pas...

Peut-être était-ce votre façon de condamner les idéologies de trois partis, en ne votant pour aucun, mercredi le 7 dernier. Si tel est le cas, de quel droit le Parlement Modèle siège-t-il sous la direction d'un parti qui n'a que 20% des votes du peuple???... Pourquoi?

Vous savez tous, sans doute, que le Parlement Modèle se permettra d'émettre des opinions sur des sujets d'actualité politique... et que les journaux, et que "l'on" considérera l'opinion émise comme étant celle de la majorité des étudiants, comme étant votre opinion, notre opinion, quoi!... et ce sera peut-être faux...

Ai-je besoin de poursuivre plus avant? Comment considéreriez-vous des élections à l'échelle nationale, où le parti au pouvoir n'aurait que 20% du vote public?...

Que ceux qui pensent... expriment leur opinion...

Pierre de Savoie
Sciences II

BILINGUISME

Les journaux publiaient dernièrement un spécimen des nouveaux bulletins de vote où on fera paraître le nom du parti auquel appartiennent les candidats en lice. Mais voilà, il y fallait le bilinguisme intégral. Aussi, même si TIME ou le GLOBE AND MAIL parlent de l'Union nationale, le gouvernement de la Province de Québec parlera, lui de la National Union et de parti libéral et liberal.

C'est se demander jusqu'où le Gouvernement du Québec Government poussera l'absurdité en matière de bilinguisme...

J.-C. C.

Fédération Nationale des Étudiants des Universités canadiennes

ENVOLEES TRANSATLANTIQUE

SPECIFICATIONS

COMMENT S'INSCRIRE:

Remplir une formule de demande et la retourner par la poste à BUREAU DE TOURISME FNEUC, 375 RUE RIDEAU, OTTAWA — ONTARIO. CHAQUE DEMANDE DOIT ETRE ACCOMPAGNEE D'UN DEPOT DE \$100. (chèque payable au BUREAU DE TOURISME FNEUC). Le solde devra être payé avant la date limite indiquée pour chaque envolée.

QUAND S'INSCRIRE:

Date limite envolée no. 1 — le 23 avril
Date limite envolée no. 2 — le 7 mai
Date limite envolée no. 3 — le 17 mai

RESPONSABILITE DE FNEUC:

Le BUREAU DE TOURISME FNEUC se réserve le droit de annuler une envolée au moins 30 jours avant le départ s'il n'y a pas un minimum de 25 sièges de vendus. Dans un tel cas, chaque passager sera remboursé sans retard.

NOUS FERONS L'IMPOSSIBLE POUR EVITER UNE TELLE CANCELLATION EN DEMANDANT A CHAQUE PASSAGER D'INDIQUER UN PREMIER, SECOND ET TROISIEME CHOIX (voir demande d'inscription).

Tous les étudiants "bona fide" qui fréquentent régulièrement une des 38 universités membres de la FNEUC de même que leurs parents (père et mère habitant la même maison) leur conjoint et les enfants à leur charge. (1)

ENVOLEE NO. 1 / MONTREAL — LONDRES

Départ de Montréal lundi le 4 juin à 4.00 P.M. / BOAC 644 — BRISTOL BRITANIA
Départ de Londres jeudi le 23 août à 12.45 P.M. / BOAC 605 — ROLLS ROYCE 707 JET

ENVOLEE NO. 2 / MONTREAL — LONDRES

Départ de Montréal lundi le 18 juin à 4.00 P.M. / BOAC 644 — BRISTOL BRITANIA
Départ de Londres mardi le 21 août à 12.45 P.M. / BOAC 605 — ROLLS ROYCE JET

TARIF: \$268.

aller-retour (ce tarif sera réduit à \$257, s'il nous est possible de substituer le jet par un Bristol Britannia pour le voyage de retour)

ENVOLEE NO. 3 / MONTREAL — PARIS

Départ de Montréal jeudi le 28 juin à 9.00 A.M. / AIR FRANCE 002 — JET 707
Départ de Paris mardi le 28 août à 12.20 P.M. / AIR FRANCE 031 — JET 707

TARIF: \$305, aller — retour
(1) Pourvu que l'étudiant lui-même fasse partie du même groupe de voyageurs.

LE 15 MARS, CHANGEMENT DE DICTATURE

Conformément aux dispositions de la constitution et du règlement électoral de l'Association, avis est donné que des élections seront tenues jeudi le 15 mars pour le choix des membres du Conseil exécutif, du Grand Conseil et des conseils de faculté.

Les mises-en-nomination pour les postes de délégués au Grand Conseil et de membres des conseils de faculté auront lieu le lundi 5 mars aux lieux et heures fixés par les présidents d'élections des facultés.

La mise-en-nomination pour les postes du Conseil exécutif aura lieu le lundi 5 mars de 10 heures a.m. à midi, aux bureaux de l'Association au pavillon Pollack. Les bulletins de présentation pour le conseil exécutif devront être signés par au moins dix électeurs et être accompagnés d'un dépôt de \$20 en argent comptant. Ce dépôt sera remis aux candidats victorieux, à ceux qui auront obtenu au moins la moitié des votes recueillis par les candidats gagnants, ou qui auront retiré leur candidature au moins une heure avant la clôture des mises-en-nomination.

Aux fins de pu
bulletin de présentation
contenant une brève biographie
programme.

Bibliothèque de la Carabin, les candi-
Legislative Provinciale,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.
avec leur
texte
leur

Si nécessaire, le vote aura lieu le jeudi 15 mars aux lieux et heures fixés par les présidents d'élections des facultés.

Québec, le 28 février 1962,

Louis LeBel,
directeur-général des élections.

Nombres de sièges à pourvoir par les Facultés.		Musique	1
Agriculture	1	Pédagogie	2
Collège Universitaire	1	Pharmacie	1
Commerce	3	Philosophie	1
Droit	2	Sciences	4
Génie Forestier	1	Sciences Domestiques	1
Lettres	2	Sciences Sociales	1
Médecine	3	Service Social	1
		TOTAL:	25

le carabin

Vol. XXI, No 22

DÉTENTEUR DES TROPHÉES LE "DROIT" ET "BRACKEN"

Jeudi le 1 mars 1962

SE SEPARER OU NE PAS SE SEPARER

Vendredi le 2 mars à 8.30 hrs p.m., au Grand Amphithéâtre (6 rue de l'Université) aura lieu la phase lavalienne des débats Ville-neuve.

Le sujet: "La Confédération étant préjudiciable aux Canadiens-français, le Québec doit accéder à l'indépendance." Ce sujet est on ne peut plus brûlant d'actualité et il semble

bien que les artilleurs des deux côtés, ont fait amplement provision de munitions... espérons que ce ne sera pas trop percutant!

réal essayera (mieux que le Pep, espérons-le) de prouver que le séparatiste est aussi impensable qu'impossible.

assister à ce débat qui promet d'être des plus intéressants et des plus profitables pour quiconque s'intéresse de près ou de loin à ce sujet de controverses.

Tous les étudiants sont invités à

Le directeur des débats a choisi comme membres du Jury trois anciens participants de ces débats qui y ont remporté la palme. Un des membres de ce Jury, M. Jean-Jacques Bertrand, y a même remporté 4 victoires consécutives, soit en 1938, 39, 40, 41... comme on peut le constater ces débats constituent un excellent entraînement.

Les autres membres du Jury, M. Jean-Chs Bonenfant et Me Jean-Claude Plourde ont remporté la victoire respectivement en 1934 et en 1954, 55.

L'Equipe de Laval défendra la thèse séparatiste et celle de Mont-

Nos agneaux...



Paul Normandeau et Albert Bohémier, les preux qui porteront les couleurs de Montréal.

Gérard Laforest et André Tremblay (qui a déjà les armes à la main) se font forts de défendre l'honneur de Laval...

... Leurs juges



... Sous les yeux compatissants de leurs juges, messieurs Jean-Chs. Bonenfant, bibliothécaire de la législature, Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi et Jean-Claude Plourde, député de Roberval... et sous le regard paternel du Président d'honneur, M. Louis-Philippe Bonneau, notre vice-recteur.

ENCORE
AUJOURD'HUI
CAÏN TUE
SON FRÈRE

Notre enquête, page 12

"LE JOUR DES ELECTIONS..."

Les dernières élections tenues pour le parlement modèle (ou prétendu tel) nous ont laissés songeurs. En effet, lors de ces élections on a vu une faculté faire la presque unanimité autour d'un parti d'abord et avant tout parce que ce parti était "le parti" de la dite faculté c'est-à-dire (appelons le mal par son nom) le Commerce.

Or donc, une autre élection vient. Il s'agirait cette fois d'élire au suffrage universel l'Exécutif de l'AGEL, à savoir: un président, un vice-président-intérieur, un vice-président-extérieur, un secrétaire et un secrétaire-adjoint. Qu'arrivera-t-il si une GROSSE faculté (il y en a d'autres que le Commerce; on fait bien des blagues sur elle, mais c'est parce qu'on l'aime bien!) décide elle aussi d'avoir l'esprit de clocher? Non seulement cela faussera l'esprit démocratique que doit revêtir cette consultation, mais peut avoir les pires effets pour l'avenir de notre association.

D'abord ce chauvinisme peut permettre à un candidat médiocre de se faire élire contre un adversaire plus compétent, mais ayant le "défaut" d'appartenir à une autre confrérie que la sienne. Ensuite, il risquera d'opposer les facultés entre elles et de compromettre à la langue l'unité de l'AGEL, comme cela s'est produit récemment à l'université d'Ottawa. Dans un cas comme dans l'autre c'est le bien commun de notre association qui en souffrira.

Quand on a élaboré le nouveau système électoral, ces éventualités ont été prévues. Cependant on a fait confiance au bon sens et à la maturité politique des étudiants pour éviter de tels abus. Nous voulons croire que l'exemple du parlement modèle ne se répètera pas. On a aussi pensé qu'une élection au suffrage universel serait de nature à augmenter l'intérêt des étudiants envers l'AGEL et à en démocratiser davantage les cadres. Espérons que le corps étudiant s'en souviendra quand viendra le temps de mettre ces principes en application.

Il est facile de faire de l'ironie ou même de mépriser vaguement ceux qui occupent les postes de commande à la tête de l'Association ou de ses commissions et nous ne

nous faisons pas d'illusions sur l'épaisseur du manteau d'indifférence qui étouffe littéralement les activités de l'AGEL (y compris le Carabin), mais autant ils méprisent notre action, autant nous méprisons leur inactivité. Et nous travaillons pour les autres... ceux qui restent. Les honneurs et les privilèges auxquels donnent droit le poste de directeur de l'Association sont bien minimes en comparaison du travail que la charge demande et le peu de candidats qui se présentent chaque année pour obtenir ces postes le démontre bien. En septembre trois des charges parmi les plus attrayantes au sein de l'AGEL étaient sans titulaires malgré les demandes faites par l'Exécutif depuis le mois de mars précédent.

Le secteur d'activité de l'AGEL est transitoire et la "formation intellectuelle de l'étudiant doit être sa première préoccupation", tel que l'a prétendu le professeur André Patry dans un récent numéro de ce journal, mais cette activité est aussi indispensable au bien-être des étudiants en général. Qu'on pense, par exemple, aux démarches entreprises pendant les deux dernières semaines par notre Exécutif pour protéger les intérêts des étudiants dans l'affaire des prêts du ministère de la Jeunesse. Cet été l'AGEL sera l'hôte d'un congrès international d'associations étudiantes: ceci sera d'un apport inappréciable pour la réputation de Laval.

Toutes ces activités permettent aux étudiants qui s'en occupent d'acquérir une expérience humaine et intellectuelle précieuse pour l'avenir. Malgré les inconvénients qui en résultent pour le secteur académique, il vaut la peine de faire ce sacrifice temporairement, pendant une partie de sa vie universitaire, surtout si l'on fait partie de facultés comme le Commerce, le Droit, les Sciences-Sociales ou la Pédagogie. Ça aussi il faudra s'en souvenir quand le mois de mars viendra.

Denis de Belleval

à la marge

Page d'histoire

Il y a quelque temps, André Landreau et Jean-Marc Léger ont relevé, pour le bénéfice des lecteurs du Devoir, quelques histoires cocasses dans les manuels qui servent à l'enseignement primaire.

Pour l'édification de nos lecteurs, nous citons un texte dans lequel il est question de colonisateurs en soutanes. Nous savons qu'il sera apprécié comme il se doit dans un milieu prédestiné comme le nôtre.

Le voici:
Discours du Père Alloux sur le

bord des Grands Lacs en présence de 14 nations indiennes différentes.

"Voilà, mes frères, une bonne affaire, une grande et importante affaire, jetez les yeux sur la croix.

Jésus Christ a voulu y être attaché pour l'amour des hommes. Il est le maître de nos vies, du ciel, de la terre et des enfers. C'est celui dont je vous parle toujours.

Mais regardez en même temps cet autre poteau ou sont attachées les armoiries du Grand Capitaine de la France... Tous les capitaines que vous avez vus et entendus parler

ne sont que des enfants auprès de lui. Il est grand comme un arbre, et eux ne sont que des plantes toutes petites qu'on foule aux pieds en marchant.

Vous connaissez Anonthio, ce célèbre capitaine de Québec; vous savez et vous expérimentez qu'il est la terreur des Iroquois. Son seul nom les fait trembler depuis qu'il a désolé leur pays et porté le feu dans leurs bourgades. Il y a au delà de la mer dix mille Anonthios comme celui-là; et ce ne sont que des soldats de ce grand Capitaine dont je parle, votre Grand Roi.

Quand le Grand Capitaine dit: "Je vais en guerre", tout le monde obéit et ces dix mille capitaines lèvent des compagnies de cent soldats chacune par mer et par terre. Vos canots ne portent que 4 à 5 hommes, et dix ou douze tout au plus; nos navires de France en porte 4 ou 5 cents, et même jusqu'à mille.

Quand notre grand capitaine attaque, il est plus redoutable que le tonnerre; la terre tremble, l'air et la mer sont en feu par la décharge de ses canons. Personne présentement n'ose lui faire la guerre. On va le voir de toutes les parties du monde pour l'écouter et l'admirer.

Que dirai-je de ses richesses? Vous vous estimez riches quand vous avez 10 à 12 sacs de blé, quelques haches, rassades, chaudières ou autres choses semblables. Il a des villes à lui plus que vous n'êtes d'hommes dans tous ces pays, à cinq lieues à la ronde. Dans chaque ville, il y a des magasins, où l'on trouverait des haches assez pour couper tous vos bois, des chaudières pour cuire tous vos originaux, et de la rassade pour remplir toutes vos cabanes. Sa maison est plus longue qu'il n'y a d'ici au haut du Sault (une demi-lieue), plus haute que la plus haute de vos bourgades n'en peut comprendre.

Réjouissez-vous, car c'est lui ce grand Roi qui sera désormais votre protecteur et votre père".

La cérémonie se termine le soir

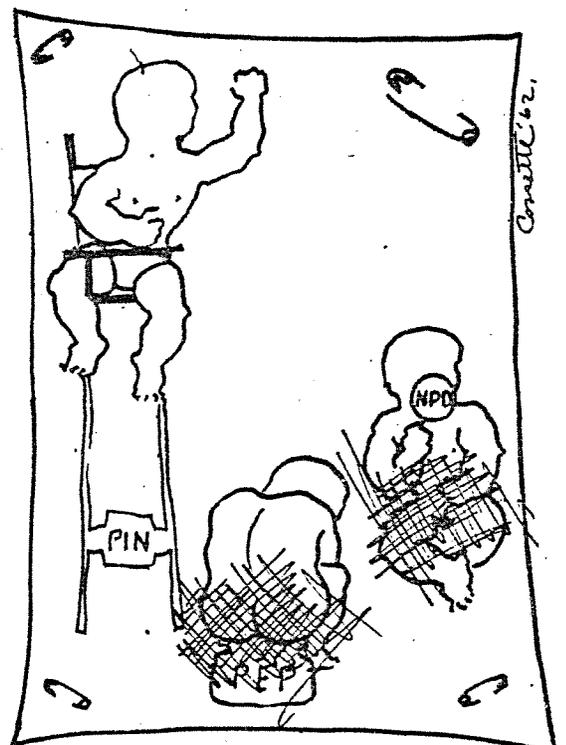
par un grand feu d'artifice et le chant du TeDeum pour remercier Dieu, au nom de ces pauvres peuples, de ce qu'ils étaient devenus les sujets d'un monarque aussi puissant."

Je pense que la proportion entre le paragraphe consacré à Jésus-

Christ et le reste du discours consacré à la puissance de la France de Louis XIV parle par elle-même et qu'elle ne nécessite pas d'autres commentaires.

La semaine prochaine: "Festons et Astragales".

Jean DECHENES.



Le Parlement modèle à la manière de "l'Action Catholique"

le carabin

une commission de l'agel, université laval, québec • téléphone aux bureaux de l'agel, pavillon pollack: 481-4611 • les articles paraissant en tribune libre sont la responsabilité de leurs signataires.

directeur adjoint: denis de belleval
peter kilbom
rédacteur-en-chef: lucien boichard
chef des nouvelles: michel marquis
page des arts: pierre de déry
page des sports: richard plamondon

collaborateurs: j.-marc paradis • roger d'amours • yves tessier • pierre imbeau • fabien caron • michel bellavance • marc tremblay • yvan bernier • louis ducloux • georges létourneau • jean deschênes

paraît le jeudi • membre de la presse universitaire canadienne • imprimé aux ateliers du quodien ltée, 45 avenue bérin, lévis • tirage: 5.000 exemplaires • abonnement régulier \$3.00 par année • abonnement de soutien \$5.00 par année • autorisé comme envoi postal de deuxième classe par le ministère des postes, à ottawa • membre de la presse universitaire canadienne

les maquettes typographiques sont de claude coesette.



AUTOPSIE

Monsieur le directeur,

A la suite de la lecture du dernier Carabin dont la majorité des articles se polarisaient autour du Parlement-modèle, je crois nécessaire de faire certaines remarques importantes pour une information plus complète du lecteur.

J'admets que le P.I.N. s'est servi de la procédure pour prolonger le Parlement-modèle. Mais, il est essentiel de nuancer un tel jugement.

Avant l'ouverture de la session, jeudi soir, et même lors de cette 1ère séance, le P.I.N. n'avait pas du tout l'intention d'être "procéduriste".

Au contraire!

Au contraire, car nous estimions avoir un discours présidentiel cohérent. Substantiel. Susceptible de provoquer des discussions fondamentales et sérieuses.

Nous n'avions pas prévu des discussions formalistes, superficielles, pharisaïques, mesquines, telles qu'on en trouve trop fréquemment — sinon la plupart du temps — dans les parlements réels, et qui sont, avouons-le, la honte et la faiblesse tragique du parlementarisme démocratique.

Je dirai même plus: la démocratie occidentale me semble de plus en plus en face d'un danger crucial, le pourrissement par l'intérieur, venant de cette domination pernicieuse de la procédure excessive, du formalisme, sur les principes démocratiques eux-mêmes.

Mais revenons à nos "moutons" (et quels moutons!).

Nous pensions, dans notre naïveté, que l'opposition aurait le désir et la maturité d'essayer de déceler des faiblesses, des failles dans notre discours présidentiel.

L'opposition, nous l'avions surestimée.

Pour être plus précis, entendons, ici, surtout le P.E.P., ce parti fantomatique, noyauté par certains aventuriers politiques, nourrissant des ambitions mal déquiesées et obéissant à certaines directives occultes des vieux partis tant provinciaux que fédéraux.

"Point d'ordre, monsieur le président...": Tel fut le premier mot fusant de l'opposition (encore le P.E.P.).

Je me dispense de répéter les "conneries" innombrables débitées par le P.E.P., de 8.30 P.M., à 10.25. Je me contente d'avouer qu'à ce moment le P.I.N. fut réellement pris par surprise, ne s'attendant pas à un "Parlement-foire".

Pendant au moins 15 jours, nous nous étions documentés pour pouvoir faire "honorablement" face aux objections de l'opposition.

Objections que nous anticipions sérieuses, méthodiques et valables.

Il faut concéder au P.E.P., que par son emploi abusif de la procédure, jeudi soir — en fait son aptitude sur-développée à se servir de la procédure était l'unique qualité du défunt P.E.P., — que par cet emploi, dis-je, il a pu jouer avec le P.I.N., comme le chat avec une souris. Chapeau bas!

Quant à nous, avant la session, nous nous étions résignés à nous faire renverser par une motion de non-confiance jeudi soir, et à donner notre place à un gouvernement de coalition P.E.P. — N.P.D., après des discussions "mémorables" et passionnées sur l'avenir du Canada-français.

Cependant, l'opposition, sûre d'elle-même et se réjouissant visiblement de sa supériorité à l'égard de la procédure, n'essaya pas avant 10.25 P.M., (5 minutes avant l'ajournement) de nous renverser.

A cette heure précise, elle décida de mettre fin à ce qui était, pour elle, un jeu.

Un de ses députés se leva lentement, sourit narquois aux lèvres et coup d'oeil complice à ses voisins, et demanda une motion de non-confiance. Soutenu par les applaudissements de l'opposition et par un chahut mené dans le style parlementaire le plus classique, il nous domina, nous écrasa de son assurance. Un confrère seconda sa motion.

Malheureusement pour l'opposition, dans l'euphorie générale, pas un seul de ses députés n'a la présence d'esprit (il fallait s'en douter) de demander levote.

Conséquence?

Conséquence: nous avons eu la possibilité de prendre la parole jusqu'à l'ajournement de la séance. Ce fut le seul moment où le P.I.N., eut l'avantage ce soir-là.

Après cette séance, nous étions nettement dégoutés. Comme tous les spectateurs d'ailleurs.

Comme il était devenu évident que l'opposition (surtout le P.E.P.) n'avait pas la maturité, ni le désir sincère de faire du Parlement-modèle une innovation intellectuellement créatrice, le P.I.N., n'eut pas d'autres alternatives que de jouer de la procédure, lui aussi, et cela pour sauver le Parlement-modèle.

Car nous nous sommes vite rendus compte que le P.E.P., n'avait qu'un objectif: abattre le P.I.N., pour faire tomber le Parlement-modèle, témoignage embarrassant de la lâcheté des "vieilles jeunesse" de parti.

(Suite à la page 4)

L'enquête sociologique progresse

Par la très grande collaboration qu'ils ont apportée à l'enquête sociologique menée dans notre milieu, les étudiants de Laval ont de nouveau manifesté leur intérêt pour le problème de l'éducation dans la province de Québec.

Parmi les 889 étudiants choisis au hasard (20% de la population étudiante) pour remplir pendant 1.30 heures un questionnaire sur leur situation sociale, économique ainsi que sur leur motivation, 857 d'entre eux i.e. 96%, s'y sont prêtés avec beaucoup d'attention et de précision. Ces résultats laissent croire que les étudiants avaient compris la nécessité de recueillir par des moyens techniques éprouvés, des données qui permettraient une meilleure connaissance du milieu universitaire.

Il faut souligner l'efficacité et la promptitude de notre comité local: sous la direction de Claude Gousse, une cinquantaine d'étudiants se sont dévoués pour distribuer, récupérer et corriger ces quelques 900 questionnaires. Ils sont pour une grande part la cause du succès de l'enquête jusqu'ici, d'autant plus que leur travail n'était ni facile ni très agréable.

Actuellement, les données recueillies sont déjà compilées, grâce au Centre de Calcul que Mgr Vachon avait bien voulu mettre à la disposition des Associations des trois campus. Il reste la dernière étape: l'analyse et l'interprétation des données par les sociologues, MM. Jacques Brayeon et Gérard Fortin.

Le rapport qui sera alors fourni

formera la base scientifique du mémoire que l'AGEUM et l'AGEL vont présenter vers la fin de l'année à la Commission royale d'enquête sur l'Éducation (Commission Parent). Les suggestions et les recommandations des étudiants ne seront donc pas faites à la légère: elles se dégageront de l'analyse sociologique comme leur prolongement naturel.

Rappelons que cette enquête a été entreprise à la suggestion de l'Université de Montréal et que les trois associations étudiantes intéressées déboursent plus de \$4,000. pour la mener à bonne fin. C'est un étudiant de Laval, M. Paul Bélanger, finissant en sociologie qui est responsable de la direction de l'enquête.



TOI...

"Toi, dont le monde encore ignore le vrai nom,

Esprit mystérieux, mortel, ange, ou démon,

Qui que tu sois, Louise, bon ou fatal génie,

J'aime de tes..."

En un mot, l'exquise Louise, ex-duchesse de Médecine et main-

tenant reine de Laval, pour notre délice à tous.



Je croyais qu'on ne pensait qu'à soi dans notre sainte Province de Québec. Je me trompais, Dave Schulman se pose en défenseur des pauvres petits Anglais opprimés et insultés par les gros méchants canadiens-français. Il défend les boucs-émissaires comme quelqu'un qui regretterait de les avoir inventés... Je ne crois pas cependant que ce soit parce qu'il se sent bon émissaire lui-même. (on n'est pas anglais avec un nom pareil!)

Disons que cela peut faire partie de la nature ontologique de Dave Schulman de se sentir opprimé... mais je me demande pourquoi il survient tout à coup tel Moïse descendant du Mont Sinaï pour faire entendre la voix de la vérité! Cependant, comme disait Voltaire, je défendrais jusqu'à la mort le droit qu'il a de faire entendre sa vérité... même si à mon avis elle est tout à fait subjective.

Je suis très flatté de l'honneur qu'il me fait de "porter sur moi son deuxième point". Selon lui, je semble en vouloir aux étudiants en Commerce. Je soupçonne M. Schulman de comprendre le français comme je comprends l'anglais quand je lls trop vite et que je passe des mots! J'ai des bons copains en Commerce et même un membre de ma famille et lls n'ont jamais senti que je leur en voulais... et pourquoi leur en voudrais-je?

"Il insulte l'Intelligence des étudiants à tour de bras". Personne, parmi les gens intelligents que je connais ne s'est encore senti insulté... J'avoue quand même que, venant de Monsieur Schulman, cette phrase ne me surprend pas.

"Il se met, dit-il, les pieds dans les plats régulièrement"... au moins c'est fait dans les règles, et, après tout, pourquoi pas, c'est tout un exercice de s'essayer de s'en sortir et si par hasard on réussit, ça vous donne toute une sensation... et aussi l'envie de les remettre au plus vite pour essayer encore d'en sortir.

D'ailleurs l'allusion au baseball pour ce qui est des moyennes zéro de Commerce a été faite pour la première fois sur le Carabin par moi, mais je n'en réclame pas la paternité. Elle a été employée à l'origine par un délégué de Commerce au grand Conseil de l'AGEL: je n'ai fait que la reprendre. Le délégué en question reprochait à M. Peter White d'avoir fait du Congrès des Affaires Canadiennes "une affaire de Droit". Selon lui il aurait fallu qu'il y ait un nombre de représentants de la faculté de Commerce proportionnel au nombre des étudiants en Commerce. Je me demandais comment on pouvait raisonner ainsi... et ce monsieur représentait des étudiants en Commerce. J'avais fait allusion à cela sur le Carabin et personne ne m'en a fait le reproche, les autres étudiants en Commerce étant assez intelligents pour ne pas partager cet avis.

En passant, je rend ici hommage à une certaine intelligence qui a poussé M. Schulman à ne pas suivre mon conseil au sujet du concours littéraire FNEUC: tout espoir alors n'est pas perdu!

On ne peut manquer cependant de saluer très sincèrement M. Schulman pour sa critique tout à fait objective du parlement Modèle: "Si

(suite à la page 8)

"Nous irons à Ottawa..."

Des étudiants sont demandés pour la délégation qui représentera Laval au cinquième séminar national de la FNEUC, qui aura lieu à l'université Carleton du 1er au 8 septembre 1962.

Toute inscription doit être remise pour le 15 mars courant.

L'on a choisi comme sujet de cette réunion, "L'université dans la vie canadienne".

Un nombre approximatif de 150 délégués, représentant la quasi totalité des universités canadiennes, assisteront à cet événement.

Des conférenciers de marque provenant du Canada et des Etats-Unis, et si cela s'avère possible, de la France et de l'Angleterre, seront invités à adresser la parole durant ce que l'on considère comme l'un des projets les plus importants du monde étudiant.

Pour formules d'inscription ou plus de détails, adressez-vous à Paul Fortin, Droit 3E (tél.: 527-1721).

AUTOPSIE

(Suite de la page 9)

La preuve de cet objectif unique du P.E.P.? Le lecteur, s'il n'est pas convaincu, l'aura devant les yeux s'il peut prendre connaissance des projets de loi du P.E.P.: il y verra un manque de préparation et un primitivisme effarants.

Ce parti était tellement sûr de la fin du Parlement-modèle des jeudi-soir qu'il ne s'était même pas donné la peine d'élaborer des projets de loi cohérents.

Aussi, vendredi matin, le gouvernement décida de respecter l'ordre

du jour accepté par tous les partis avant l'ouverture de la session.

Ce qui signifiait:

1—Lecture des projets de loi gouvernementaux.

2—Une survie, au moins pour quelque temps, du Parlement-modèle. Et cela, à la grande colère de l'opposition.

Les projets de loi présentés, vendredi matin, ne soulevèrent de nouveau que peu d'objections réelles. On avait hâte sans aucun doute de

passer au vote, et de signer l'arrêt de mort du Parlement.

De plus, je crois que le P.E.P., n'était pas du tout préparé à engager des polémiques autres que de procédure. Le P.E.P., n'avait pas pensé de politiques.

Ce parti avait des politiciens, il n'avait pas de politiques.

Enfin, pour terminer, disons que la décision de l'opposition de démissionner est absolument indéfendable dans le parlementarisme démocratique. Une telle attitude défaitiste conduirait, dans la réalité, droit au totalitarisme.

Pierre LAMONDE,

Parti de l'Indépendance Nationale.

P.S. Pourquoi le Carabin, lui au moins, n'a-t-il pas critiqué fondamentalement le programme du P.I.N.? Ne retombe-t-il pas alors dans les mêmes défauts qu'il a reprochés

Comment faire du succès une habitude

Vous sentez-vous "emprisonné" dans votre emploi actuel? Vous êtes-vous demandé quelle carrière vous offrirait les meilleures chances de réussite? Dans SÉLECTION du Reader's Digest de mars, un conseiller en orientation professionnelle vous indique des techniques éprouvées pour découvrir en vous les talents insoupçonnés dont la mise en oeuvre vous conduira de succès en succès. Achetez SÉLECTION de mars aujourd'hui même!

Curling Interuniversitaire

Samedi après-midi s'est déroulé le premier bonspiel de curling interuniversitaire à Québec. Six équipes étaient en lice dont quatre de l'extérieur: Université Saint-Joseph de Moncton, les universités McGill et Polytechnique de Montréal et MacDonald College de Sainte-Anne-de-Bellefleur. Deux équipes de Laval participaient aussi à cette compétition.

Toutes les parties ont été disputées sur les glaces du Québec Winter Club. Les six équipes ont joué trois parties chacune à 4.30 p.m., 7.15 p.m. et 10.00 p.m. Un souper a été servi à tous les "curlers" à 9.30 p.m., gracieuseté de l'AGEL.

L'équipe de René Roy (Sciences) composée de Serge Tremblay (Selen-

ces), Martin Dufresne (Commerce) et Don Mascolo (Sciences), est sortie victorieuse de cette compétition. Cette équipe est la seule à avoir remporté trois victoires et il est impératif de mentionner que leur performance a été digne de véritables champions.

La reine de l'Université Laval, Louise I, a présenté la plaque "Imperial Tobacco" à l'équipe championne. A notre avis, ce bonspiel a été un franc succès et il nous reste à souhaiter que, dans les années à venir, le bonspiel local connaitra un succès toujours grandissant.

Félicitations aux gagnants!

Don WAYLAND, organisateur.

Prix du tournoi de quilles

Hommes

1) petites quilles

1—M. Duplessis	159.3
Prix \$15.00 et trophée.	
2—Yves Tourville	157.4
Prix \$10.00 et trophée.	
3—Serge Duchêne	157.1
Prix 1 boule, 2 cinquante cigarettes.	
4—Laurent Boucher	154.0
Prix 2 cinquante de cigarettes.	

Le plus haut simple

1—André Langlais	251
Prix \$10.00 et trophée	
2—Gérald Frigon	243
Prix 2 cinquante de cigarettes	
3—Albert Watt	220
Prix 2 cinquante de cigarettes.	

2) grosses.

1—René Dussault (Com.)	192.2
Prix \$15.00 et trophée.	
2—Normand Byrns (Com.)	191.0
Prix \$5.00 et 1 cinquante cigarettes.	
3—J. Benoit (Com.)	189.0
Prix 2 cinquante de cigarettes.	

Moyennes

Le plus haut simple

1—Robert Miquelon (Com.)	211
Prix \$5.00.	
2—J. Benoit (Com.)	210
Prix 5 parties gratuites.	

Femmes

Le plus haut triple

1—Louise Demers	142.2
Prix \$10.00 et trophée.	
2—H. Berthiaume	139.0
Prix 1 boule.	

Le plus haut simple

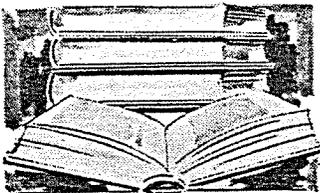
1—H. Berthiaume	161.0
Prix \$5.00.	
2—Louise Demers	160.0
Prix 1 cinquante de cigarettes.	

Prix spéciaux, 3 parties gratuites.

1—Gilles Walsh (Génie Forestier).
2—Herman Gallaghien (Commerce).
3—Martin Gamache (Médecine).
4—Come Laroche (Commerce).
5—Jean-Louis Robert (Sciences).

Ceux qui n'ont pas eu leurs prix, réclament-les au bureau de l'AGEL.

À l'heure



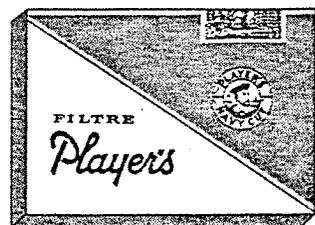
du travail



de la détente



du rendez-vous



La cigarette **FILTRE Player's**

la plus savoureuse des cigarettes à bout filtre

JOLI-COEUR LACASSE FRECHETTE
SIMARD ET ASSOCIES

Un étudiant en biologie
Scrutant le mystère de la vie
En découvre le grand secret:
Butiner et faire
le muguet!

Les sous font les dollars
Les économies les richards
Et chaque semaine, sans être avare
L'étudiant qui veut arriver
A la B de M va déposer



BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada
pour les étudiants

*La banque où les comptes d'étudiants sont bienvenus

Les succursales de la B de M les plus près de vous:
Succursale de la Haute-Ville, 1150 rue St-Jean: J. L. D. H. ROY, gérant.
Succursale St-Sacrement, 915 chemin Ste-Foy: J. U. B. ROUSSEAU, gérant.

des permis d'occupation des terrains minima dans l'aménagement de leurs installations.

et ces permis devraient être renouvelables annuellement.

Bien accueillis partout dans la province

Les recommandations du Conseil du Tourisme de la province de Québec ont été présentées au secrétaire de la province, M. Lionel Bertrand, il y a dix jours. Ces recommandations ont été rendues publiques hier au cours d'un dîner réunissant le ministre, les membres du Conseil et quelques invités invités de près aux questions de tourisme.

M. Bertrand a souligné que partout dans les neuf régions de la province, les membres du Conseil ont été invités à participer à toutes les réunions publiques et aux séances privées tenues par le conseil.

La commission était présidée par M. J.-Emile Renaud. Elle se compose de six membres. Le conseil a été créé le 1er avril 1961.

C'est là deux recommandations que le Conseil du Tourisme vient de faire au gouvernement sur les terrains de camping privés. Ces mesures visent à assurer la protection du public, à assurer l'observance de certaines mesures essentielles à l'hygiène et au confort des campeurs. On veut aussi élargir le rôle que jouent de trop rudimentaires installations ne portant atteinte au prestige du Québec dans l'esprit des touristes qui le visitent.

En ce qui concerne les terrains de camping gouvernementaux, le Conseil note l'unanimité qui règne à l'égard de l'aménagement par la province de terrains de camping, de relais à pique-nique et de bivouacs.

Le réseau de terrains de détente le long des principales routes de la province est sous la juridiction de l'Office du tourisme de la province. Le plan d'ensemble annoncé par l'Office doit se poursuivre à un rythme accéléré, notamment les commissaires.

Demandes d'autres parcs provinciaux et nationaux

par Claude Tessier

Le Conseil du Tourisme de la province de Québec a recommandé hier la création de nouveaux parcs provinciaux et l'établissement d'un ou de plusieurs parcs nationaux dans le Québec.

PARCS PROVINCIAUX

La province possède déjà plusieurs parcs et réserves, mais à cause des distances qui les séparent les uns des autres, le Conseil du Tourisme est d'avis qu'il y a lieu d'en établir de nouveaux dès que l'occasion s'en présentera ou que le besoin s'en fera sentir. Le Conseil appuie le projet d'un parc dans la Mauricie. Il suggère que pour chaque parc provincial, un plan directeur soit adopté en vue d'un aménagement progressif coordonné.

PARCS NATIONAUX

Depuis de nombreuses années, les contribuables du Québec ont participé, par le truchement des impôts versés au

gouvernement fédéral, à l'aménagement et à l'entretien de plusieurs parcs nationaux dans les neuf autres provinces.

«Des dispositions devraient être prises en vue de l'établissement d'un ou de plusieurs parcs nationaux dans le Québec».

Le Conseil estime qu'il en résulterait des attraits touristiques supplémentaires non seulement les visiteurs qui nous viennent de tous les coins du continent mais aussi de la population de la province. L'aménagement de ces parcs devra respecter le caractère français du Québec.

Depuis 1943, des prestations sont exercées par Montréal pour que le parc du Mont-Tremblant devienne parc national. Les parcs nationaux sont dirigés et administrés par Ottawa. Le gouvernement fédéral en dirige un petit à Chambly. Il dirige celui de Banff, du Cap Breton, etc.

Au cours de ses séances dans la province a entendu la présentation de plusieurs projets dans la création d'écoles d'hôtellerie.

Au départ, le Conseil estime que ce type d'écoles dans la Vieille Capitale et à la métropole, la section de cuisine professionnelle des Métiers commerciaux du ministère pourrait servir de noyau.

Des cours seraient prévus pour des étudiants et des cours de perfectionnement pour le soir, par le truchement d'équipes volontaires les régions, comme c'est le cas par le service d'Hôtellerie.

La perfectionnement du personnel devra être assuré dans ces écoles par des cours à distance.

Le Conseil croit qu'en tenant compte de l'acquisition déjà le ministère de Commerce et celui de la Jeunesse en coordonnant leurs activités sous l'aiguillon du Tourisme, la réalisation du programme s'effectuera sans exiger au départ de gros investissements.

SAMEDI: soirée bougie du Carnaval

Par Monique Duval

Le Carnaval d'hiver de Québec débutera officiellement le 15 février mais les jours qui précèdent connaissent la fièvre de tous les événements d'importance et les organisateurs mettent la dernière main à leurs plans et projets.

La vente de la bougie se fera samedi, 10 février à partir de 4 heures p.m. dans tout le Québec métropolitain et environ 8,000 personnes y participeront. Le président du Carnaval, M. Charles Blais, ainsi que M. Léon Lyonnais, président du comité de la vente de la bougie, insistent sur la coopération du public car cette activité est la seule, avec la vente du papillon sur la rue qui apporte une aide financière à cette gigantesque organisation qu'est le carnaval. On espère atteindre le montant de \$104,000.

Il y aura aussi des ventes de papillons et ces derniers se feront verser le triple du montant s'ils ont acheté 10 papillons mais ils devront conserver la boîte qui servira de preuve d'achat. Le premier prix sera de \$1,000 et 1,000 si les conditions sont remplies. Le second \$500, ou \$1,500, et ainsi de suite.

L'ouverture officielle du Carnaval se fera jeudi, 15 février à 8 h 30. Elle coïncidera avec l'inauguration officielle du palais de glace, place d'Youville. Le lieutenant-gouverneur, M. Paul Comtois présidera à cette cérémonie. Son Honneur le maire Wilfrid Hamel sera présent de même que de nombreux invités d'honneur. Il y aura danse populaire, parade et réceptions à l'hôtel de ville. La musique sera fournie par les musiciens du 12e Régiment et les Colégiens Troubadours. Le parade comprendra des majorettes, patins, équipes, défilés, etc.

Le couronnement de la reine sera, cette année, différent des autres en ce sens qu'il aura lieu dans le cadre du grand bal populaire. Il gardera toutefois tout son caractère. Le parterre du Colisée sera réservé aux 1,500 participants du bal populaire. Neuf jages seront appelés à décorer des prix et, pour ce faire, ils seront placés aux quatre coins du palais de glace.

Le Carnaval d'hiver de Québec débutera officiellement le 15 février mais les jours qui précèdent connaissent la fièvre de tous les événements d'importance et les organisateurs mettent la dernière main à leurs plans et projets.

Le P.I.N. est vainqueur aux élections du Parlement-école chez les étudiants

Le Parti pour l'Indépendance Nationale (P.I.N.) dominera le prochain Parlement-école des étudiants de l'Université Laval à la suite du scrutin tenu hier. Le chef du P.I.N., M. Jean Garon n'a pas manqué de proclamer, en prenant connaissance des résultats que "nous sommes la génération de l'indépendance."

La formation a recueilli 66% des voix, soit 899 en tout. Vingt-huit sièges lui sont donc acquis au Parlement-école des 15, 16 et 17 février.

Les résultats du scrutin, le premier du genre chez les étudiants de Laval se répartissent ainsi: 899 voix pour le P.I.N.; 236 pour le Parti pour l'Économie Politique; 479 pour le Nouveau Parti Démocratique. Cela veut dire que le P.I.N., qui précède la séparation québécoise comptera 23 députés au prochain Parlement-école, le P. E. P., 19 et le Nouveau Parti Démocratique 11.

Le président du Parti pour l'Indépendance Nationale, M. Jean Garon en a profité pour déclarer hier soir que "ceci est un vote non équivoque car la campagne s'est faite uniquement autour de l'indépendance, question à laquelle nous

avons ajouté celle du Labrador qui fait naturellement partie du territoire de l'État du Québec."

Pour sa part, le chef du Parti de l'Économie Politique, M. John Goodwin, a admis qu'il existait une forte poussée nationaliste mais "la victoire ne signifie pas à mon avis que les étudiants souhaitent se séparer effectivement de la Confédération." Il a ajouté "qu'une meilleure économie serait nécessaire dans la province, com-

me l'a mis en évidence le programme de notre parti."

De son côté, M. Jean-Paul Gagnon du N.S.D. a expliqué que le Parti de l'Économie Politique n'était en somme qu'une fusion des deux vieux partis traditionnels qui ont refusé d'entrer dans l'arène électorale.

La plus forte majorité obtenue par le Parti pour l'Indépendance nationale a été obtenue à la faculté d'Agronomie et de Pêcheries de La Pocatière avec 90% des bulletins. "Nous croyons, dit M. Jean Garon, que cela représente réellement le poids de la population car les étudiants viennent de toutes les parties de la province." Il a souligné que le mouvement séparatiste se manifestait ainsi pour la première fois chez nous, politiquement parlant.

Des permis donnés pour 3 pavillons

Par Benoît MASSICOTTE

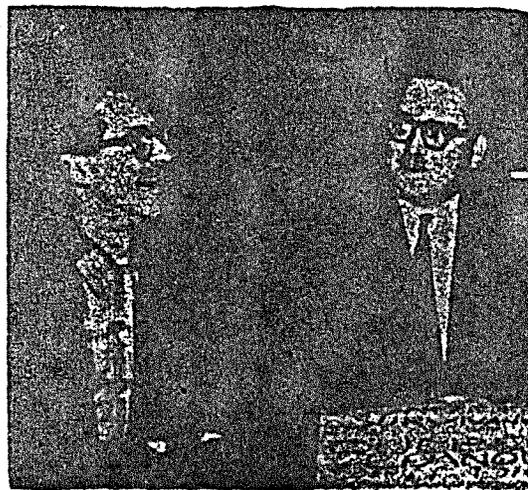
Les urbanistes de la cité de Québec ont approuvé, hier, les permis de construction de trois autres pavillons du centre de réhabilitation de la Commission des accidents du travail.

Ils ont aussi accordé des permis pour la construction de quatre maisons de six logements, d'une valeur déclarée de \$30,000 chacune.

Le centre de réhabilitation doit comporter, une fois terminé, 18 pavillons consacrés aux différents traitements, à l'hôtellerie, aux loisirs. Il s'agit, section par section, en bordure du boulevard Hamel, près du rond point du boul. Laurier. Déjà les permis pour trois pavillons ont été approuvés il y a déjà deux semaines. Trois autres le seront cette semaine, soit en tout le tiers du projet.

Les autres permis de maisons de six logis, à l'épreuve du feu, sont allés à Gaston Gagné, rue des Pins-ouest, à C. Poulin, ainsi sur des Pins-ouest, à Robert Ménard, rue Sarasin, et à Jean-Paul Blouin, rue des Indépendants.

D'autres permis de réparations, démolition ou modifications, d'une valeur de \$100 à \$2,500 ont aussi été approuvés.



MM. Claude Archambault et Jean Garon

Employé de Charlesbourg blessé d'un coup de pic

Un employé de la ville de Charlesbourg a été blessé à la tête au cours de son travail, hier après-midi. M. Georges Villeneuve, 50 ans, du boulevard Henri Bourassa, aurait été atteint accidentellement

d'un coup de pic par un compagnon. La police de Charlesbourg ajoute que M. Villeneuve avait subi une entaille de deux pouces de longueur par un demi-pouce de profondeur et qu'il avait été conduit à l'hôpital de l'Ébénier-Néves.

de?

hier après-provincial commission

appuyé par soit accepté présenter en val, les échec-nt plus qu'ils parés par M.

n du gouver- de la cite de

on" et qu'il mission sco-

aire, le gou- r une forme ir fins éduca- it l'impôt sur e provinciale

commission sur son admi-

e. "Comme n tiers par le s tiers par le

conseil. Leur armi les con-

hier après-provincial commission

appuyé par soit accepté présenter en val, les échec-nt plus qu'ils parés par M.

n du gouver- de la cite de

ion" et qu'il mission sco-

laire, le gou- r une forme ir fins éduca- it l'impôt sur e provinciale

commission sur son admi-

le. "Comme n tiers par le s tiers par le

conseil. Leur armi les con- n scolaire et

de Limorlou,

e proposition

INS

IS

municipalités se s de la loi des riel, pour une 1.650.000.

l'opposition, M. m. a attiré l'at- nistre des Affai- s sur le fait que rente des ter- asés acquis par tes pour fins in- considérablement

Sous la présidence du lieutenant-gouverneur Slogan: Tous à la joie, ... de la joie pour tous

par Monique DUVAL

"Je suis heureux de déclarer ouvert le Carnaval d'hiver de Québec et de souhaiter à toute la population une saison de joie et de bonheur" a proclamé solennellement hier soir Son Excellence M. Paul Comtois, lieutenant-gouverneur de la province lors de l'ouverture officielle de la période carnavalesque. Répondant ainsi à l'invitation du Bonhomme Carnaval de procéder à la cérémonie, le représentant de la Reine tint aussi à féliciter le président du Carnaval, M. Charles Blais, les membres de son comité exécutif et la population en général pour leur merveilleux esprit civique.

Au-delà de 10.000 personnes assisteront à cette manifestation et il est visible que les Québécois sont plus qu'enthousiasmés de ces activités hivernales uniques au monde. Son Excellence M. Comtois, accompagné de M. Blais, fit son arrivée solennelle aux sons d'une musique de circonstance fournie par la clique Alouette. Les majorettes "Citadelle" faisaient une haie d'honneur. Le Bonhomme Carnaval et les sept duchesses avaient déjà pris place à l'entrée du majestueux palais de glace.

Des centaines de raquetteurs aux costumes multicolores, ont également contribué au succès remarquable de cette cérémonie inaugurale.

Son Honneur le maire de Québec, M. Wilfrid Hamel, a ensuite le drapeau du Carnaval et, en même temps, ont vu des lumières scintiller sur

une permission spéciale, des visiteurs ravis et émerveillés du coup d'oeil que présentait cette toute joyeuse et magnifique palais. "Tous à la joie et de la joie pour tous!" mot d'ordre du Bonhomme a été vite adopté par le bon peuple qui participera aux multiples activités récréatives, sportives, sociales. A remarquer la popularité de plus en plus croissante du costume canadien: ceintures flechées, tuques coupe-vent en laine etc. suondant: Hommes et femmes les arboraient hier soir avec plaisir notamment les dignitaires. Quant aux mille instances qui vont du papillon représentant le Bonhomme jusqu'à la canne, ils n'ont jamais été plus à l'honneur que cette année. On en verra sans doute à voir des personnes gênées de ne porter aucun cos-

... de la joie pour tous

par Monique DUVAL

"Je suis heureux de déclarer ouvert le Carnaval d'hiver de Québec et de souhaiter à toute la population une saison de joie et de bonheur" a proclamé solennellement hier soir Son Excellence M. Paul Comtois, lieutenant-gouverneur de la province lors de l'ouverture officielle de la période carnavalesque. Répondant ainsi à l'invitation du Bonhomme Carnaval de procéder à la cérémonie, le représentant de la Reine tint aussi à féliciter le président du Carnaval, M. Charles Blais, les membres de son comité exécutif et la population en général pour leur merveilleux esprit civique.

Au-delà de 10.000 personnes assisteront à cette manifestation et il est visible que les Québécois sont plus qu'enthousiasmés de ces activités hivernales uniques au monde. Son Excellence M. Comtois, accompagné de M. Blais, fit son arrivée solennelle aux sons d'une musique de circonstance fournie par la clique Alouette. Les majorettes "Citadelle" faisaient une haie d'honneur. Le Bonhomme Carnaval et les sept duchesses avaient déjà pris place à l'entrée du majestueux palais de glace.

Des centaines de raquetteurs aux costumes multicolores, ont également contribué au succès remarquable de cette cérémonie inaugurale.

Son Honneur le maire de Québec, M. Wilfrid Hamel, a ensuite le drapeau du Carnaval et, en même temps, ont vu des lumières scintiller sur le haut du monument et le Bonhomme apparaître, à la grande joie des milliers de spectateurs. Une très belle température favorisait le titre et la danse. Les pré-dents des duchés et les duchesses couraient le bal populaire et la foule continuait sur le même ton.

Parmi les invités d'honneur, signalerons M. Jacques Fyhn, ministre fédéral des Mines, M. Robert Lafrenière, député de Québec-Montparnasse, les anciens présidents de carnaval: MM. A.-F. Mercier, Paul Chaput, Roland Morneau et Maurice D'Amour, tous les membres de l'Exécutif du Carnaval et du comité d'administration et quelques écrivains. Une réception suivit ensuite ces invités d'honneur à l'hôtel de ville.

Et tout le long de la rue St-Jean, de la côte de la Fabrique et des rues avoisinantes, des Québécois, des jeunes, beaucoup de jeunes, des enfants même qui avaient eu

une permission spéciale, des visiteurs ravis et émerveillés du coup d'oeil que présentait cette toute joyeuse et magnifique palais. "Tous à la joie et de la joie pour tous!" mot d'ordre du Bonhomme a été vite adopté par le bon peuple qui participera aux multiples activités récréatives, sportives, sociales. A remarquer la popularité de plus en plus croissante du costume canadien: ceintures flechées, tuques coupe-vent en laine etc. suondant: Hommes et femmes les arboraient hier soir avec plaisir notamment les dignitaires. Quant aux mille instances qui vont du papillon représentant le Bonhomme jusqu'à la canne, ils n'ont jamais été plus à l'honneur que cette année. On en verra sans doute à voir des personnes gênées de ne porter aucun costume ou insigne spécial.

Ce fait a beaucoup d'importance car il signifie que le Carnaval fait désormais partie de la vie du vieux Québec, qu'on en parle qu'on le prépare pendant des mois, qu'on l'attend impatientement et qu'on le célèbre comme il se doit lorsque le temps est venu. C'est ainsi que les choses se font dans les pays où il existe depuis des centaines d'années à Nice, Cologne, Bâle ou Rio de Janeiro.

Ce 44e jour de l'an 1962 est une date importante dans les annales québécoises. Par proclamation vice-royale et en présence d'une foule considérable, le huitième Carnaval d'hiver de Québec a pris vie et forme. Puisse-t-il revivre chaque année jusqu'à la fin des temps!

Au parlement-école

Le gouvernement P.I.N. évite le renversement de justesse

Seul l'ajournement précis des débats à 10 heures 28 par le président de la Chambre, M. Jean-Noël Tremblay, député fédéral du comté de Korberval, a permis au Parti de l'Indépendance nationale de conserver le pouvoir à l'ouverture du parlement-école des étudiants de l'université Laval.

Malgré les protestations de l'opposition qui projetait de renverser en douce le régime minoritaire séparatiste, dirigé par M. Jean Garon, le président Tremblay n'a pu faire mieux que d'observer l'ordre du jour et d'ajourner les débats à 5 heures ce matin.

Fait intéressant à noter, deux parlements s'élevaient en même temps sur la Colline Parlementaire, hier soir.

La position des partis est la suivante: 23 députés P.I.N., 19 députés P.E.P. et 13 députés NPD. Ainsi qu'on le voit, le gouvernement Garon, qui a aussitôt mis sur pied un Etat du Québec, séparé du Canada, demeure à la merci de ses adversaires qui, concertés, peuvent former un bloc de 32 députés contre 23, soit une majorité de quatre. En conséquence, il faut s'attendre à des rebondissement quelconques au cours des deux autres jours que dureront les débats de parlement-école des étudiants de Laval, aujourd'hui et samedi.

Le message présidentiel. Le président de l'Association générale des étudiants de Laval, M. Bernard Paquet, a lu le message du président de la

Santierre annonça en toute dernière heure, que les contingents de l'armée fédérale canadienne en territoire québécois se sont rangés du côté de l'armée québécoise et que le sergent Aubut, à la tête des rebelles, est en exil à Ottawa après avoir été défait à la première attaque.

Le même discours présidentiel faisait allusion à l'adhe-

sion de l'Etat du Québec à l'OTAN, à l'Organisation des Etats américains ainsi qu'au retrait du Nord, tout cela sans renoncement des valeurs occidentales.

"Le Québec, avait déclaré plus tôt le président Santierre, a un rôle important à jouer dans le concert des Nations" surtout à l'heure où le monde vit des heures dangereuses.

Vive le Carnaval!

L'hôtel de ville de Québec est crasse peinement dans les festifs carnavalesques. Des milliers de personnes ont été attirées par le spectacle unique offert par le lieutenant-gouverneur de la province, S. Exc. M. Paul Comtois qui venait d'inaugurer les fêtes du carnaval et le monument de glace. Le Bonhomme Carnaval était de la partie évidemment avec les sept duchesses parmi lesquelles sera choisie la reine du Carnaval, samedi soir. L'hon. Jacques Fyhn, ministre fédéral des Mines et des Ressources techniques, accompagnait les principaux organisateurs du Carnaval.

La dynamite est cause de l'explosion

Les Laboratoires de la PP à Montréal ont fait connaître que de la dynamite est à l'origine de l'explosion tragique qui a causé la mort de M. Lucien Gagnon 33 ans, du 171, Ste-Anne-est, Beauport, le 16 janvier dernier, sur les chantiers de la compagnie Québec Clay Mining, à Château-Richer. M. Bernard Paquet, expert en explosifs, poursuit ses recherches

même et la façon dont l'explosion se produisit. M. Gagnon a été affreusement mutilé lorsque la fournaise, constituée d'un vieux baril d'huile, a explosé au moment où il était à allumer le feu. A la suite de recherches faites sur les lieux mêmes, plusieurs pièces métalliques avaient été relevées.

Santierre annonça en toute dernière heure, que les contingents de l'armée fédérale canadienne en territoire québécois se sont rangés du côté de l'armée québécoise et que le sergent Aubut, à la tête des rebelles, est en exil à Ottawa après avoir été défait à la première attaque.

Le même discours présidentiel faisait allusion à l'adhe-

sion de l'Etat du Québec à l'OTAN, à l'Organisation des Etats américains ainsi qu'au retrait du Nord, tout cela sans renoncement des valeurs occidentales.

"Le Québec, avait déclaré plus tôt le président Santierre, a un rôle important à jouer dans le concert des Nations" surtout à l'heure où le monde vit des heures dangereuses.

Vive le Carnaval!

L'hôtel de ville de Québec est crasse peinement dans les festifs carnavalesques. Des milliers de personnes ont été attirées par le spectacle unique offert par le lieutenant-gouverneur de la province, S. Exc. M. Paul Comtois qui venait d'inaugurer les fêtes du carnaval et le monument de glace. Le Bonhomme Carnaval était de la partie évidemment avec les sept duchesses parmi lesquelles sera choisie la reine du Carnaval, samedi soir. L'hon. Jacques Fyhn, ministre fédéral des Mines et des Ressources techniques, accompagnait les principaux organisateurs du Carnaval.

La dynamite est cause de l'explosion

Les Laboratoires de la PP à Montréal ont fait connaître que de la dynamite est à l'origine de l'explosion tragique qui a causé la mort de M. Lucien Gagnon 33 ans, du 171, Ste-Anne-est, Beauport, le 16 janvier dernier, sur les chantiers de la compagnie Québec Clay Mining, à Château-Richer. M. Bernard Paquet, expert en explosifs, poursuit ses recherches pour connaître la charge elle-

même et la façon dont l'explosion se produisit. M. Gagnon a été affreusement mutilé lorsque la fournaise, constituée d'un vieux baril d'huile, a explosé au moment où il était à allumer le feu. A la suite de recherches faites sur les lieux mêmes, plusieurs pièces métalliques avaient été relevées.

Marc Choquette
avocat et procureur
Téléphone 529-3747
nouvelle adresse
édifice 56, St-Pierre
Banque Provinciale

Dionne et Drolet
AVOCATS
1000, Avenue St-Jacques
J. Dionne, R.C. L.L.L.
J. Drolet, R.C. L.L.L.
54, Côte de la Montagne
Tél: 523-7193

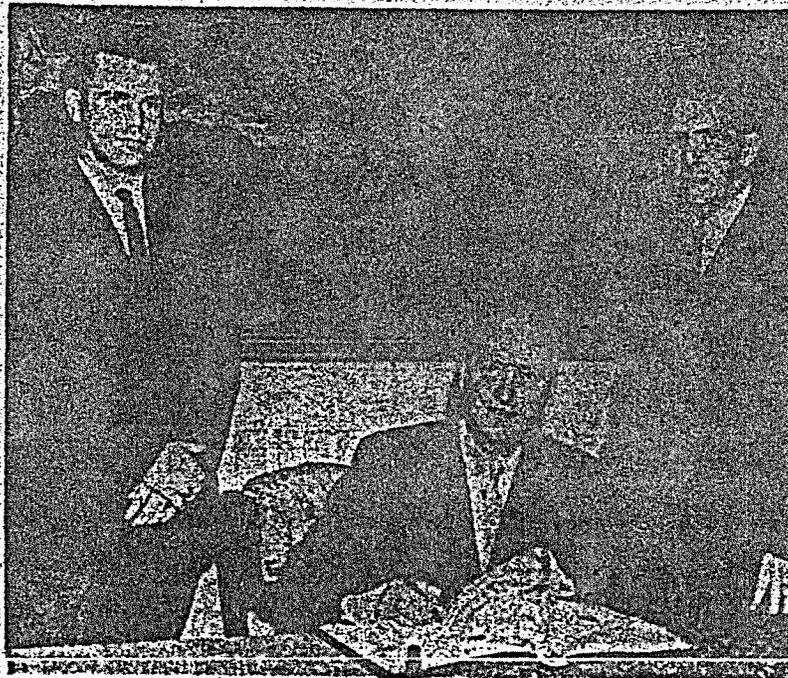
MAISON A VENDRE
Belle maison de 12 pièces, 1200
mètres carrés, 10000 \$, 10000 \$
P.-H. SIMARD,
522-7911 - 522-7924

POUR LA
BRONCHITE
RIEN POUR BATTRE
BUCKLEY'S MIXTURE

DU NOUVEAU!

REBUFFADE AU SEPARATISME AU PARLEMENT-MODELE

L'Opposition se retire en bloc



LE MAIRE WILFRID HAMEL a été fait, hier, citoyen honoraire de Laconia, au New Hampshire, par le maire L.-Olivier Huot de Laconia. On voit ici le maire Huot qui signe le Livre d'Or, le maire Hamel à droite et à gauche, M. Parker C. Lindberg gérant de la ville de Laconia. Le

maire Huot représente le gouverneur du New Hampshire à la course internationale de chiens. Il espère bien que les équipes du New Hampshire retourneront avec le championnat pour participer, la semaine prochaine au championnat mondial qui a lieu depuis des années à Laconia.

Le gouvernement séparatiste de M. Jean Garon a vécu de tristes heures, hier, au parlement-modèle des étudiants de Laval. Il a failli être mis en minorité et à la séance d'hier soir, ses 28 représentants ont siégé en face de sièges vides, étant donné que le Parti de l'économie politique (19 députés) et le Nouveau parti démocratique (12 députés) ont pris la commune décision de se retirer du parlement-école.

Par la voix de leur président respectif, MM. John G. Goodwin et Jean-Paul Gagnon, du PEP et du NPD, ont fait savoir qu'il ne leur était plus possible de participer aux délibérations du parlement-école de l'université Laval à la suite du refus du parti au pouvoir, d'accorder un vote par des moyens dilatoires de nature antidémocratique.

De son côté, la section unitaire du Nouveau parti démocratique a prétendu, dans un communiqué remis à la presse que les tactiques utilitaires par le Parti pour l'indépendance nationale avec la complicité de l'orateur, M. Jean-Noël Tremblay, ont entravé le mécanisme parlementaire, instrument essentiel d'une saine démocratie et rendent inutile tout débat, le NPD n'ayant siégé d'autre issue de se retirer de l'assemblée.

Mais le directeur du parlement-école, M. Fernan Bernatchez, a également voulu exposer les deux côtés de la médaille. Il a expliqué que, se tenant sur leurs gardes, faute de minorité absolue, les séparatistes ont pris le soin de préparer d'une façon soignée et particulière quelques-uns de leurs députés en procédure parlementaire.

Selon M. Bernatchez, les députés oppositionnistes ont été égarés dans la procédure de sorte que le vote n'a pu être pris sur aucune mesure. Mais d'expliquer M. Bernatchez, l'abstention du NPD et du PEP est tout à fait irrégulière et ces députés auraient dû continuer à siéger malgré l'abus de pouvoir du gouvernement.

Chaque membre du cabinet Garon a présenté les projets de loi du gouvernement séparatiste minoritaire, PIN, à tour de rôle, hier soir, alors que l'opposition brillait par son absence.

Hier midi, un incident est survenu à la clôture des délibérations de la matinée. Tous les députés du PEP se sont unis pour entonner le "O Canada" en signe de protestation contre une démission du président de l'Assemblée, M. Tremblay. Pendant ce temps, les députés séparatistes ayant à leur tête M. Garon quittaient la salle du comité des bills publics. Chaque parti se retrancha décidément dans une position irrédentiste.



LES GERANTS DE REDACTION CHEZ RE — La cité de Québec a reçu, hier, les gérants de rédaction des journaux réunis en congrès à Québec. On voit che à droite, M. Camille Fleury, de l'

Nouvelle t concernan

(Par ROBERT RIOUX)

RUMOUSKI — La guerre entre les deux unions qui se disputent les membres de l'équipage du traversier Père Noël, qui fait la navette entre Pointe-au-Père et Baie-Comeau, a pris une nouvelle tournure hier soir. MM René Turcotte et Robert Poubo, organisateurs de l'Union internationale des gens de mer, ont en effet déclaré qu'il leur était impossible de contacter les marins car la permission de monter à bord du navire leur était refusée. Par ailleurs, ils ont dit savoir que semblable permission avait été accordée à des organisateurs de l'Union internationale des machinistes. Selon eux, les marins actuellement en congé, auraient été rappelés pour une réunion syndicale qui devait avoir lieu hier soir. Les deux organisateurs ont qualifié d'injuste le fait qu'on permette aux représentants de l'Union des machinistes d'exposer leur point de vue à l'équipage alors que le même privilège leur était refusé.

LE CAPITAINE

Questionné de bateau à Pointe-au-Père au sujet de la démission de M. Turcotte le capitaine Jule explique que le n'était admis qu'à certaines heures et qu'il ne se posait pas la question de laisser qui se promener le bâtiment. Au présumé réunion tenir l'Union de le capitaine a répondu que ne le n'était pas voulu. M. Jour que, peut-être, une association pour une réunion était-il à quai des n que, pour la pa tout à ce sujet.

MM. CREVIER

Des réponses ces mêmes que suite été donné Rémée Crévier et Rardin, respectivement et gérant Compagnie de Nord-Sud - Les

Une religieuse dit :

"Le silence du gouvernement risque de nous faire penser qu'il a tort"

Par Jacques Pépin

Une administratrice d'une maison hospitalière, de Québec, a révélé hier midi, que le parti de l'Union Nationale, du temps qu'il était au pouvoir, ne poussait pas d'enquête approfondie lorsqu'il accordait des subventions à des hôpitaux de sa communauté. Elle répondait alors à cette question que nous lui avions posée: "Les subventions discrétionnaires de l'Union Nationale était-elle plus aisées à obtenir que le remboursement de certaines de vos dépenses actuelles, par le gouvernement, en vertu du plan d'assurance-hospitalisation?"

Appelée ensuite à nous préciser si elle préférait la politique appliquée par M. Duplessis à l'endroit des hôpitaux, à celle mise en oeuvre par M. Lesage, la religieuse s'est empressée de répliquer: "Je ne veux point comparer, car les comparaisons sont odieuses".

Nous avons aussi insisté auprès d'elle pour quelle commente l'attitude affichée par nos dirigeants provinciaux envers la déclaration de la Commission des hôpitaux catholiques relative au plan d'assurance-hospitalisation. A cela, elle retourne: "Plus le gouvernement persistera dans son silence, plus nous serons enclins à supposer qu'il avoue intérieurement ses torts et qu'il admet comme normales, les doléances que porte contre lui, la Commission générale".

Avons-nous besoin de rappeler la conférence de presse de mardi dernier, tenue à Québec, au cours de laquelle, la Commission générale des hôpitaux catholiques remettait aux journalistes un communiqué critiquant le régime québécois d'assurance-hospitalisation. Dans une mise au point qu'il a expédiée aux journaux, jeudi soir, l'organisme, agissant à titre de porte-parole de 239 maisons hospitalières catholiques de la province, en

SLEIGH-RIDE
Pour groupe de 10 à 20 personnes.
EN DILIGENCE OU SLEIGES.
CARRIOLES pour 4.

BEAULAC & FRERE, ENR.
573 rue Dollard, Tél.: 525-6551

Roulottes de voyages
MAISONS ROULANTES

\$999. à \$9.999.
Vente — Echange
Service — Location
Québec Mobile
593 Boul. Charest-O.
Tél.: 631-1271

Occasion d'affaire
Homme ayant capital et possédant aptitude de vente, administration et mécanique demandé pour louer une station de service FINA située sur la première Avenue, Québec.
Potentiel très intéressant.
683-4451 527-9470

GERANT DES VENTES
Possédez-vous les qualifications pour réorganiser un département de vente? Vos aptitudes à commander, diriger, planifier, sont-elles prouvées? Consultez-nous parfaitement le voir, la mise en marché et surtout comment l'enseigner et le faire réaliser à des vendeurs? Connaissez-vous les devoirs et responsabilités d'un gérant des ventes? Êtes-vous capable de faire produire vos subordonnés? Avez-vous des réalisations à votre crédit? Si oui, écrivez à :
DEPT : 3269 LE SOLEIL

A LOUER
26,000 pieds
de plancher
en tout ou en partie
EDIFICE FERLAND, 380 boul. Charest

Verdict du coroner : mort accidentelle

Les circonstances de la collision de la route qui a coûté la vie à M. Aldéo Theoret, de Valleyfield, ont été établies lors de l'enquête du coroner, hier après-midi, à la morgue Beaudoin, de St-Arnapit. Cinq témoins ont été entendus et le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

Cette tragédie a eu lieu à Villeroy, le 22 décembre dernier. L'auto de M. Theoret et celle de M. Georges Charland, de la municipalité de Villeroy, s'étaient heurtées en se croi-

sant. La première dans le fossé.

Outre M. Charland, cinq autres témoins ont été entendus, à savoir : M. René de Montreuil, la victime; M. Jean de Manseau, M. de St-Louis, et l'agent Sylvain Houde, qui était président de la municipalité de Villeroy, de ce qui était au moment de la mort de M. Theoret, le ministre André Gagnon, Taschereau assistant à l'enquête





M. R. I.

JUIL 29 1985

AFFAIRES FRANÇAISES

Bureau du sous-ministre

NOTE AU DOSSIER

OBJET: Visite de M. Lucien Bouchard

J'ai appris ce jour que Michel Pelletier, adjoint de Jon Scott à la coordination fédérale-provinciale des Affaires extérieures à Ottawa accompagnera l'ambassadeur du Canada désigné en France, M. Lucien Bouchard, tout au long de sa tournée au Canada. Il faudra donc prévoir que quelqu'un du fédéral-provincial au MRI soit sur les lieux lors du passage de M. Bouchard à Québec.

Je note en passant qu'il est tout à fait inhabituel de voir un membre du service de coordination fédérale-provinciale avec un nouvel ambassadeur canadien lors de sa tournée d'information.



JEAN FORTIN
Coordination des relations
avec le gouvernement fédéral

25 juillet 1985

CC.: MM. Yves Martin
Léo Paré
Jacques Joli-Coeur



Bureau du sous-ministre

M. R. I.

JUIL 23 1985

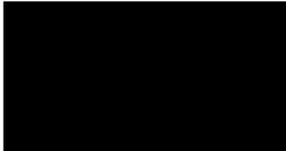
AFFAIRES FRANÇAISES

NOTE A: M. Jacques Joli-Coeur
CC.: MM. Yves Martin
Léo Paré
Lucien Vallières
DE: Jean Fortin
DATE: 19 juillet 1985

OBJET: Visite au Québec de l'ambassadeur désigné du Canada en
France, M. Lucien Bouchard

M. Michel Pelletier du MAE me rappelle ce jour pour me préciser les dates de la venue à Québec de l'ambassadeur désigné du Canada en France, M. Lucien Bouchard. Il me précise que Québec sera la dernière étape de la tournée canadienne qu'effectuera le nouvel ambassadeur canadien en septembre. Les dates retenues pour le Québec seraient les 12 ou 13 septembre prochain.

Pour ce qui est des villes que visitera M. Bouchard au cours de son périple canadien, mon interlocuteur me précise qu'il s'agit de Toronto, Fredericton ("on sait que le Nouveau Brunswick fait partie de l'Agence de coopération culturelle et technique"), Regina et Vancouver. Ces deux dernières étapes sont, semble-t-il, moins certaines.



JEAN FORTIN
Coordination des relations
avec le gouvernement fédéral





Bureau du sous-ministre



NOTE A: M. Jacques Joli-Coeur
CC.: MM. Yves Martin
Léo Paré
Lucien Vallières
DE: Jean Fortin
DATE: 19 Juillet 1985

OBJET: Visite au Québec de M. Lucien Bouchard, ambassadeur
canadien désigné en France

M. Michel Pelletier, du MAE, me confirme ce jour, en fin d'après-midi, la date de la venue à Québec de l'ambassadeur canadien désigné en France, M. Lucien Bouchard. M. Bouchard sera à Québec le jeudi 12 septembre prochain pour rencontrer les représentants du gouvernement du Québec.

Pour ma part, j'ai exposé à mon interlocuteur le programme de visite qui a été arrêté, à savoir:

- en milieu de matinée, une rencontre de courtoisie chez le sous-ministre des Relations internationales, M. Yves Martin;
- - par la suite, rencontrer avec le directeur des Affaires françaises du Ministère, M. Jacques Joli-Coeur;
- un déjeuner offert par le sous-ministre, M. Yves Martin.

Mon interlocuteur a pris note et promis de transmettre le programme dans les meilleurs délais au nouvel ambassadeur.



JEAN FORTIN
Coordination des relations
avec le gouvernement fédéral





NOTE À : Jacques Joli-Coeur
DE : Christiane Richard
DATE : le 12 juillet 1985
SUJET : demande interview R.C.
C.C. : R. Saint-Germain

Marie-Claire Girard, de L'Événement à Radio-Canada, voulait une interview téléphonique sur le sujet suivant:

«Les questions soulevées par la nomination de M. Bouchard à Paris : réactions ici; importance réelle du rôle d'un ambassadeur. Est-ce décoratif (sic) ou vraiment stratégique?»

Je lui ai dit qu'il n'appartenait pas à un fonctionnaire d'accorder ce type d'interview à saveur très politique et l'ai référée à l'attaché de presse du ministre Landry.

Elle avait tenté de joindre Mme Beaudoin à Paris à ce sujet, mais celle-ci est présentement en vacances.



Christiane Richard
conseillère en communication

*A. D. Job. Leman
et M. Cloutier.*

R. CZCZTYLCOZCINC BOUCHARD - BON CANADIEN

CHICOUTIMI (PC) - LE NOUVEL AMBASSADEUR DU CANADA EN FRANCE: M. LUCIEN BOUCHARD; AFFIRME QU'UN BON QUÉBÉCOIS NE SAURAIT ÊTRE UN MAUVAIS CANADIEN UNIQUEMENT PARCE QU'IL VEUT VOIR S'ÉPANOUIR LE QUÉBEC.

ALORS QU'IL RENCONTRAIT DES JOURNALISTES HIER À CHICOUTIMI; M. BOUCHARD; S'EST DÉCLARÉ SENSIBLE AUX RÉTICENCES ÉMISES AU CANADA ANGLAIS SUITE À SA NOMINATION; EN RAISON DE SON ENGAGEMENT PASSÉ AU SEIN DU GOUVERNEMENT LÉVESQUE.

M. BOUCHARD A PROMIS D'ÊTRE L'AMBASSADEUR DU CANADA ET DE TOUTES SES PROVINCES. "SI JE N'AGISSAIS PAS DE CETTE FAÇON; JE TRAHIRAIS LE SERMENT QUE JE VAIS PRONONCER ET LA CONFIANCE DU PREMIER MINISTRE MULRONEY"; A DÉCLARÉ L'AMBASSADEUR DÉSIGNÉ; ORIGINAIRE DE JONQUIÈRE.

M. BOUCHARD S'EST NÉANMOINS DÉCLARÉ FIER DU TRAVAIL QU'IL A ACCOMPLI POUR LE QUÉBEC ET A AFFIRMÉ QU'IL NE RENTIÈRA JAMAIS CE QU'IL A FAIT. "JE SUIS CONVAINCU QUE LA FÉDÉRATION CANADIENNE A TOUT À GAGNER D'UN QUÉBEC QUI AURA GUÉRI SES BLESSURES ET ACQUIS TOUTS LES INSTRUMENTS DE SON DÉVELOPPEMENT"; A-T-IL DIT.

IL SOUTIENS D'AILLEURS QUE SON DÉVOUEMENT AUX INTÉRÊTS CANADIENS À PARIS SERA À LA MESURE DE SON ENGAGEMENT POUR LE QUÉBEC. "JE NE CROIS PAS POUVOIR DONNER MEILLEUR GAGE DE MA FIDÉLITÉ."

CLIMAT NOUVEAU

M. BOUCHARD; QUI DOIT S'INSTALLER À PARIS DURANT LA TROISIÈME SEMAINE DE SEPTEMBRE; ESTIME QU'IL EXISTE MAINTENANT UN CLIMAT POLITIQUE NOUVEAU À QUÉBEC.

"IL Y A; DIT-IL; UNE PAGE À TOURNER SUR UNE CERTAINE FORME DE NATIONALISME AU QUÉBEC. LE VIRAGE S'OPÈRE ET ON A MAINTENANT UN QUÉBEC QUI DÉSIRE S'AFFIRMER AU SEIN DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE."

LE NOUVEL AMBASSADEUR DIT CONSTATER QUE L'ARRIVÉE DE BRIAN MULRONEY À OTTAWA N'EST PAS ÉTRANGÈRE À CE CLIMAT NOUVEAU. IL A SOULIGNÉ QUE LE PREMIER MINISTRE A RECONNU LA LÉGITIMITÉ DE RAPPORTS PRIVILÉGIÉS ET DIRECTS ENTRE PARIS ET QUÉBEC; À L'OCCASION DE LA VISITE DE SON HOMOLOGUE FRANÇAIS LAURENT FABIUS; EN NOVEMBRE DERNIER.

SITUATION DÉLICATE

LUCIEN BOUCHARD AFFIRME NE PAS IGNORER LE CARACTÈRE DÉLICAT DE LA SITUATION POLITIQUE DANS LAQUELLE IL DEVRA ÉVOLUER. IL N'EST PAS INSENSIBLE NON PLUS AUX INTERROGATIONS QU'ONT SOULEVÉ SA NOMINATION D'AMBASSADEUR CANADIEN À PARIS; PARTICULIÈREMENT CHEZ LES ANGLOPHONES.

AU-DELÀ DES CONSIDÉRATIONS POLITIQUES; CE SONT LES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES QUI VONT D'ABORD PRÉOCCUPER L'AMBASSADEUR CANADIEN À PARIS. CE SERA; SELON M. BOUCHARD; L'UNE DES PRINCIPALES PRIORITÉS DE SON MANDAT.

M. BOUCHARD A PAR AILLEURS INDICÉ QU'IL RENCONTRERA; SANS DOUTE LA SEMAINE PROCHAINE; LA DÉLÉGUÉE DU QUÉBEC À PARIS; MME LOUISE BEAUDOIN. "J'AI ÉTÉ INFORMÉ QUE MME BEAUDOIN SERA AU QUÉBEC LA SEMAINE PROCHAINE. CE SERA L'OCCASION POUR FIXER UNE RENCONTRE ET ÉCHANGER SUR DIVERS SUJETS."

LE QUOTIDIEN - GT

F0130

— M. Joli-Coeur

— M. Adrien Bouchard

- 2 -

1985 JUL 15

88 07.11

Monsieur Lucien Bouchard (46 ans), né à St.-Coeur-de-Marie, Lac St.-Jean (Québec), est nommé Ambassadeur en France.

Monsieur Bouchard (baccalauréat ès arts, Collège de Jonquière, 1959; baccalauréat ès sciences sociales, Université de Laval, 1960; licence en droit, Université de Laval, 1963) exerça la profession d'avocat à Chicoutimi: de 1964 à 1974, chez Fradette and Associés; depuis 1974, il est avocat chez Bouchard, Larouche and Brassard. Il fut le Premier président des tribunaux d'arbitrage du secteur de l'Éducation de 1970 à 1976. Il servit en qualité de Procureur en chef de la Commission d'enquête sur l'Industrie de la Construction (Commission Cliche) en 1974/1975. Il fut Membre de la Commission d'étude et de consultation dans les secteurs public et parapublic en 1977-1978 (et co-auteur du rapport Martin-Bouchard). Il servit en qualité de Coordonnateur des négociations du Gouvernement du Québec avec les salariés des secteurs public et parapublic (ronde 1981/1982). En 1981, il fut Président du Comité de coordination des négociations du Gouvernement du Québec avec les professionnels de la santé. Il fit partie des équipes d'avocats constituées par le Gouvernement du Québec pour ses référés constitutionnels de 1980 et 1981, de même que pour le référé constitutionnel terreneuviens sur les Chutes Churchill (1981). En 1984, il fut nommé Membre du conseil d'administration de la Corporation de développement des investissements du Canada. Monsieur Bouchard remplace Monsieur M. Dupuy qui est réaffecté à Ottawa.

* * * *

Monsieur Raymond A.J. Chrétien (43 ans), né à Shawinigan (Québec), est nommé Ambassadeur au Mexique.

Monsieur Chrétien (baccalauréat ès arts, Séminaire de Joliette, 1962; licence en droit, Université de Laval, 1965; admis au Barreau du Québec, 1966) entra au ministère des Affaires extérieures en 1966. Il fut affecté à l'étranger à New York, Beyrouth et Paris. À Ottawa, il fut Secrétaire-adjoint du Comité du Cabinet sur les relations fédérales-provinciales au Bureau du Conseil Privé de 1968 à 1970; Directeur de Cabinet du Secrétaire du Conseil du Trésor de 1970 à 1971; Directeur de Cabinet du Président de l'Agence canadienne de développement international de 1971 à 1972. En 1978, Monsieur Chrétien fut nommé Ambassadeur au Zaïre. À son retour à Ottawa en 1981, il fut nommé Directeur des Politiques relatives à l'Industrie, à l'Investissement et à la Concurrence, et Sous-secrétaire d'Etat adjoint, Direction générale des industries manufacturières, de la technologie et des transports de 1982 à 1983. Dupuis 1983, il est Directeur général, Contrôle de la gestion et de la vérification interne (Inspecteur général). Monsieur Chrétien remplace Monsieur J.R. McKinney qui est réaffecté à Ottawa.

* * * *

NNNN

ZCZC AMA611
SEINE
.KEBEC

QP3604 85.06.28 10:30

LOUISE BEAUDOIN DE J JOLI COEUR, MRIQ

--AMBASSADEUR A PARIS

LE DEVOIR DE CE JOUR DECLARE LUCIEN BOUCHARD DESIGNE A CES
FONCTIONS.

FIN/ED

NNNN

le carabini

Bibliothèque de la Législature,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, P. Q.

Vol. XXI, No 18

DÉTENTEUR DES TROPHÉES LE "DROIT" ET "BRACKEN"

Judi le 1 février 1962

Castorius aux urnes !

Le 7 février auront lieu les élections générales pour établir les représentations des divers partis au Parlement-Ecole

Jusqu'à date, trois partis sont en lice: le parti indépendant dirigé par Jean Mulrony (Droit II), le Nouveau Parti Démocratique, dont le chef est Jean-Paul Gagnon (soc. IV) et le parti pour l'Indépendance Nationale dont le chef sera Jean Mulrony (Econ. IV).

Il y a des rumeurs à l'effet que la faculté de Commerce serait en lice pour le parti; espérons qu'elle accourra bientôt, car la date limite pour l'inscription des partis est le 2 février à 5 heures p.m.

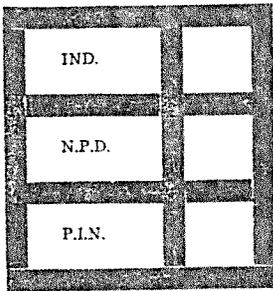
Le parlement-école tiendra sa session les 15, 16 et 17 février et chaque parti y sera représenté proportion-

nellement au nombre des votes qu'il aura reçus. Si un parti obtient 25% des votes, il lui sera accordé 25% des sièges.

Chaque parti aura un représentant par faculté et les Présidents de facultés seront secrétaires d'élections officiés dans leurs facultés respectives. M. Firmin Bernatchez agira comme président général d'élections.

Il serait souhaitable que tous les étudiants, si possible, se prévalent de leur droit de vote, de façon à ce que le Parlement-Ecole soit représentatif de l'opinion générale du milieu étudiant.

Fac simulé d'un bulletin de vote.



NOS FUTURES ETOILES

Entendu dans l'autobus, sur la Cité universitaire, d'un étudiant en Commerce à un autre en Commerce, le tout très sérieusement:

— Le laïcisme, l'indépendantisme, l'éparatisme pis l'occasionalisme, pour moi c'est pas mal toute pareil, ça...

La par tout le monde, dans le dernier Carabin: "Les Grands Balais (sic) Canadiens". Entrée gratuite pour les étudiantes en Sciences Domestiques, sans doute.

Le Ciné-Club Socio-médical de Québec présente "Les Fausses Hontes"; morale: il faut savoir porter ses "responsabilités" jusqu'au bout. La semaine prochaine, la suite intitulée: "La belle-mère d'une fille-mère".

Hubert

CHOSSES PAS SÉRIEUSES EN PAGE DIX

CHOSSES SÉRIEUSES EN PAGE SIX ET SEPT

Les villegiateurs

On attendait son discours avec impatience. Sous les candélabres d'argent de la Maison du Québec, l'interlocuteur des Voix du Silence forgerait les mots magnifiques qui crieraient à la face du monde la gloire d'être canadien-français.

Mais, dans leur belle redingote toute neuve et leurs souliers qui craquaient, les cousins pauvres ont été déçus. Il a seulement parlé de leur "culture qui vient".

Voilà, cendrillons d'un soir, nous n'avons pas eu droit au lyrisme de Malraux. Il est révélateur que notre seul avenir ait trouvé grâce à ses yeux: on ne juge pas ce qui n'existe pas encore.

Un jour, pourtant, il faudra bien l'admettre: notre nation est une belle au bois dormant. La mauvaise fée Sclérose a étouffé chez nous toute pensée originale, toute création inspirée — ou à peu près. Le temps s'est arrêté; l'évolution s'est heurtée à un ultime cran d'arrêt. Ici a pris fin l'effort millénaire de l'esprit humain. En ce sens, la province de Québec est la Floride des intelligences: elles y viennent en villégiature, pour s'y reposer, rentrer dans le rang. Ce pays est celui des valeurs reçues.

Comment ne pas admettre alors que notre civilisation en est une marginale? Les grands mouvements de la pensée contemporaine ne nous effleurent qu'à peine. L'univers se fait, se défait et se pense sans nous. Pendant que les autres nations donnent au monde des témoins inquiets qui cherchent Dieu et s'interrogent sur l'homme, les canadiens-français mangent des hot-dogs et ouvrent des boîtes de conserve. Le sang coule en Algérie? Les Chinois, les Indiens (des Indes s'entend; les nôtres, naturellement, font de l'embonpoint) les Haïtiens, les autochtones d'Amérique Latine trèvent de faim? Sommes-nous troublés? Pensez-vous "Voilà ce qui attend ceux qui rejettent Dieu et le capitalisme", répondons-nous.

Bien sûr, la révolution ne gronde pas chez nous. Il n'est rien de plus prudent qu'un ventre bien rempli. Au terme de notre recherche métaphysique, nous avons trouvé une automobile, un appareil de télévision et deux pots-au-feu quotidiens qui incarnent à jamais la satisfaction de nos idéaux religieux et humains.

Pour beaucoup d'entre nous, le christianisme est devenu une religion d'apaisement. Loin de voir en lui la confrontation dure et virile du réel et de nos aspirations à un absolu, nous le concevons très souvent comme un moyen d'exorciser le défi lancé par la souffrance des autres — une façon de domestiquer les remords et de garder nos pantoufles bien au chaud. Notre foi elle-même s'est institutionnalisée. Ce n'est pas cette flamme inquiète et dévorante, à mi-chemin entre l'angoisse et la certitude, mais bien quelque chose d'arrivé, de méprisant et de monnayable aussi.

Car nous sommes des catholiques en place, avec, souvent, un esprit de caste qui nous fait dédaigner sans distinction les hommes de l'"autre monde": communistes, musulmans ou athées qui, tel Camus, séchant de désespoir dans un univers sans Dieu, recherchent quand même la sainteté. Tous ceux qui pensent et vivent différemment de nous, nous disons d'eux, à l'instar des Grecs, qu'ils sont des barbares. Mais c'est là notre seule analogie avec le peuple créateur de l'Athéna pensive, n'ayant reçu de lui que son intolérance.

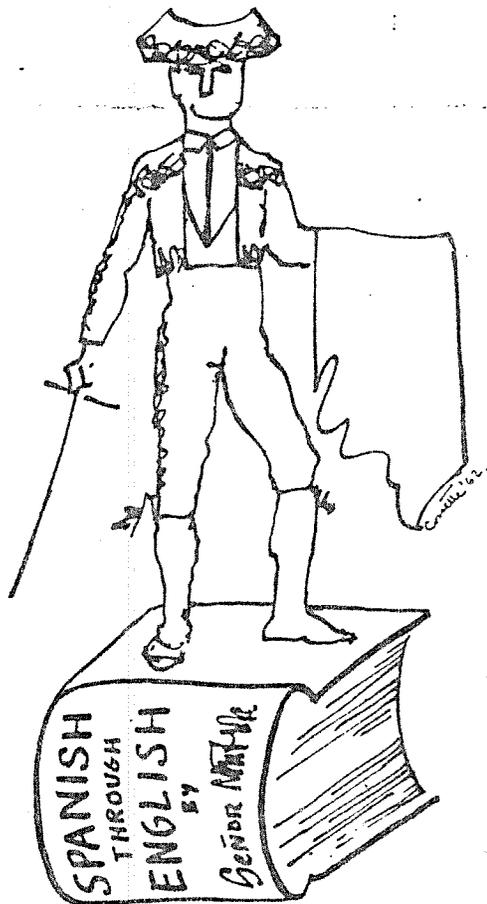
Il n'est que voir la fadeur de nos arts religieux pour nous rendre compte du peu de profondeur de notre foi. Nos églises, pour la plupart, ne sont que les pâles répliques des grands temples européens. La statue croupit dans le plâtre moulé, tandis que les fresques multiplient la sainte Vierge roman-savon et le saint Joseph bonasse. Où est donc ce sens du sacré et cette foi vibrante que nos ancêtres ont inscrits dans les cathédrales de pierre, à Chartres, à Reims, à Notre-Dame de Paris et ailleurs?

Subsiste-t-il un espoir? Il y a les jeunes, c'est-à-dire, nous tous. Mais il nous faudrait drôlement changer. Nous ne sommes jamais descendus dans la rue qu'une fois l'an, pour le carnaval. Bien sûr, il y a ceux qui s'indignent; seulement, ceux-là sont très tôt visités des foudres bienveillantes de l'autorité. Au Québec, le silence est le commencement de la sagesse.

Mais les autres? Les autres, ils ont compris. C'est pourquoi ils se préparent, dans une médiocrité plus ou moins bien supportée, à jouer demain les rôles de personnages officiels. C'est-à-dire, à entrer dans cette catégorie de gens qui reçoivent, aux Fêtes, dix flacons de quarante onces en cadeaux, en donnent dix autres en retour et en boivent vingt.

Ce sont là des choses qui font mal à entendre — et à écrire. Mais il nous faut cesser de jouer à l'outriche. Regardons plutôt au loin "venir notre culture".

Lucien Bouchard



A CHACUN SON PIEDESTAL...

(... ET LE DÉBAT CONTINUE EN PAGE 9)

Le Parti pour l'Indépendance

POURQUOI L'INDEPENDANCE ?

Le Parti pour l'INDEPENDANCE NATIONALE croit que l'indépendance du Québec est légitime: en effet, l'article 1, par. 2, de la Charte des Nations Unies reconnaît "le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes", (principe des nationalités).

La légitimité de notre cause est donc garantie; maintenant, disons pourquoi nous voulons l'INDE-

pendance pour ce quart de siècle, campagne honteuse puisque cette génération appartient à "l'une des deux grandes races, des deux grandes nations qui forment le beau Canada."

Les partisans de l'Indépendance appellent cette attitude honteuse un jeu de valet qui coûte un pourboire. Ceci est indigne d'un peuple qui se respecte.

Niveau culturel

La langue française ne jouit pas d'un prestige très élevé, confédérativement parlant. Il suffit de regarder ce qui se passe depuis 95 ans dans le fonctionnarisme fédéral, dans les forces armées, dans les grandes corporations gouvernementales; il suffit de se promener dans les gares du CNR, de monter dans un train ou de voyager par TCA pour s'en rendre compte.

Cependant l'Indépendance faite, la langue française devient la langue officielle du Québec.

On s'amuse en français.

On TRAVAILLE en français.

On cesse de considérer le français comme une langue folklorique de survivants. La langue française commence à exprimer vraiment la

graphique, le situent au confluent des influences en politique internationale.

Niveau économique:

L'Indépendance assurant au Québec le contrôle de la politique fiscale de la politique monétaire, de la politique douanière, des transports et communications, etc., les Canadiens français disposent de moyens plus nombreux et plus adéquats pour réaliser leur bien-être dans une économie qu'ils auront la possibilité de diriger.

Niveau psychologique:

95 ans de Confédération ont créé un climat psychologique désastreux pour les Canadiens français.

Ainsi, pour être Canadien à part entière, le Canadien français doit être bilingue, les autres peuvent être unilingues;

le Canadien français, à l'école, entend vanter les beautés de la langue française, on l'oblige à apprendre l'anglais pour gagner sa vie;

le Canadien français croit entrer à une université française, il étudie dans des manuels en langue anglaise;

on lui recommande de se défaire de son complexe d'infériorité, on lui affirme qu'il n'a pas la maturité de se diriger lui-même.

Et l'on est surpris du manque d'ambition des Canadiens français, de son respect humain, de sa gêne! On l'a habitué au mépris de lui-même, on lui demande la grandeur et la fierté.

Essayer de trouver un peuple qui a grandi et qui s'est épanoui dans de telles conditions?

Le PARTI pour l'INDEPENDANCE NATIONALE veut rendre le Québec aux Québécois, ça nous revient, on l'exige.

"On dit souvent que le Canada n'existerait pas si ce n'était la Confédération: SO WHAT?"

René LEVESQUE

culture d'un peuple, ce qu'il vit, ce qu'il cherche, ce qu'il ressent, et ce qu'il veut collectivement.

Plan social:

Nous n'avons pas à démontrer ici la proportion des Canadiens français dans le fonctionnarisme fédéral quel qu'en soit le domaine; la meilleure façon de le faire est de n'en point parler.

Toutefois, le français devenant officiel pratiquement, les Canadiens français peuvent accéder à tous les postes. On ne les juge plus à leur bilinguisme mais selon leur compétence. Pour illustrer, aller à l'Anglo Pulp Co.

Au niveau national, (i.e. de l'Etat du Québec) nous ne demanderons plus 20% ou 30% des postes, nous exigerons dans le Québec tous les postes ou à peu près, que ce soit dans le fonctionnarisme, l'administration, etc.

Niveau international:

Québec acquiert par l'Indépendance un statut au sein des peuples libres. Il peut contracter les alliances et les ententes qu'il lui plaît, de même qu'il peut accepter les compromis qui l'avantagent.

La culture française du peuple québécois, son histoire mêlée à celle de la Grande-Bretagne et du Commonwealth, sa situation géo-

Nous y sommes!

Deux conceptions s'affrontaient dans l'organisation du Parlement-Modèle. Pour leur part, les partisans de l'INDEPENDANCE du Québec ont fermement appuyé le projet d'une élection sur le campus. Depuis longtemps ils envisageaient de se présenter à cette élection.

A cette fin, un comité provisoire avait été formé pour préparer une constituante en vue de la fondation du PARTI pour l'INDEPENDANCE NATIONALE. Ce comité, composé de Mlle Michelle Blouin et de MM. Jean Garon, président, Germain Boulanger, Lucien Lessard, Michel Letellier, Pierre de Bané, Gilles Dolbec, Claude Archambault et J. Ghislain Levasseur, fit part de ses activités lors de l'assemblée du 18 janvier au Cercle des Etudiants où fut fondé le PARTI pour l'INDEPENDANCE NATIONALE. Au cours de la même assemblée, Jean Garon, étudiant à la Faculté des Sciences Sociales, a été élu chef du PARTI pour l'INDEPENDANCE NATIONALE.

L'ETAT DU QUEBEC, quelle que soit leur dénomination ou appartenance politique actuelle. Les supporters de ce parti seront d'abord et avant tout les partisans de la SOUVERAINETE DU QUEBEC.

Le PARTI pour l'INDEPENDANCE NATIONALE tient pour enfantine et irresponsable la thèse des deux vieux partis, à savoir que le

Laurendeau: "Donnez-nous une enquête royale sur le bilinguisme"
Dief: "NO"

Parlement-Modèle doit être la caricature exacte de l'Assemblée Législative. Les partisans de l'INDEPENDANCE DU QUEBEC, en effet, considèrent que le Parlement-Modèle est une activité étudiante qui doit représenter l'opinion des étudiants. Etant désormais une commission permanente de l'AGEL, le Parlement-Modèle doit alors être l'affaire des 3000 étudiants du campus et non pas l'apanage d'un petit groupe de 50 qui revendiquent le monopole de l'art de la politique.

Dit bêtement: on voulait empêcher les étudiants de se prononcer: le PARTI pour l'INDEPENDANCE NATIONALE a voulu justement défendre le droit de vote.

Car la question en cause est d'une extrême importance: POUR ou CONTRE l'Indépendance du Québec. Certes, la discussion est loin d'être tranchée; nous ne voulons pas la clore par ces élections, bien au contraire: la susciter et, peut-être, y répondre, à notre façon. Pour une fois, les étudiants universitaires peuvent jalonnez la pensée politique au Québec. La population québécoise attend beaucoup de nous: QUI OSERA LA DECEVOIR?

"Un peuple qui veut vivre doit faire autre chose que ne pas mourir"

Lionel GROULX

"Une minorité qui veut vivre ne doit pas abandonner la maîtrise de ses destinées à une majorité de culture étrangère"

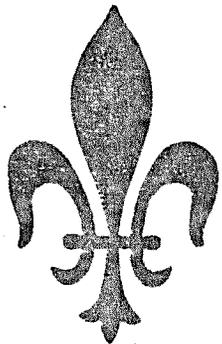
Marcel CHAPUT

Nos représentants

Ceci n'est qu'une liste partielle des étudiants qui ont accepté de vous représenter au Parlement-Modèle sous l'égide du PARTI pour l'INDEPENDANCE NATIONALE:

Jean Garon, chef du Parti,
Claude Archambault, organisateur en chef,
Germain Girard
Michel Letellier
Jacques Mathieu
Lucien Lessard
Michelle Blouin
Germain Boulanger
Pierre Lamonde

André Routhier
Carol Painchaud
Denis Bédard
Maurice Turgeon
Jacques Jolicoeur
Gilles Dolbec
Claude Labarre
J. Ghislain Levasseur
Laurent Béanger
Gaston Bernier



le carabin

Bibliothèque de la Législature,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, P. Q.

Vol. XXI, No 19

DÉTENTEUR DES TROPHÉES LE "DROIT" ET "BRACKEN"

Judi le 8 février 1962

Notre part du "magot"

Les demandes de prêts seront complètement révisées et les étudiants dont la situation n'a pas changé recevront un montant égal à celui qu'ils ont reçu l'année précédente.

Dès jeudi dernier, l'Exécutif de l'AGEL a commencé à faire des démarches pour éclaircir la situation. Vendredi à 2 h. 30, il a soumis à Monsieur Alexandre Larue le chef de Cabinet de Monsieur Lesage, un rapport pour présenter au Premier Ministre (c.f. texte à la page 10).

Durant toute la dernière fin de semaine, notre exécutif et notre président se sont "déménés" pour réaliser ce que des malins pourraient appeler un chant du cygne, et leurs efforts ont été couronnés de succès. Lundi à 5.15

hrs p.m. M. Renaud Santerre a eu un entretien avec le premier ministre qui lui a assuré que "ça changerait" (et cette fois c'est vrai).

Enfin, la bataille est terminée. L'Exécutif rencontrera Monsieur Gérin Lajoie pour étudier avec lui un projet de distribution des bourses et des prêts, qui établirait une certaine régularisation de sorte que les étudiants pourraient savoir d'avance qu'ils peuvent compter sur tel montant, à telle date.

M. Gérin-Lajoie

"Il n'estre aucunement dans les vues du gouvernement actuel de diminuer le montant de ces prêts. Au contraire, nous avons la ferme intention de maintenir les prêts aux étudiants au même niveau qu'à la même valeur que l'an dernier, le montant maximum étant de \$500, tel que prévu par la loi. A cette fin, le même mode d'évaluation que dans le passé continuera d'être utilisé pour déterminer le montant du prêt consenti, conformément aux besoins des étudiants.

"Afin de corriger la situation en vertu de laquelle certains étudiants subiraient une diminution du montant de leur prêt, les hauts fonctionnaires de mon ministère réviseront chacun de ces cas selon les principes dont je viens de parler. C'est donc dire que tous ces étudiants verront cette situation rectifiée dans la mesure où leur condition financière et leurs besoins sont les mêmes que l'an dernier."

LE PARTI DE L'INDEPENDANCE REMPORTE LES ELECTIONS

Le P.I.N. a remporté les élections sur ses deux adversaires, mais devra former une coalition avec l'un deux (probablement le N.P.D.). Il a obtenu 989 votes, soit 46% de votes exprimés, alors que le parti économique et politique (P.E.P.) obtenait 695 votes (en Commerce et Sciences principalement). Ce parti fut formé à la dernière minute et réunit des éléments divers des libéraux et des conservateurs. Le N.P.D. a fait très belle figure avec 468 votes.

Le parlement siégera vendredi et samedi prochain. L'ouverture officielle et le Discours du Trône auront lieu jeudi soir. Les séances auront lieu à la faculté de Commerce.

P.I.N. P.E.P. N.P.D.

Droit	67	55	31
Gén. For.	47	21	22
Médecine	140	26	60

ASSEMBLÉE

Club Conservateurs
de Laval

Lundi soir, 8 heures.

175, rue St-Jean.

Commerce	89	382	18
Sciences	269	98	119
Pédagogie	106	26	53
Sc. Sociales	66	9	83
Sc. Domestiques	17	47	17
Lettres	39	13	36
Agriculture	92	6	4
Philo.	9	4	4
Géographie	20	2	4
Musique	2	1	2
Collège Univ.	26	3	15

**DEUX
LAVALLOIS
"REVIENNENT"
D'AFRIQUE
VOIR
PAGES 6 et 7**

L'AGEL SE CONSTRUIT

Lors de la dernière session, le Grand Conseil a approuvé à l'unanimité (plus applaudissements) le principe de l'affectation des argentés auparavant consacrés au Laval annuel, à un fonds spécial devant servir à l'érection future d'une maison agélienne.

Par la même résolution le Grand Conseil a donné mandat au Conseil Exécutif de faire les demandes nécessaires à cet effet auprès des autorités Universitaires.

Le Grand Conseil a pris là, il nous semble, une décision très importante et qui affectera le bien-être futur de tout le groupe étudiant et qui contribuera assurément à assurer plus de cohésion au sein de ce groupe qui, en s'agrandissant, sent de plus en plus, actuellement, ses liens internes se desserrer.

Le projet prévoit une salle de réunion, une salle de repos et une salle de danse. Le contrôle de cette maison serait (on l'espère) en majeure partie exercé par l'AGEL, et tous les étudiants y seraient toujours chez eux.

En vue de faire de cette oeuvre une affaire commune à laquelle tous les étudiants pourront participer activement, le Conseil Exécutif lance une invitation à tous les étudiants qui ont du talent pour le dessin et de l'imagination, et qui veulent présenter des esquisses qui serviraient éventuellement à la préparation des plans de cet édifice.

Voici le texte de la Résolution passée au Grand Conseil lors de sa dernière session:

RÉSOLUTION

— Vu que les membres de l'association semblent manifester un désintéressement sans cesse accru à l'endroit du Laval;

— Vu que ce désintéressement s'est manifesté de façon particulière au moment de la démission de l'ancien directeur du Laval à la suite du peu de collaboration qu'il avait reçu;

— Vu que ce désintéressement a atteint son point culminant par l'impossibilité de trouver un remplaçant au directeur démissionnaire, malgré deux demandes de candidatures par l'Exécutif;

— Vu que cette situation compromet dangereusement la parution du prochain Laval et, à toutes fins pratiques, l'a maintenant rendu impossible;

— Vu l'importance des sommes affectées dans le passé à cette publication et la nécessité de leur assigner maintenant une utilisation conforme aux meilleurs intérêts de l'Association;

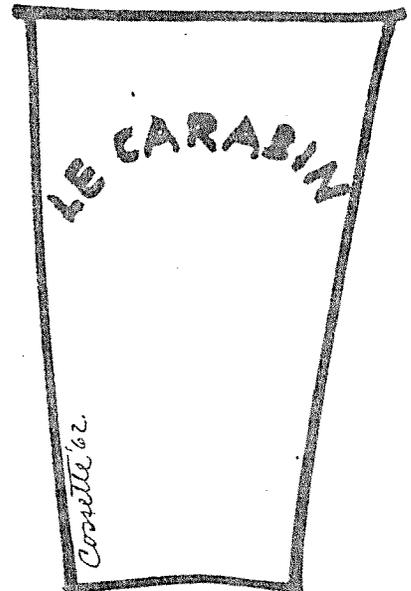
— Vu que l'affectation de ces argentés à un fond spécial en vue de l'érection future d'une maison agélienne servirait bien nos intérêts supérieurs;

— Vu que les étudiants revendiquent l'honneur de contribuer d'une façon tangible au bien commun et celui de poser un geste significatif dans ce sens qui ne saurait mieux s'exprimer que dans un apport substantiel au développement de leur cité universitaire;

A ces fins, il est résolu:

1) Que soit accepté en principe l'affectation à un fonds spécial devant servir à l'érection future d'une future maison agélienne des argentés jusqu'ici consacrés à la publication de Laval;

2) Que l'Exécutif reçoive mandat de faire les démarches nécessaires à cet effet et qu'il soumette au Conseil à sa prochaine séance régulière, un projet qui soit de nature à réaliser les fins proposées.



LE TROPHÉE "COQUILLE"

... Après les trophées "Le Droit" et "Bracken" !

LA REPUBLIQUE DU QUEBEC PROCLAMEE

Le Parlement Modèle tiendra sa session dans la salle des Bills Publics au parlement provincial de Québec. Il commencera à siéger à 7.30 hrs p.m. jeudi le 15 février, reprendra ses séances vendredi matin et vendredi soir, pour terminer samedi matin.

Le Gouvernement séparatiste de monsieur Jean Garon a choisi comme président de la chambre, le député fédéral Jean-Noël Tremblay qui, depuis quelque temps, est très bien connu dans les milieux séparatistes... et aussi dans les mi-

lieux conservateurs... même raison.

Le Parlement Ecole de Laval fera sûrement parler de lui cette année, car ce sera la première fois qu'un groupement séparatiste passera de la théorie à l'action pour essayer de réaliser concrètement le séparatisme de façon sérieuse. D'autant plus sérieuse que le conseiller juridique du gouvernement n'est nul autre que le Dr André Desgagnés de la Faculté de Droit de Laval dont le renom et la compétence sont bien établis dans le domaine.

le carabin

Vol. XXI, No 20

DÉTENTEUR DES TROPHÉES LE "DROIT" ET "BRACKEN"

Jeudi le 15 février 1962

SECTION HUMORISTIQUE

L'abbé Pierre Gravel est contre les ambassades de pays communistes à Ottawa et contre R.-C. à Québec

Au cours d'un banquet de la Société St-Jean-Baptiste de Boischatel, le curé de cette paroisse, M. l'abbé Pierre Gravel, s'est prononcé contre le principe d'avoir des ambassades de pays communistes, à Ottawa.

Qualifiant ces ambassades de "nids de trahison", l'abbé Gravel a expliqué que c'était là, selon lui, montrer une certaine tolérance envers l'erreur. Les gens ne savent plus que penser devant ce geste de condescendance qui fait que l'erreur et la vérité ont le même droit au pays, a-t-il expliqué.

Abordant le sujet d'un nouveau poste de télévision à Québec, le curé de Boischatel, expliquant que, comme payeur de taxes il avait autant de droit de se prononcer que les professeurs de Laval, il s'est prononcé en faveur d'un poste privé de TV à Québec.

Après avoir exprimé son ennui de toujours entendre la même voix de gauchisme, il a rendu hommage au

poste CJLR comme le poste "de la belle musique à Québec".

Au cours de son allocution, l'abbé Gravel a insisté sur la nécessité de démasquer les anticléricals et de dénoncer l'infiltration de l'idée communiste chez certains professeurs et sociologues et commentateurs de programmes de télévision.

Sur le plan de la question du séparatisme, il s'est rangé du côté de l'historien Robert Rumilly pour

sa prise de position dans son volume "Le problème national au Canada français". Il a également vanté l'historien pour son histoire de la province de Québec et sa lutte contre le gauchisme.

Le curé de Boischatel s'est également prononcé contre les écoles neutres.

Le Dr F. Belley, président de la Société St-Jean-Baptiste de Boischatel, présidait la réunion.

— PROGRAMME DU FESTIVAL 1962 —

MERCREDI le 21 février:

- 6.30 P.M. — RASSEMBLEMENT POUR LA PARADE — Rue Laurier.
- 7.30 P.M. — DEPART —
- 8.30 P.M. — DANSES POPULAIRES — Carré d'Youville.
- 9.00 P.M. — REVUE "QU'ON SERT" — Palais Montcalm.

JEUDI le 22 février:

- 8.30 P.M. — CONCERT UNIVERSITAIRE — Palais Montcalm.
- 9.30 P.M. — GIGANTESQUE DANSE — Manège Militaire, Grande-Allée.

VENREDI le 23 février:

- 7.30 P.M. — Pee-Wee vs équipe étoile féminine.
- 8.00 P.M. — COLISEE DE QUEBEC: — Hockey — Citadelles et Rouge et Or.
- 10.30 P.M. — Couronnement de Mlle "Rouge et Or".
- 11.30 P.M. — Les Jéroias.
- 11.30 P.M. — Danse des Facultés.

SAMEDI le 24 février:

- JOURNEE DES SPORTS: Quilles, Ballon-Balai, Hockey (équipes féminines).
- 6.00 P.M. — SOUPER CANADIEN — Pavillon Poilack.
- 8.30 P.M. — SECONDE REPRESENTATION de la Revue "Qu'on Sert".
- 9.30 P.M. — DANSE (?) —

DIMANCHE le 25 février:

- 8.30 P.M. — Salle Marquette REVUE CINE-CABARET de l'Université de Montréal.



Ça grouille...

Après la pédagogie et le génie forestier, c'est à l'agronomie de se faire aller.

Cette année, pour la première fois, les étudiants de la faculté d'agronomie de la Pociatière sont heureux de présenter leur reine, en tant que candidate au titre de Mlle Rouge et Or '62.

Sur la photo apparaît Michelle Ière et son intendant M. Gilles Ouellet. Elle fut prise lors de son couronnement à la Pociatière, auquel assistait M. Pierre Levasseur directeur du festival, Mlle Louise Rousseau directrice du comité des reines, ainsi que les autres candidates au titre de Mlle Rouge et Or.

Bien que la distance de la Pociatière-Québec soit grande, elle n'est sûrement pas un handicap à la participation de la faculté au festival.

Les "Cyniques" à Québec

Rire, action, chanson, trois mots qui caractérisent l'activité de ce groupe d'étudiants de l'Université de Montréal qui nous visiteront le 25 février à la salle Marquette, dans le cadre de notre festival.

Vedettes de 3 ciné-cabarets à Montréal, ce groupe de 10 étudiants nous présenteront leurs monologues, leurs dialogues, leurs chansons, tous plus cyniques (et même sadiques) les uns que les autres.

C'est un spectacle excellent à ne pas manquer!

le carab

par la Bibliothèque de la Législature,
du Gouvernement,
à P. Q.

Vol. XXI, No 21

DÉTENTEUR DES TROPHÉES LE "DROIT" ET "BRACKEN"

Jeudi le 22 février 1962

EMMERDEMENTS!

On voudrait pouvoir dire "bravo" au Parlement-Modèle de cette année. Pour changer, quoi! Les faits, hélas, ne nous permettent pas.

Sous l'oeil complaisant de M^e Jean-Noël Tremblay, le gouvernement indépendantiste s'est réfugié durant deux longues séances derrière des subtilités de procédure pour bloquer le vote de la Chambre sur la motion de non-confiance que proposaient les forces conjuguées de l'opposition. Le dévouement ne se fit pas attendre: pressés d'en finir et condamnant le formalisme d'une procédure qui les empêchait seule de renverser le gouvernement, le "Pep" et le NPD décidèrent de ne pas se présenter à la séance de vendredi soir. Effectivement, face à des sièges vides, le cabinet Garon ne dés lors adopter tous ses bills à loisir.

Nous attendions du Parlement-Modèle un débat de fond sur l'indépendance nationale, un affrontement de forces sur une question controversée: on ne nous a servi qu'un fastidieux cours de procédure. Pauvres naïfs que nous sommes, nous espérions des plaidoyers sincères et ardents sur l'avenir de la nation canadienne-française, des mises en garde réfléchies contre des solutions précipitées; mais nous n'avons entendu qu'une cacophonie de

points d'ordre, le plus souvent ineptes et sans fondement.

Au surplus, d'un côté comme de l'autre, les interventions — à quelques exceptions près — se fondaient plus sur des improvisations hâtives que sur une préparation sérieuse et adéquate. Le choix de M^e Jean-Noël Tremblay comme orateur de la Chambre n'était d'ailleurs pas fait pour remettre les choses: harmoyant et scolaire, il a envoyé tout le monde par ses doctes sermons aussi longs que fréquents. Il aurait dû aussi mieux dissimuler ses sympathies transies pour le gouvernement. Une action énergique de sa part aurait été de nature à garder un minimum de décorum aux "délibérations".

Notons en particulier la tenue du Pep, qui, lui, n'a déçu personne: il s'est conduit avec toute l'inconséquence et l'irresponsabilité qu'on lui connaissait d'avance. Cette faction d'aventuriers infra-politiques nous a offert le spectacle navrant de Canadiens français avilissant le sursaut d'honneur et de fierté qui anime actuellement le Québec. De ce côté, pas une seule prise de position digne de ce nom, pas un seul effort de compréhension: rien que des agissements de mascarade, de bonnes blagues, des rires gras et de maigres exposés.

Quelques notes encourageantes, cependant: chez le N.P.D., un discours vigoureux et nuancé de Jean-Paul Gagnon; on n'en pourrait dire autant de l'ensemble du parti, pour la bonne raison que sa compétence et son dynamisme sont restés à l'état de puissance pure. On aurait cependant mal vu faire grâce de passer sous silence la sérieux et la maturité de la législation présentée par le gouvernement. On regrette seulement qu'elle n'ait pas fait l'objet d'une véritable discussion parlementaire. Le message du président a, lui aussi, favorablement impressionné.

Quant aux organisateurs du Parlement-Modèle, il faut leur reconnaître beaucoup de mérite, de patience et de diplomatie. L'échec partiel du parlement ne leur est pas imputable. On doit plutôt attribuer cette responsabilité aux vicissitudes auxquelles ont dû faire face Firmin Bernatchez et Bernard Roy. Vicissitudes qui prennent nom: démission des vieux partis, recours abusif à la procédure et indécence parlementaire du Pep.

Le côté cocasse: on le dit "modèle"...

Lucien BOUCHARD

FESTIVAL LAVAL "62"

Vendredi soir, le 3 février aura lieu au Collisée de Québec, le Couronnement de Mlle Rouge et Or 1962 à l'occasion du Festival annuel des étudiants de l'Université Laval.

Les organisateurs ont mis sur pied un programme extrêmement varié et de première qualité: ils ont pris en considération les goûts du public étudiant tout autant que ceux du public québécois en général.

On pourra voir pour la première fois au Collisée, une équipe Pee-Wee rivaliser de brutalité contre la souplesse et l'élégance d'une équipe complètement féminine. On peut inévitablement s'attendre à tout!

A 8 heures précises, le Rouge et Or de Laval affrontera les Citadelles de Québec. La renommée des Citadelles, qui n'est plus à faire et

le calibre supérieur du Rouge et Or, apporteront à ce duel hors-pair et sans précédent un jeu vif, rapide et surtout plein de surprises: le plus fort l'emportera et les gens de Laval sont loin de se croire vaincus!

A 9.30 hres, la clique Alouette du Patro Laval contribuera à détendre l'assistance et créer un climat d'harmonie et de bonne entente par sa musique et ses mouvements d'ensemble comparables aux meilleurs troupes du genre en Amérique.

Vers 10.45 hres, nous procéderons au Couronnement de Mlle Rouge et Or 1962. Cette année, 9 concurrentes, choisies dans 9 facultés différentes, demeurent dans l'expectative d'un sort heureux. Quelle faculté s'enorgueillira du bonheur de posséder Mlle Rouge et Or dans ses rangs? Voilà la question clef

du Festival des Etudiants et la réponse sera connue le soir même du Couronnement. L'enthousiasme des étudiants est assuré et la collaboration naturelle qu'ils apportent à leur Festival semble être la garantie de son succès.

Enfin, pour clore notre spectacle sur une note de chanson et de gaieté, nous avons pensé présenter et introduire "à la cours des étudiants de Laval", les *Jérolas*: leur valeur artistique, leurs imitations, leurs chansons, leur musique et leurs rigolages ne peuvent que produire l'effet désiré: des spectateurs réjouis, heureux, contents d'avoir participé au Festival des Etudiants et d'avoir connu pendant quelques heures la joie et la détente que procure un joyeux Carnaval.

Gille BLONDEAU,
Directeur des Spectacles.

MESSAGE PRESIDENTIEL

(Extraits)

"La Nation appelée à se prononcer sur l'Indépendance dans une élection tenue démocratiquement, a porté le Parti pour l'Indépendance Nationale au pouvoir. Fidèle au mandat qui lui a été confié, le gouvernement, assumant les pleins pouvoirs jusqu'à la convocation de l'Assemblée, a proclamé officiellement l'Indépendance du Québec par le décret-loi du huit février.

Aux termes de ce décret-loi, l'Assemblée Législative porte maintenant le nom d'Assemblée Nationale; l'Acte Impérial de l'Amérique du Nord Britannique est aboli; le Conseil Législatif est destitué et le poste de Lieutenant-Gouverneur est remplacé par celui de Président provisoire de la République, lequel a été désigné par le premier ministre. Il décrétait aussi l'envoi d'un représentant diplomatique au Vatican, d'une délégation québécoise à Ottawa pour faire les approches nécessaires au règlement de la question constitutionnelle. Il annonçait aussi que des démarches seraient entreprises incessamment en vue de l'admission de la République du Québec à l'Organisation des Nations Unies. De plus, ce décret-loi prévoyait la création de nouveaux ministères, notamment ceux des Affaires Extérieures, de la Défense Nationale, de l'Immigration, de l'Éducation, de la Justice, des Postes en même temps qu'il envisageait l'extension d'autres ministères déjà existants au Québec avant l'Indépendance.

On nous apprend en dernière heure que les contingents de l'armée fédérale canadienne en territoire québécois se sont rangés du côté de l'armée québécoise et que le Sergent Aubut, à la tête des rebelles, est en exil à Ottawa après avoir été défait à la première attaque."

Un nouvel aumônier

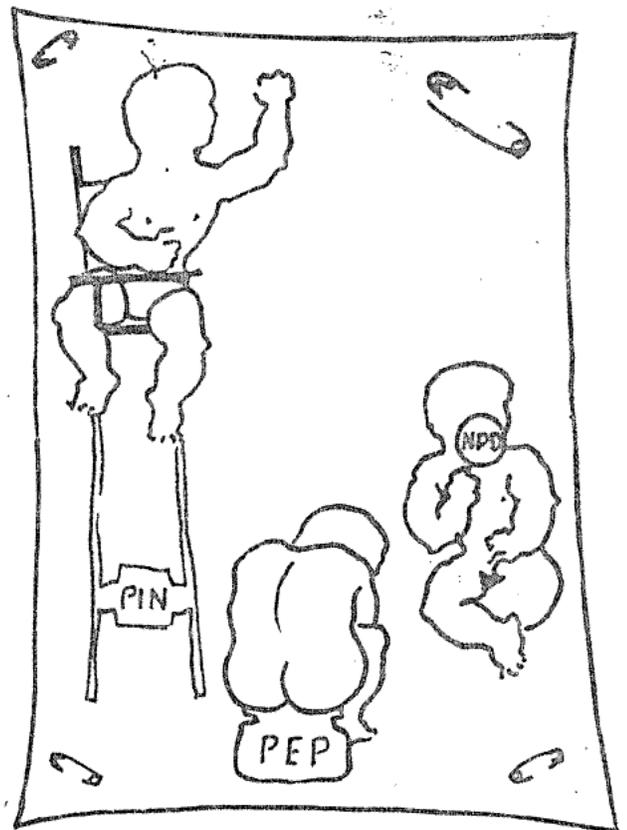


Devant le nombre de plus en plus considérable des étudiants de la section ouest et la tâche sans cesse croissante des aumôniers actuels, Mgr le Recteur a nommé un nouvel aumônier dans la personne de M. l'abbé Roger Boisvert, B.A. et Licencié en théologie, professeur au Séminaire. M. l'abbé Boisvert demeurera à l'Aumônerie du Boulevard de l'Entente.

Il y aura donc à l'avenir trois prêtres consacrés au ministère auprès des étudiants de l'ouest. M. l'abbé Marcel-J. Drouin, Boulevard de l'Entente (527-9452), M. l'abbé Jean Fournier, Résidence des Etudiants, (631-5001) et M. l'abbé Roger Boisvert, Boulevard de l'Entente.

COEUR LACASSE
LARD ET ASSOCIES

FRÉCHETTE



PARLEMENT-MODELE OU

"LA POLITIQUE N'A PAS D'ODEUR"



AGELIES

lement Modèle.

omme de la rue disait: "on n'a les modèles qu'on avait!" Un homme de la rue disait: "non in!" et un troisième: "Et ... Castorius, lui, s'en fout, a peut-être raison.

seule affirmation catégorique peut faire au sujet de ce èle" est une négation: il n'est ent pas normatif. Malheureu- at cependant on doit dire aussi n'est même pas une invitation e. Alors, pourquoi modèle, ieu!

iques-uns disent "Ecole". ord, mais on doit ajouter ma- le.

te s'agit pas ici de démolir tution du Parlement Modèle iversité, car elle est éminem- onctionnelle, même si elle as fonctionné cette année.

Carabin a déjà eu une man- e intitulée, "Sabotage au Par- et Modèle" lorsque l'Union Na- le et le Parti Libéral se sont is du Parlement Modèle. Main- t il semble assez évident que eux partis ont réellement sa- le Parlement Modèle par leur ace.

gouvernement provisoirement ère" même si on persistait à séparation (ne croyant sans e pas encore à la séparation), lépit de son inexpérience fla- te dans le domaine de la pro- te parlementaire, et en dépit de son infériorité numérique, and même commencé à gou- par décrets dès le lendemain on élection. Il s'agissait évi- ent là d'une prise de position use et consciente, d'une page toire à écrire (pourquoi pas?): as de la colline et de toute la nce, de tout le Canada et de la terre (Dief avec son Pier- t son Ti-Noël, De Gaulle avec France, Khrouchtchev avec ses tonnes, l'iman Ahmed avec son pétrole, Gamal Abdel Nasser son canal... et surtout Bar- avec sa Laurentie) tous les atistes et les anti-séparatistes regardent; montrez-leur com- il faut régir une province, lir les bons d'amour et les mé- ts d'effroi.

la aurait pu être beau, mais il s'it Jean-Paul Gagnon avec son eau Parti et Brian Mulrooney seul, pardon avec son "pep", ix seuls ils auraient pu jouer le "gouvernement provisoire" ne un chat avec une souris, e qu'ils avaient cette aisance et maîtrise que ce dernier ten- encore vainement d'acquérir. ense même qu'on doit remer- au nom du gouvernement, Ga- et Mulrooney de ne l'avoir pas ré.

ne s'agit ici pas de reprocher séparatistes séparés, leur am- u, mais de déplorer leur man- de force et d'endurance pour nir leur ambition: elle les ait littéralement, et personne ourrait quoi que ce soit pour ier à cela. Alors, on doit se une question: faut-il d'au- hommes... ou d'autres ambi-

sur le vif:

an Mulrooney a réussi à jouer le façon qu'il a pu s'exprimer nglais (comment le trouvez- ?). Au cours de son allocution, antionna le ministre de la dé- (Claude Archambault) qui juste en face de lui par ces : "This gentleman". Archam-

bault: Point d'ordre, M. le Prési- dent, je ne suis pas "This gentle- man", je suis le ministre de la Dé- fense! Mulrooney: M. le Président, je voulais lui faire un compliment, car je ne crois pas qu'il en soit un... petit chahut; le président demande à Mulrooney de retirer ses paroles.

Mulrooney: je retire ce que j'ai dit... il est un gentleman bien qu'il n'en donne pas l'impression!

Jean-Paul Gagnon avait com- mencé son discours avec une main dans sa poche. Un ministre lui fait remarquer que ce n'est pas poli. Gagnon s'arrête une seconde, en fait son autre main au fond de son autre poche adresse un petit sou- rirre narquois à son interlocuteur, et continue de parler en n'oubliant pas, surtout, qu'il fait partie du Nouveau Parti Démocratique.

Malgré qu'il a fait un très "beau" discours dans sa langue maternelle, Brian Mulrooney n'a pas dit grand- chose. Au point de vue lyrique, on n'a rien à lui reprocher, on aurait cru entendre emmedy s'adressant à la nation américaine.

TRACK II 2.

Pendant qu'une partie de certains de leurs confrères suaviaient sous les regards attendris de certains autres, un petit groupe d'étudiants (en Commerce, selon certains ru- meurs) se sont transformés en dieux de la Pluie et ont fait pleu- voir sur les pauvres députés dont la plupart étaient nu-têtes (il ne pleut presque pas à l'Assemblée lé- gislative, de ce temps-ci; on a réparé le toit et on l'a enduit de pein- tre à petites billes de verre. On dit que ces petites billes se ren- voient les gouttes de pluie!)

Le président provisoire de la Ré- publique du Québec s'est empressé de rassurer le premier ministre de l'ex-province de Québec qu'il n'y était pour rien... il voulait sans doute protéger sa jeune indépen- dance, et peut-être même sa future indépendance. On ne sait jamais sur quel pied danser avec des Prési- dents provisoires, on ne sait pas s'ils préfèrent la chèvre ou le choux, et ils ne sont pas fous de nous tirer de notre embarras: ils aiment mieux nous voir patiner... mais on le leur rend bien va!

"Ça a grouillé" pour de vrai!

Jeu di soir dernier, de vigoureux étudiants en Commerce nous ont ramené à l'époque qui a été témoin des événements de Roncevaux. Brûlant, "tels des flammes inquié- tes" (non ardentes!) pour notre nouvelle "aristocratie" de robes longues, ils ont réussi un coup de filet de maître en s'emparant de toutes les petites reines de facultés (sauf, une, elle en pleure encore de regret!) Leurs appétits se sont probablement éveillés après tous nos "Ca grouille" ... et le serais bien le dernier à les en blâmer.

Quoi qu'il en soit, "ça a grouillé" dans un certain appartement de la rue X, et je vous assure qu'aucune de ces gentilles demoiselles ne le regrette. Quelqu'un m'a même con- vaincu qu'elles ne voulaient pas s'en aller, et je crois bien qu'on peut accorder un certain crédit à cette affirmation. Ou'ont-elles fait là? que se sont-elles fait faire? C'est un secret mignon. Mais on peut lever un petit coin de rideau en disant qu'elles ont twisté, char- lentonné, et qu'elles se sont fait rock'n'roller à en être heureuses!

J. D.



PARLEMENT? Peut-être!

Parlement Modèle! Parlement, peut-être; modèle, je ne suis pas naïf... l'êtes-vous? Evidemment, cer- tains osent (et peut-être pas à tort) parler du peuple modèle, celui qui voterait à 100%.

Je considère maintenant des statistiques, des chiffres, des faits... si le P.I.N. s'est mérité (par sa publicité bien organisée, je l'avoue), 46% des votes exprimés, il n'y a que 20% des étudiants de Laval (ad- mettant leur nombre à 5000) qui se sont prononcés en faveur de ce parti. Et le PEP, ayant obtenu 32% des votes exprimés, n'a quand même que 14% du vote total possible; le NPD a 22% du vote exprimé, mais n'a que 9% du vote total possible... (ces chiffres ont été calculés à partir de ce qu'a publié le Carabin).

Que veut dire en définitive cet amas de chiffres? Tout simplement qu'il n'y a que 43% des étu- diants de Laval qui ont favorisé l'un ou l'autre des partis! Et qu'il y en a 57% qui n'ont pas voté pour un parti... Mais je crois qu'ils ont voté quand même! Un vote contre les trois partis en cause, un vote dû ou à l'indifférence ou à la réprobation...

Si le PIN semble obtenir le pouvoir, il lui faut concéder que ses 20% sont bien minimes, considérant que 80% des étudiants ne partagent pas ses opinions... Alors, où est-il, le Parlement Modèle?...

D'aucuns vont prétendre que les non-votants furent de ceux qui ne s'intéressent pas à la chose poli- tique, et que par conséquent, leur abstention n'exprime pas leurs convictions, puisqu'ils n'en auraient pas... Or, je suis convaincu que tel n'est pas le cas général: beaucoup ont annulé leur vote, ou n'ont pas voté, parce qu'aucun des partis en lice ne rejoignait leurs points de vue. Je suppose aussi, parce qu'il faut être réaliste, que plusieurs de nos confrères ont ignoré la chose politique et ceci est plus grave!...

Vivant dans un monde démocratique (occidentalement parlant), il est important que le peuple s'in- téresse aux faits politiques, sinon la démocratie ne saurait être respectée; et c'est sans doute un des points frappants de la politique d'aujourd'hui: l'on ne s'intéresse plus à la chose politique...

Edward Teller, éminent physicien américain, incitait, il y a quelque temps, nos scientifiques, nos pro- fessionnels, l'élite de la société, à s'intéresser à la chose politique, de crainte de voir s'effondrer notre sys- tème démocratique...

C'est à nous, étudiants, d'accepter ou de condamner telle ou telle idéologie politique (pour les par- tis qui en ont), afin de guider ceux qui ne possèdent pas les critères adéquats pour décider de la destinée de notre pays... Nos droits et privilèges nous confèrent des devoirs, ne l'oublions pas...

Peut-être était-ce votre façon de condamner les idéologies de trois partis, en ne votant pour aucun, mercredi le 7 dernier. Si tel est le cas, de quel droit le Parlement Modèle siège-t-il sous la direction d'un parti qui n'a que 20% des votes du peuple???... Pourquoi?

Vous savez tous, sans doute, que le Parlement Modèle se permettra d'émettre des opinions sur des sujets d'actualité politique... et que les journaux, et que "Ton" considérera l'opinion émise comme étant celle de la majorité des étudiants, comme étant votre opinion, notre opinion, quoi!... et ce sera peut-être faux...

Ai-je besoin de poursuivre plus avant? Comment considéreriez-vous des élections à l'échelle nation- ale, où le parti au pouvoir n'aurait que 20% du vote public?...

Que ceux qui pensent... expriment leur opinion...

Pierre de Savoye
Sciences II

BILINGUISME

Les journaux publiaient dernièrement un spécimen des nouveaux bulletins de vote où on fera paraître le nom du parti auquel appartiennent les candidats en lice. Mais voilà, il y fallait le bilinguisme intégral. Aussi, même si TIME ou le GLOBE AND MAIL parlent de l'Union nationale, le gouvernement de la Province de Québec parlera, lui de la National Union et du parti libéral et liberal.

C'est à se demander jusqu'ou le Gouvernement du Québec Government poussera l'absurdité en matière de bi- linguisme...

J.-C. C.

Fédération Nationale des Étudiants des Universités canadiennes

ENVOLEES TRANSATLANTIC

SPECIFICATIONS

COMMENT S'INSCRIRE:

Remplir une formule de demande et la retourner par la poste à BUREAU DE TOURISME FNEUC, 375 RUE RIDEAU, OTTAWA — ONTARIO, CHA- QUE DEMANDE DOIT ETRE ACCOMPAGNEE D'UN DEPOT DE \$100. (chéque payable au BU- REAU DE TOURISME FNEUC). Le solde devra être payé avant la date limite indiquée pour cha- que envoi.

QUAND S'INSCRIRE:

Date limite envoyée no. 1 — le 23 avril
Date limite envoyée no. 2 — le 7 mai
Date limite envoyée no. 3 — le 17 mai

RESPONSABILITE DE FNEUC:

Le BUREAU DE TOURISME FNEUC se réserve le droit de annuler une envoyée au moins 30 jours avant le départ s'il n'y a pas un minimum de 25 sièges de vendus. Dans un tel cas, chaque passager sera remboursé sans retard.

NOUS FERONS L'IMPOSSIBLE POUR EVI- TER UNE TELLE CANCELLATION EN DE- MANDANT A CHAQUE PASSAGER D'INDIQUER UN PREMIER, SECOND ET TROISIEME CHOLX (voir demande d'inscription).

Tous les étudiants "bona fide" qui fréquentent régulièrement une des 38 universités membres de la FNEUC de même que leurs parents (père et mère habitant la même maison) leur conjoint et les en- fants à leur charge. (1)

ENVOLEE NO. 1 / MONTREAL — LONDRES
Départ de Montréal lundi le 4 juin à 4.00 P.M. /
BOAC 644 — BRISTOL BRITANIA
Départ de Londres jeudi le 21 août à 12.45 P.M. /
BOAC 605 — ROLLS ROYCE 707 JET

ENVOLEE NO. 2 / MONTREAL — LONDRES
Départ de Montréal lundi le 18 juin à 4.00 P.M. /
BOAC 644 — BRISTOL BRITANIA
Départ de Londres mardi le 21 août à 12.45 P.M. /
BOAC 605 — ROLLS ROYCE JET

TARIF: \$263.
aller-retour (ce tarif sera réduit à \$257. s'il nous est possible de substituer le jet par un Bristol Bri- tannia pour le voyage de retour)

ENVOLEE NO. 3 / MONTREAL — PARIS
Départ de Montréal jeudi le 28 juin à 9.00 A.M. /
AIR FRANCE 002 — JET 707
Départ de Paris mardi le 28 août à 12.20 P.M. /
AIR FRANCE 031 — JET 707

TARIF: \$305. aller — retour
(1) Pourvu que l'étudiant lui-même fasse partie du même groupe de voyageurs.

LE 15 MARS, CHANGEMENT DE DICTATURE

Conformément aux dispositions de la constitution et du règlement électoral de l'Association, avis est donné que des élections seront tenues jeudi le 15 mars pour le choix des membres du Conseil exécutif, du Grand Conseil et des conseils de faculté.

Les mises-en-nomination pour les postes de délégués au Grand Conseil et de membres des conseils de faculté auront lieu le lundi 5 mars aux lieux et heures fixés par les présidents d'élections des facultés.

La mise-en-nomination pour les postes du Conseil exécutif aura lieu le lundi 5 mars de 10 heures a.m. à midi, aux bureaux de l'Association au pavillon Pollack. Les bulletins de présentation pour le conseil exécutif devront être signés par au moins dix électeurs et être accompagnés d'un dépôt de \$20 en argent comptant. Ce dépôt sera remis aux candidats victorieux, à ceux qui auront obtenu au moins la moitié des votes recueillis par les candidats gagnants, ou qui auront retiré leur candidature au moins une heure avant la clôture des mises-en-nomination.

Aux fins de pu-
dats au Conseil
bulletin de présentation
contenant une brève biographie
programme.

Bibliothèque de la
Législature Provinciale,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

carabin, les candi-
avec leur
texte
leur

Si nécessaire, le vote aura lieu le jeudi 15 mars aux lieux et heures fixés par les présidents d'élections des facultés.

Québec, le 28 février 1962,

Louis LeBel,
directeur-général des élections.

Nombres de sièges à pourvoir par les Facultés.	
Agriculture	1
Collège Universitaire	1
Commerce	3
Droit	2
Génie Forestier	1
Lettres	2
Médecine	3

Musique	1
Pédagogie	2
Pharmacie	1
Philosophie	1
Sciences	4
Sciences Domestiques	1
Sciences Sociales	1
Service Social	1
TOTAL:	25

le carabin

Vol. XXI, No 22

DÉTENTEUR DES TROPHÉES LE "DROIT" ET "BRACKEN"

Jeudi le 1 mars 1962

SE SEPARER OU NE PAS SE SEPARER

Vendredi le 2 mars à 8.30 hrs p.m., au Grand Amphithéâtre (6 rue de l'Université) aura lieu la phase lavallienne des débats Ville-neuve.

Le sujet: "La Confédération étant préjudiciable aux Canadiens-français, le Québec doit accéder à l'indépendance." Ce sujet est on ne peut plus brûlant d'actualité et il semble

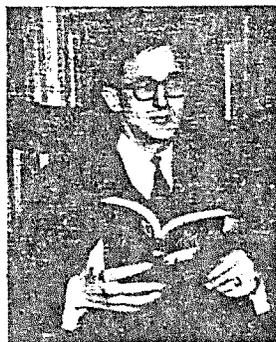
bien que les artilleurs des deux côtés, ont fait amplement provision de munitions... espérons que ce ne sera pas trop percutant!

réal essayera (mieux que le Pop, espérons-le) de prouver que le séparatiste est aussi impensable qu'impossible.

assister à ce débat qui promet d'être des plus intéressants et des plus profitables pour quiconque s'intéresse de près ou de loin à ce sujet de controverses.

Tous les étudiants sont invités à

Nos agneaux...



Paul Normandeau et Albert Bohémier, les preux qui porteront les couleurs de Montréal.

Gérard Laforest et André Tremblay (qui a déjà les armes à la main) se font forts de défendre l'honneur de Laval...

Le directeur des débats a choisi comme membres du Jury trois anciens participants de ces débats qui y ont remporté la palme. Un des membres de ce Jury, M. Jean-Jacques Bertrand, y a même remporté 4 victoires consécutives, soit en 1938, 39, 40, 41... comme on peut le constater ces débats constituent un excellent entraînement.

Les autres membres du Jury, M. Jean-Chs Boneufant et Me Jean-Claude Plourde ont remporté la victoire respectivement en 1934 et en 1954, 55.

L'Equipe de Laval défendra la thèse séparatiste et celle de Mont-



... Sous les yeux compétissants de leurs juges, messieurs Jean-Chs. Boneufant, bibliothécaire de la législature, Jean-Jacques Bertrand, député de Mistisquiou et Jean-Claude Plourde, député de Roberval... et sous le regard paternel du Président d'honneur, M. Louis-Philippe Banneau, notre vice-recteur.

ENCORE
AUJOURD'HUI
CAÏN TUE
SON FRÈRE

Notre enquête, page 12

"LE JOUR DES ELECTIONS..."

Les dernières élections tenues pour le parlement modèle (ou prétendu tel) nous ont laissés songeurs. En effet, lors de ces élections on a vu une faculté faire la presque unanimité autour d'un parti d'abord et avant tout parce que ce parti était "le parti" de la dite faculté c'est-à-dire (appelons le mal par son nom) le Commerce.

Or donc, une autre élection vient. Il s'agirait cette fois d'élire au suffrage universel l'Exécutif de l'AGEL, à savoir: un président, un vice-président-intérieur, un vice-président-extérieur, un secrétaire et un secrétaire-adjoint. Qu'arrivera-t-il si une GROSSE faculté (il y en a d'autres que le Commerce; on fait bien des blagues sur elle, mais c'est parce qu'on l'aime bien!) décide elle aussi d'avoir l'esprit de clocher? Non seulement cela faussera l'esprit démocratique que doit revêtir cette consultation, mais peut avoir les pires effets pour l'avenir de notre association.

D'abord ce chauvinisme peut permettre à un candidat médiocre de se faire élire contre un adversaire plus compétent, mais ayant le "défaut" d'appartenir à une autre confrérie que la sienne. Ensuite, il risquera d'opposer les facultés entre elles et de compromettre à la longue l'unité de l'AGEL, comme cela s'est produit récemment à l'université d'Ottawa. Dans un cas comme dans l'autre c'est le bien commun de notre association qui en souffrira.

Quand on a élaboré le nouveau système électoral, ces éventualités ont été prévues. Cependant on a fait confiance au bon sens et à la maturité politique des étudiants pour éviter de tels abus. Nous voulons croire que l'exemple du parlement modèle ne se répètera pas. On a aussi pensé qu'une élection au suffrage universel serait de nature à augmenter l'intérêt des étudiants envers l'AGEL et à en démocratiser davantage les cadres. Espérons que le corps étudiant s'en souviendra quand viendra le temps de mettre ces principes en application.

Il est facile de faire de l'ironie ou même de mépriser vaguement ceux qui occupent les postes de commande à la tête de l'Association ou de ses commissions et nous ne

nous faisons pas d'illusions sur l'épaisseur du manteau d'indifférence qui étouffe littéralement les activités de l'AGEL (y compris le Carabin), mais autant ils méprisent notre action, autant nous méprisons leur inactivité. Et nous travaillons pour les autres... ceux qui restent. Les honneurs et les privilèges auxquels donnent droit le poste de directeur de l'Association sont bien minimes en comparaison du travail que la charge demande et le peu de candidats qui se présentent chaque année pour obtenir ces postes le démontre bien. En septembre trois des charges parmi les plus attrayantes au sein de l'AGEL étaient sans titulaires malgré les demandes faites par l'Exécutif depuis le mois de mars précédent.

Le secteur d'activité de l'AGEL est transitoire et la "formation intellectuelle de l'étudiant doit être sa première préoccupation", tel que l'a prétendu le professeur André Patry dans un récent numéro de ce journal, mais cette activité est aussi indispensable au bien-être des étudiants en général. Qu'on pense, par exemple, aux démarches entreprises pendant les deux dernières semaines par notre Exécutif pour protéger les intérêts des étudiants dans l'affaire des prêts du ministère de la Jeunesse. Cet été l'AGEL sera l'hôte d'un congrès international d'associations étudiantes: ceci sera d'un apport inappréciable pour la réputation de Laval.

Toutes ces activités permettent aux étudiants qui s'en occupent d'acquérir une expérience humaine et intellectuelle précieuse pour l'avenir. Malgré les inconvénients qui en résultent pour le secteur académique, il vaut la peine de faire ce sacrifice temporairement, pendant une partie de sa vie universitaire, surtout si l'on fait partie de facultés comme le Commerce, le Droit, les Sciences-Sociales ou la Pédagogie. Ça aussi il faudra s'en souvenir quand le mois de mars viendra.

Denis de Belleval

à la marge

Page d'histoire

Il y a quelque temps, André Landreau et Jean-Marc Léger ont relevé, pour le bénéfice des lecteurs du Devoir, quelques histoires cocasses dans les manuels qui servent à l'enseignement primaire.

Pour l'édification de nos lecteurs, nous citons un texte dans lequel il est question de colonisateurs en soutanes. Nous savons qu'il sera apprécié comme il se doit dans un milieu prédestiné comme le nôtre.

Le voici:

Discours du Père Allieux sur le

bord des Grands Lacs en présence de 14 nations indiennes différentes.

"Voilà, mes frères, une bonne affaire, une grande et importante affaire, jetez les yeux sur la croix.

Jésus Christ a voulu y être attaché pour l'amour des hommes. Il est le maître de nos vies, du ciel, de la terre et des enfers. C'est celui dont je vous parle toujours.

Mais regardez en même temps cet autre poteau ou sont attachées les armoiries du Grand Capitaine de la France... Tous les capitaines que vous avez vus et entendus parler

ne sont que des enfants auprès de lui. Il est grand comme un arbre, et eux ne sont que des plantes toutes petites qu'on foule aux pieds en marchant.

Vous connaissez Anouthio, ce célèbre capitaine de Québec; vous savez et vous expérimentez qu'il est la terreur des Iroquois. Son seul nom les fait trembler depuis qu'il a désolé leur pays et porté le feu dans leurs bourgades. Il y a au delà de la mer dix mille Ononthios comme celui-là; et ce ne sont que des soldats de ce grand Capitaine dont je parle, votre Grand Roi.

Quand le Grand Capitaine dit: "Je vais en guerre", tout le monde obéit et ces dix mille capitaines lèvent des compagnies de cent soldats chacune par mer et par terre. Vos canots ne portent que 4 à 5 hommes, et dix ou douze tout au plus; nos navires de France en porte 4 ou 5 cents, et même jusqu'à mille.

Quand notre grand capitaine attaque, il est plus redoutable que le tonnerre; la terre tremble, l'air et la mer sont en feu par la décharge de ses canons. Personne présentement n'ose lui faire la guerre. On va le voir de toutes les parties du monde pour l'écouter et l'admirer.

Que dirai-je de ses richesses? Vous vous estimez riches quand vous avez 10 à 12 sacs de blé, quelques haches, rassades, chaudières ou autres choses semblables. Il a des villes à lui plus que vous n'êtes d'hommes dans tous ces pays, à cinq lieues à la ronde. Dans chaque ville, il y a des magasins, où l'on trouverait des haches assez pour couper tous vos bois, des chaudières pour cuire tous vos orignaux, et de la rassade pour remplir toutes vos cabanes. Sa maison est plus longue qu'il n'y a d'ici au haut du Sault (une demi-lieue), plus haute que la plus haute de vos bourgades n'en peut comprendre.

Réjouissez-vous, car c'est lui ce grand Roi qui sera désormais votre protecteur et votre père".

La cérémonie se termina le soir

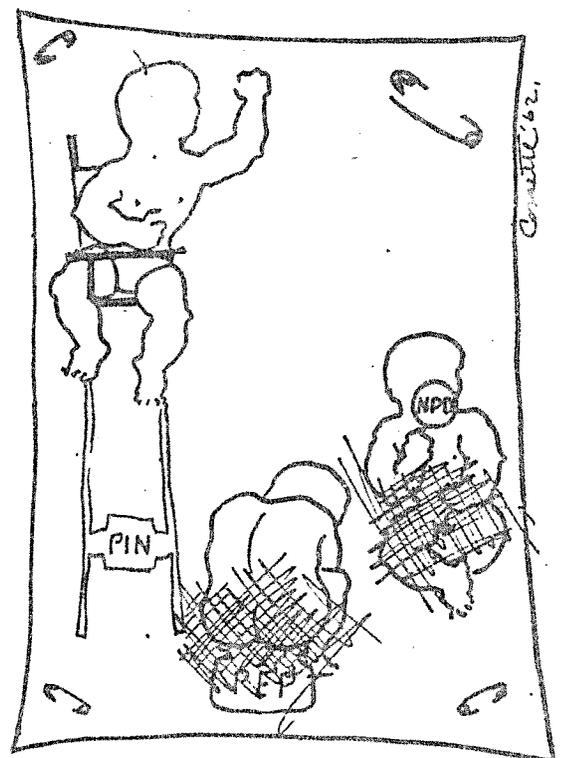
par un grand feu d'artifice et le chant du TeDeum pour remercier Dieu, au nom de ces pauvres peuples, de ce qu'ils étaient devenus les sujets d'un monarque aussi puissant."

Je pense que la proportion entre le paragraphe consacré à Jésus-

Christ et le reste du discours consacré à la puissance de la France de Louis XIV parle par elle-même et qu'elle ne nécessite pas d'autres commentaires.

La semaine prochaine: "Festons et Astragales".

Jean DECHENES.



Le Parlement modèle à la manière de "l'Action Catholique"

le carabin

une commission de l'agel, université laval, québec • téléphone aux bureaux de l'agel, pavillon pollack: 681-4611 • les articles paraissant en tribune libre sont la responsabilité de leurs signataires.

directeur: denis de belleval
 directeur adjoint: peter kilborn
 rédacteur-en-chef: lucien boochard
 chef des nouvelles: michel marquis
 page des arts: pierre-jean d'ary
 page des sports: richard piromondan

collaborateurs: j.-marc paradis • roger d'amours • yves tesier • pierre imbeau • fabien caron • michel bellavance • marc tremblay • yvan bernier • louis duclos • georges lévesque • jean deschênes

parait le jeudi • membre de la presse universitaire canadienne • imprimé aux ateliers du quotidien l'ita, 45 avenue bérin, lévis • tirage: 3,400 exemplaires • abonnement régulier \$3.00 par année • abonnement de soutien \$5.00 par année • autorisé comme envoi postal de deuxième classe sur le ministère des postes, à ottawa • membre de la presse universitaire canadienne

les maquettes typographiques sont de claudia coelette.



AUTOPSIE

maieur le directeur,

A la suite de la lecture du dernier Carabin dont la majorité des articles se polarisaient autour du Parlement-modèle, je crois nécessaire de faire certaines remarques importantes pour une information plus complète du lecteur.

J'admets que le P.I.N. n'est servi de la procédure pour prolonger le Parlement-modèle. Mais, il est inutile de nuancer un tel jugement.

Avant l'ouverture de la session, jeudi soir, et même lors de cette 1ère séance, le P.I.N. n'avait pas eu l'intention d'être "procéduriste".

Au contraire!

Au contraire, car nous estimions avoir un discours présidentiel cohérent. Substantiel. Susceptible de susciter des discussions fondamentales et sérieuses.

Nous n'avions pas prévu des discussions formalistes, superficielles, pharisaïques, mesquines, telles qu'on en trouve trop fréquemment — sinon la plupart du temps — dans les parlements réels, et qui sont, sous le couvert de la honte et de la faiblesse tragique du parlementarisme démocratique.

Je dirai même plus: la démocratie occidentale me semble de plus en plus en face d'un danger crucial, encouragé par l'intérieur, venant de cette domination pernicieuse de la procédure excessive, du formalisme, sur les principes démocratiques eux-mêmes.

Mais revenons à nos "moutons" (et quels moutons!).

Nous pensions, dans notre naïveté, que l'opposition aurait le désir et la maturité d'essayer de déceler des faiblesses, des failles dans notre discours présidentiel.

L'opposition, nous l'avions surestimée.

Pour être plus précis, entendons, ici, surtout le P.E.P., ce parti fantomatique, noyauté par certains dirigeants politiques, nourrissant des ambitions mal déguisées et obéissant à certaines directives occultes de vieux partis tant provinciaux que fédéraux.

"Point d'ordre, monsieur le président...": Tel fut le premier mot fusant de l'opposition (encore le P.E.P.).

Je me dispense de répéter les "conneries" innombrables débitées par le P.E.P., de 8.30 P.M. à 10.25. Je me contente d'avouer qu'à ce moment le P.I.N. fut réellement pris par surprise, ne s'attendant pas à un "Parlement-foire".

Pendant au moins 15 jours, nous nous étions documentés pour pouvoir faire "honorablement" face aux objections de l'opposition.

Objections que nous anticipions sérieuses, méthodiques et valables.

Il faut concéder au P.E.P., que par son emploi abusif de la procédure, jeudi soir — en fait son étude sur-développée à se servir de la procédure était l'unique qualité du défunt P.E.P., — que par cet emploi, dis-je, il a pu jouer avec le P.I.N., comme le chat avec une souris. Chapeau bas!

Quant à nous, avant la session, nous nous étions résignés à nous faire renverser par une motion de confiance jeudi soir, et à donner notre place à un gouvernement de coalition P.E.P. — N.P.D., après des discussions "mémorables" et passionnées sur l'avenir du Canada-français.

Cependant, l'opposition, sûre d'elle-même et se réjouissant visiblement de sa supériorité à l'égard de la procédure, n'essaya pas avant 10.25 P.M., (5 minutes avant l'ajournement) de nous renverser.

A cette heure précise, elle décida de mettre fin à ce qui était, pour elle, un jeu.

Un de ses députés se leva lentement, sourit narquois aux lèvres et coup d'oeil complice à ses voisins, et prononça une motion de non-confiance. Soutenu par les applaudissements de l'opposition et par un chahut mené dans le style parlementaire le plus classique, il nous domina, nous écrasa de son assurance. Un confrère secondait la motion.

Malheureusement pour l'opposition, dans l'euphorie générale, pas un seul de ses députés n'a la présence d'esprit (il fallait s'en douter) de demander levote.

Conséquence?

Conséquence: nous avons eu la possibilité de prendre la parole jusqu'à l'ajournement de la séance. Ce fut le seul moment où le P.I.N., eut l'avantage ce soir-là.

Après cette séance, nous étions nettement dégoûtés. Comme tous les spectateurs d'ailleurs.

Comme il était devenu évident que l'opposition (surtout le P.E.P.) n'avait pas la maturité, ni le sincère de faire du Parlement-modèle une innovation intellectuellement créatrice, le P.I.N., n'eut pas d'autres alternatives que de jouer de la procédure, lui aussi, et cela pour sauver le Parlement-modèle.

Car nous nous sommes vite rendus compte que le P.E.P., n'avait qu'un objectif: abattre le P.I.N., pour faire tomber le Parlement-modèle, témoignage embarrassant de la lâcheté des "vieilles jeunesse" de parti.

(Salte à la page 4)

L'enquête sociologique progresse

Par la très grande collaboration de tous les étudiants, nous avons pu mener à l'enquête sociologique menée dans notre milieu, les étudiants de Laval ont de nouveau manifesté leur intérêt pour le problème de l'éducation dans la province de Québec.

Parmi les 889 étudiants choisis au hasard (20% de la population étudiante) pour remplir pendant 1.30 heures un questionnaire sur leur situation sociale, économique ainsi que sur leur motivation, 857 d'entre eux (96%) se sont prêtés avec beaucoup de précision. Ces résultats nous ont permis de constater que les étudiants ont compris la nécessité de recueillir des données qui permettraient une meilleure connaissance du milieu universitaire.

Il faut souligner l'efficacité et la promptitude de notre comité local: sous la direction de Claude Gousse, une cinquantaine d'étudiants se sont dévoués pour distribuer, recueillir et corriger ces quelques 900 questionnaires. Ils sont pour une grande part la cause du succès de l'enquête jusqu'ici, d'autant plus que leur travail n'était ni facile ni très agréable.

Actuellement, les données recueillies sont déjà compilées, grâce au Centre de Calcul que Mgr Vachon avait bien voulu mettre à la disposition des Associations des trois campus. Il reste la dernière étape: l'analyse et l'interprétation des données par les sociologues, MM. Jacques Brayeon et Gérard Fornin.

Le rapport qui sera alors fourni

formera la base scientifique du mémoire que l'AGEUM et l'AGEL vont présenter vers la fin de l'année à la Commission royale d'enquête sur l'éducation (Commission Parent). Les suggestions et les recommandations des étudiants ne seront donc pas faites à la légère: elles se dégageront de l'analyse sociologique comme leur prolongement naturel.

Rappelons que cette enquête a été entreprise à la suggestion de l'Université de Montréal et que les trois associations étudiantes intéressées débourseuront plus de \$4,000. pour la mener à bonne fin. C'est un étudiant de Laval, M. Paul Bélanger, finissant en sociologie qui est responsable de la direction de l'enquête.



TOI...

"Toi, dont le monde encore ignore le vrai nom,

Esprit mystérieux, mortel, ange, ou démon,

Qui que tu sois, Louise, bon ou fatal génie,

J'aime de tes..."

En un mot, l'exquise Louise, ex-duchesse de Médecine et maintenant reine de Laval, pour notre délice à tous.



Je croyais qu'on ne pensait qu'à soi dans notre sainte Province de Québec. Je me trompais. Dave Schulman se pose en défenseur des pauvres petits Anglais opprimés et insultés par les gros méchants canadiens-français. Il défend les boues-émisaires comme quelqu'un qui regretterait de les avoir inventés... Je ne crois pas cependant que ce soit parce qu'il se sent boue émissaire lui-même. (on n'est pas anglais avec un nom pareil!)

Disons que cela peut faire partie de la nature ontologique de Dave Schulman de se sentir opprimé... mais je me demande pourquoi il survient tout à coup tel Moïse descendant du Mont Sinaï pour faire entendre la voix de la vérité! Cependant, comme disait Voltaire, je défendrais jusqu'à la mort le droit qu'il a de faire entendre sa vérité... même si à mon avis elle est tout à fait subjective.

Je suis très flatté de l'honneur qu'il me fait de "porter sur moi son deuxième point". Selon lui, je semble en vouloir aux étudiants en Commerce. Je soupçonne M. Schulman de comprendre le français comme je comprends l'anglais quand je lis trop vite et que je passe des mots! J'ai des bons copains en Commerce et même un membre de ma famille et ils n'ont jamais senti que je leur en voulais... et pourquoi leur en voudrais-je?

"Il insulte l'intelligence des étudiants à tour de bras". Personne, parmi les gens intelligents que je connais ne s'est encore senti insulté... J'avoue quand même que, venant de Monsieur Schulman, cette phrase ne me surprend pas.

"Il se met, dit-il, les pieds dans les plats régulièrement"... au moins c'est fait dans les règles, et, après tout, pourqu'il pas, c'est tout un exercice que d'essayer de s'en sortir et si par hasard on réussit, ça vous donne toute une sensation... et aussi l'envie de les remettre au plus vite pour essayer encore d'en sortir.

D'ailleurs l'allusion au baseball pour ce qui est des moyennes rétro de Commerce a été faite pour la première fois sur le Carabin par moi, mais je n'en réclame pas la paternité. Elle a été employée à l'origine par un délégué de Commerce au grand Conseil de l'AGEL: je n'ai fait que la reprendre. Le délégué en question reprochait à M. Peter White d'avoir fait du Congrès des Affaires Canadiennes "une affaire de Droit". Selon lui il aurait fallu qu'il y ait un nombre de représentants de la faculté de Commerce proportionnel au nombre des étudiants en Commerce. Je me demandais comment on pouvait raisonner ainsi... et ce monsieur représentait des étudiants en Commerce. J'avais fait allusion à cela sur le Carabin et personne ne m'en a fait le reproche, les autres étudiants en Commerce étant assez intelligents pour ne pas partager cet avis.

En passant, je rend ici hommage à une certaine intelligence qui a poussé M. Schulman à ne pas suivre mon conseil au sujet du concours littéraire FNEUC: tout espoir alors n'est pas perdu!

On ne peut manquer cependant de féliciter très sincèrement M. Schulman pour sa critique tout à fait objective du parlement Modèle. "Si

(suite à la page 8)

"Nous irons à Ottawa..."

Des étudiants sont demandés pour la délégation qui représentera Laval au cinquième minar national de la FNEUC, qui aura lieu à l'université Carleton du 1er au 8 septembre 62.

Toute inscription doit être remise pour le 15 mars courant.

L'on a choisi comme sujet de cette réunion, "L'université dans la vie canadienne". Le nombre approximatif de 150 délégués, représentant la quasi totalité des universités canadiennes, assisteront à cet événement.

Des conférenciers de marque provenant du Canada et des Etats-Unis, et si cela s'avère possible, de la France et de l'Angleterre, seront invités à adresser la parole durant ce qui sera considéré comme l'un des projets les plus importants du monde étudiant.

Pour formules d'inscription ou plus de détails, adressez-vous à Paul Fortin, Droit 3è ét. : 527-1721).

AUTOPSIE

(Suite de la page 9)

La preuve de cet objectif unique P.E.P. Le lecteur, s'il n'est pas vaincu, l'aura devant les yeux peut prendre connaissance des jets de loi du P.E.P.: il y verra manque de préparation et un activisme effarants. Le parti était tellement sûr de la du Parlement-modèle dès jeudi qu'il ne s'était même pas donné la peine d'élaborer des projets loi cohérents. Aussi, vendredi matin, le gouvernement décida de respecter l'ordre

du jour accepté par tous les partis avant l'ouverture de la session.

Ce qui signifiait:

1—Lecture des projets de loi gouvernementaux.

2—Une survie, au moins pour quelque temps, du Parlement-modèle. Et cela, à la grande colère de l'opposition.

Les projets de loi présentés, vendredi matin, ne soulevèrent de nouveau que peu d'objections réelles. On avait hâte sans aucun doute de

passer au vote, et de signer l'arrêt de mort du Parlement.

De plus, je crois que le P.E.P., n'était pas du tout préparé à engager des polémiques autres que de procédure. Le P.E.P., n'avait pas pensé de politiques.

Ce parti avait des politiciens, il n'avait pas de politiques.

Enfin, pour terminer, disons que la décision de l'opposition de démissionner est absolument indéfendable dans le parlementarisme démocratique. Une telle attitude défaitiste conduirait, dans la réalité, droit au totalitarisme.

Pierre LAMONDE,
Parti de l'Indépendance Nationale.

P.S. Pourquoi le Carabin, lui au moins, n'a-t-il pas critiqué fondamentalement le programme du P.I.N.? Ne retombe-t-il pas alors dans les mêmes défauts qu'il a reprochés

Curling Interuniversitaire

Samedi après-midi s'est déroulé le premier bonspiel de curling interuniversitaire à Québec. Six équipes étaient en lice dont quatre de l'extérieur: Université Saint-Joseph de Moncton, les universités McGill et Polytechnique de Montréal et MacDonald College de Sainte-Anne-de-Bellevue. Deux équipes de Laval participaient aussi à cette compétition.

Toutes les parties ont été disputées sur les glaces du Québec Winter Club. Les six équipes ont joué trois parties chacune à 4.30 p.m., 7.15 p.m. et 10.00 p.m. Un souper a été servi à tous les "curlers" à 9.30 p.m., gracieuseté de l'AGEL.

L'équipe de René Roy (Sciences) composée de Serge Tremblay (Scien-

ces), Martin Dufresne (Commerce) et Don Mascolo (Sciences), est sortie victorieuse de cette compétition. Cette équipe est la seule à avoir remporté trois victoires et il est impératif de mentionner que leur performance a été digne de véritables champions.

La reine de l'Université Laval, Louise I, a présenté la plaque "Imperial Tobacco" à l'équipe championne. A notre avis, ce bonspiel a été un franc succès et il nous reste à souhaiter que, dans les années à venir, le bonspiel local connaîtra un succès toujours grandissant.

Félicitations aux gagnants!

Don WAYLAND,
organisateur.

Prix du tournoi de quilles

Hommes

1) petites quilles

1— M. Duplessis	159.3
Prix \$15.00 et trophée.	
2— Yves Tourville	157.4
Prix \$10.00 et trophée.	
3— Serge Duchêne	157.1
Prix 1 boule, 2 cinquante cigarettes.	
4— Laurent Boucher	154.0
Prix 2 cinquante de cigarettes.	

Le plus haut simple

1— André Langlais	251
Prix \$10.00 et trophée	
2— Gérard Frigon	243
Prix 2 cinquante de cigarettes	
3— Albert Watt	220
Prix 2 cinquante de cigarettes.	

2) grosses.

1— René Dussault (Com.)	192.2
Prix \$15.00 et trophée.	
2— Normand Byrns (Com.)	191.0
Prix \$5.00 et 1 cinquante cigarettes.	
3— J. Benoit (Com.)	189.0
Prix 2 cinquante de cigarettes.	

Moyennes

Le plus haut simple

1— Robert Miquelion (Com.)	211
Prix \$5.00.	
2— J. Benoit (Com.)	210
Prix 3 parties gratuites.	

Femmes

Le plus haut triple

1— Louise Demers	142.2
Prix \$10.00 et trophée.	
2— H. Berthiaume	139.0
Prix 1 boule.	

Le plus haut simple

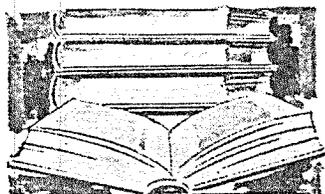
1— H. Berthiaume	161.0
Prix \$5.00.	
2— Louise Demers	160.0
Prix 1 cinquante de cigarettes.	

Prix spéciaux, 3 parties gratuites.

1— Gilles Walsh (Génie Forestier).
2— Herman Gallagher (Commerce).
3— Martin Gamache (Médecine).
4— Come Laroche (Commerce).
5— Jean-Louis Robert (Sciences).

Ceux qui n'ont pas eu leurs prix, réclament-les au bureau de l'AGEL.

À l'heure



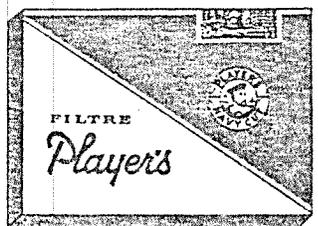
du travail



de la détente



du rendez-vous



La cigarette **FILTRE Player's**

la plus savoureuse des cigarettes à bout filtre

JOLI-COEUR LACASSE FRECHETTE SIMARD ET ASSOCIES

Comment faire du succès une habitude

Vous sentez-vous "emprisonné" dans votre emploi actuel? Vous êtes-vous demandé quelle carrière vous offrirait les meilleures chances de réussite? Dans SÉLECTION du Reader's Digest de mars, un conseiller en orientation professionnelle vous indique des techniques éprouvées pour découvrir en vous les talents insoupçonnés dont la mise en oeuvre vous conduira de succès en succès. Achetez SÉLECTION de mars aujourd'hui même!

Un étudiant en biologie
Scrutant le mystère de la vie
En découvre le grand secret:
Butiner et faire
le muguet!

Les sous font les dollars
Les économies les richards
Et chaque semaine, sans être avare
L'étudiant qui veut arriver
A la B de M va déposer



BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada
pour les étudiants

*La banque où les comptes d'étudiants sont bienvenus

Les succursales de la B de M les plus près de vous:
Succursale de la Haute-Ville, 1150 rue St-Jean; J. L. D. H. ROY, gérant.
Succursale St-Sacrement, 915 chemin Ste-Foy; J. U. B. ROUSSEAU, gérant.

gardés minima dans l'ambina-
gement de leurs installations.

Bien accueillis partout dans la province

Les recommandations du
Conseil du Tourisme de
la province de Québec ont été
présentées au secrétaire de la
province, M. Lionel Bertrand,
il y a dix jours. Ces recom-
mandations ont été rendues
publiques hier au cours d'un
séminaire réunissant le ministre,
les membres du Conseil et
certains invités invités de près
aux questions du tourisme.
M. Bertrand a souligné que
partout dans les neuf régions
de la province, les membres
du Conseil ont été très bien
accueillis. Le ministre a par-
ticipé à toutes les réunions
publiques et aux séminaires pri-
vés tenus par le conseil.
La commission était présidée
par M. J.-Ennio Renaud. Elle
se composait de six membres.
Le conseil a été créé le 1er
avril 1961.

et ces permis devraient être
renouvelés annuellement.

Ce sont là deux recomman-
dations que le Conseil du
Tourisme vient de faire au
gouvernement sur les ter-
rains de camping privés. Ces
mesures visent à assurer la
protection du public, à assu-
rer l'observance de certaines
mesures essentielles à l'hygiène
et au confort des campeurs.
On veut aussi éliminer le ris-
que que de trop rudimentaires
installations ne portent at-
teinte au prestige du Québec
dans l'esprit des touristes qui
le visitent.

En ce qui concerne les ter-
rains de camping gouvernementaux, le
Conseil note l'importance qui
règne à l'égard de l'aménage-
ment par la province de ces ter-
rains de camping, de relais
à pique-nique et de bivouacs.

Le réseau de terrains de
détente le long des princi-
pales routes de la province est
sous la juridiction de l'Office
du tourisme de la province.
Le plan d'ensemble an-
noncé par l'Office doit se
poursuivre à un rythme ac-
céléré, estimant les commis-
saires.

Demandes d'autres parcs provinciaux et nationaux

par Claude Tremblay

Le Conseil du Tourisme de
la province de Québec a re-
commandé hier la création de
nouveaux parcs provinciaux et
l'établissement d'un ou de plu-
sieurs parcs nationaux dans
le Québec.

PARCS PROVINCIAUX
La province possède déjà
plusieurs parcs et réserves,
mais à cause des distances qui
les séparent les uns des au-
tres, le Conseil du Tourisme
est d'avis qu'il y a lieu d'en
établir de nouveaux dans
l'occasion s'en présentera ou
que le besoin s'en fera sentir.
Le Conseil appuie le projet
d'un parc dans la Mauricie.
Il suggère que pour chaque
parc provincial, un plan di-
recteur soit adopté en vue
d'un aménagement progressif
coordonné.

PARCS NATIONAUX
Depuis de nombreuses an-
nées, les contribuables du Qué-
bec ont participé, par le trau-
chement des impôts versés au

gouvernement fédéral, à l'amé-
nagement et à l'entretien de
plusieurs parcs nationaux dans
les neuf autres provinces.

«Des dispositions devraient
être prises en vue de l'établis-
sement d'un ou de plusieurs
parcs nationaux dans le Qué-
bec».

Le Conseil estime qu'il en
résulterait des attraits touris-
tiques additionnels dont béné-
ficieraient non seulement les
valeuristes qui nous viennent de
tous les coins du continent
mais aussi de la population de
la province. L'aménagement
de ces parcs devra respec-
ter le caractère français du Québec.

Depuis 1942, des parades
sont exécutées par Montréal
pour que le parc du Mont-
Tremblant devienne parc na-
tional. Les parcs nationaux
sont dirigés et administrés par
Ottawa. Le gouvernement fédé-
ral en dirige un petit à
Chambly. Il dirige celui de
Banff, du Cap Breton, etc.

Au cours de ses séances dans la pro-
vince, le Conseil a présenté de plusieurs
demandes en vue de la création d'écoles d'hôtellerie re-

«Au départ, le Conseil estime que
de telles écoles devraient être établies
dans la Vieille Capitale et dans
la métropole, la section de cuisine profes-
sionnelle des Métiers commerciaux du ministère
pourrait servir de noyau».

Des cours seraient prévus pour des
étudiants de perfectionnement pendant
le soir, par le truchement d'équipes vol-
ontaires des régions, comme c'est le cas
pour le service d'hôtellerie.

Le perfectionnement du personnel
des écoles de cuisine par des cours
à distance.

Le Conseil croit qu'en tenant
compte de l'importance de la section
de Commerce et celui de la Jeunesse en ce
qui concerne leurs activités sous l'autorité
du Tourisme, la réalisation du programme
proposé sans exiger au départ de gros in-

SAMEDI: soirée bougie du Car

Par Monique Dutil

Le Carnaval d'hiver de
Québec débutera officielle-
ment le 15 février mais les
jours qui précèdent connaî-
tront la fièvre de tous les évé-
nements d'importance et les
organisations s'occupent de la dé-
couverte mais à leurs plans et
projets.

La vente de la bougie se
fera samedi, 10 février à par-
tir de 6 h 30 p.m. dans tout
le Québec métropolitain et en-
viron 5.000 personnes y tra-
vailleront. Le président du
Carnaval, M. Charles Blais,
ainsi que M. Léon Lyonnais,
président du comité de la ven-
te de la bougie, insistent sur
la coopération du public car
cette activité est la seule, avec
la vente du papillon sur la rue
qui apporte une aide finan-
cière à cette gigantesque or-
ganisation qu'est le carnaval.
On espère atteindre le mon-
tant de \$100.000.

25 prix seront attribués aux
gagnants et ces derniers se-
ront versés le triple du
montant qu'ils ont acheté. La
bougie sera achetée à 10
centimes mais on devra con-
server la boîte qui servira de
preuve d'achat. Le premier
prix sera de \$1.000 et 1.000 si
les conditions sont remplies.
Le second \$500, ou \$1.500, et
ainsi de suite.

L'ouverture officielle du Car-
naval se fera jeudi, 15 fé-
vrier à 8 h 30 p.m. Elle consis-
tera avec l'inauguration offi-
cielle du palais de glace, pla-
cé d'Yvesville. Le lieutenant-
gouverneur, M. Paul Comtois
présidera à cette cérémonie.
Son honneur le maire Wilfrid
Hamel sera présent de même
que de nombreux invités d'hon-
neur. Il y aura danses popu-
laires, parade et réceptions à
l'hôtel de ville. La musique
sera fournie par les musiciens
du 110 Régiment, et les Cy-
béliques Tremblay. La pa-
rade comprendra des majoret-
tes, patrouilles, équipes, défilé-
cheers etc.

Le couronnement de la reine
se fera, cette année, diffé-
rent des autres en ce sens
qu'il aura lieu dans le cadre
du grand bal populaire. Il
gardera toutefois tout son fa-
ste. Le parcours du Car-
naval sera réservé aux 1.500 partici-
pants du bal populaire. Neuf
jours seront accordés à décorer
des prix et, pour ce faire,
des concours seront organisés

roins de
panta se
peux se
font tout
de façon
de la for-
même. A
grand ph
la chose
ment de
voient à
11 heures
et le tout
L'acte de
M. Roger
willer se
solive au
Nivols et
chargés.
le second
Parce
extraordi-
cours et
à Québec
de com-
navigateur
Gaston
Tremblay,
man et
capitaine
voyage,
métropol-
vrier et
ville sur
not, qui
L'Ordre
surveille
et des le
sera tenu
d'après
ments f
modestes
Enfin,
gnc, sans
meux ha-
git, la es
et le no-
sera Ham-
gra Côté
comité,
serré par
l'anne de
ceBelle,
nos deux
est produ-
tion sous
pe, hier
équipes
res de la
les, l'été
terrifiés
journal
plan. Et
comme il
à Québec
punch à
sera dans
Le Carn-
et, de la
... Place
Palais, p
la, sous
cour- Je
la mardi
travaillant

Le P.I.N. est vainqueur aux élections du Parlement-école chez les étudiants

Le Parti pour l'Indépendance Nationale (P.I.N.) dominera le prochain Parlement-école des étudiants de l'Université Laval à la suite du scrutin tenu hier. Le chef du P.I.N., M. Jean Caron n'a pas manqué de proclamer, en prenant connaissance des résultats que "nous sommes la génération de l'indépendance."

En formation à hauteur de 66%,
des votes, soit 999 en tout.
Vingt-huit sièges lui sont donc
acquis au Parlement-école des
15, 16 et 17 février.

Les résultats du scrutin, le
premier de genre chez les étu-
diants de Laval se répartissent
ainsi: 999 voix pour le P.I.N.;
636 pour le Parti pour l'Écono-
mie Nationale; 479 pour le
Nouveau Parti Démocratique.
Cela veut dire que le P.I.N.,
qui procède à la répartition
québécoise comptera 12 députés
au prochain Parlement-é-
cole, le P. E. N. 19 et le No-
veau Parti Démocratique 12.

Le président du Parti pour
l'Indépendance Nationale, M.
Jean Caron en a profité pour
déclarer hier soir que "ceci est
un vote non équivoque car la
campagne s'est faite unique-
ment autour de l'indépendan-
ce, question à laquelle nous

avons ajouté celle du Labra-
der qui fait naturellement par-
tie du territoire de l'État du
Québec."

Pour sa part, le chef du Parti
de l'Économie Nationale, M.
Jean Gaudin, a admis qu'il
existait une forte poussée na-
tionnaliste mais "la victoire ne
signifie pas à mon avis que les
étudiants souhaitent se séparer
effectivement de la Confédéra-
tion." Il a ajouté "qu'une
meilleure économie serait né-
cessaire dans la province, com-

me l'a mis en évidence le
programme de notre parti."

De son côté, M. Jean-Paul
Gagnon du N.B.D. a expliqué
que le Parti de l'Économie Na-
tionale n'était en somme qu'un
mélange des deux vieux par-
tis traditionnels qui ont refusé
d'entrer dans l'arène électo-
rale.

La plus forte majorité obte-
nue par le Parti pour l'Indé-
pendance nationale a été ob-

tenue à la faculté d'Agronomie
et de Pêcheries de La Per-
thuis avec 90% des bulletins.
«Nous croyons, dit M. Jean
Caron, que cela représente
réellement le poids de la popu-
lation car les étudiants vien-
nent de toutes les parties de la
province." Il a souligné que le
mouvement séparatiste se ma-
nifestait ainsi pour la premiè-
re fois chez nous, politiquement
parlant.

Des permis donnés pour 3 pavillons

Par Ernest MASSICOTTE

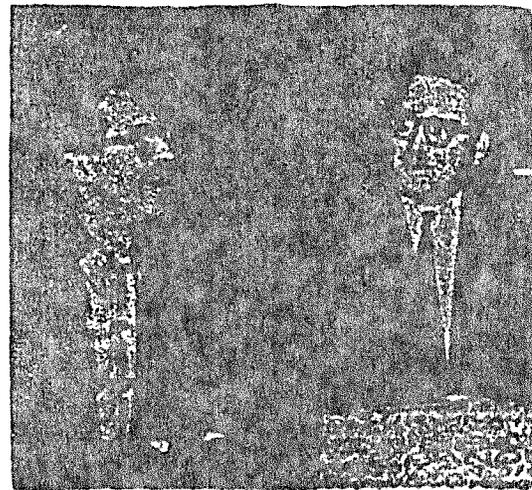
Les urbanistes de la cité de
Québec ont approuvé, hier,
les permis de construction de
trois autres pavillons du centre
de réhabilitation de la Com-
mission des accidents du tra-
vail.

Ils ont aussi accordé des per-
mis pour la construction de
quatre maisons de six loge-
ments, d'une valeur déclarée
de \$30.000 chacune.

Le centre de réhabilitation
doit comporter, une fois ter-
miné, 18 pavillons consacrés
aux différents traitements, à
l'hôtellerie, aux loisirs. Il s'élè-
ve, section par section, en bor-
dure du boulevard Hamel, près
du rond point du boul. Lau-
rentien. Déjà les permis pour
trois pavillons ont été approu-
vés il y a déjà deux semaines.
Trois autres le seront cette
semaine, soit en tout le tiers
du projet.

Les autres permis de maisons
de six logis, à l'épreuve du feu,
sont situés à Gaston Oagné, rue
des Pins-ouest, à C. Poulin,
aussi sur des Pins-ouest, à Ro-
bert Ménard, rue Baradin, et à
Jean-Paul Bouchin, rue des In-
tendants.

D'autres permis de réparations,
démolition ou modifications,
d'une valeur de \$100 à
\$2.000 ont aussi été approuvés.



MM. Claude Archambault et Jean Caron

Employé de Charlesbourg blessé d'un coup de pic

Un employé de la ville de
Charlesbourg a été blessé à la
tête au cours de son travail,
hier après-midi. M. Georges
Villeneuve, 59 ans, du boule-
vard René Bourassa, aurait
été atteint accidentellement

d'un coup de pic par un com-
pagnon. La police de Charles-
bourg ajoute que M. Villeneuve
avait subi une entaille de
deux pouces de longueur par
un demi-pouce de profondeur
et qu'il avait été conduit à
l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Sous la présidence du lieutenant-gouverneur

Slogan: Tous à la joie, ... de la joie pour tous

par Monique DUVAL

"Je suis heureux de déclarer ouvert le Carnaval d'hiver de Québec et de souhaiter à toute la population une saison de joie et de bonheur" a proclamé solennellement hier soir Son Excellence M. Paul Comtois, lieutenant-gouverneur de la province lors de l'ouverture officielle de la période carnavalesque. Répondant ainsi à l'invitation du Bonhomme Carnaval de procéder à la cérémonie, le représentant de la Reine tint aussi à féliciter le président du Carnaval, M. Charles Blais, les membres de son comité exécutif et la population en général pour leur merveilleux esprit civique.

Au-delà de 10.000 personnes assisteront à cette manifestation et il est visible que les Québécois sont plus qu'enthousiasmés de ces activités hivernales uniques au monde. Son Excellence M. Comtois, accompagné de M. Blais, fit son arrivée solennelle aux sons d'une musique de circonstance fournie par la clique Assolète. Les majorettes "Citadelle" faisaient une haie d'honneur. Le Bonhomme Carnaval et les sept duchesses avaient déjà pris place à l'entree du majestueux palais de glace.

Des centaines de raquetteurs aux costumes multicolores, ont également contribué au succès remarquable de cette cérémonie inaugurale. Son Honneur le maire de Québec, M. Wilfrid Hamel, hâta ensuite le drapeau du Carnaval et, en même temps, on vit des lumières scintiller sur le haut du monument et le Bonhomme apparaître, à la grande joie des milliers de spectateurs. Une très belle température favorisa le titre et la dignité. Les présidents des duchés et les duchesses couronnèrent le bal populaire et la foule continua sur le même ton.

Parmi les invités d'honneur, figuraient M. Jacques Flynn, ministre fédéral des Mines, M. Robert Latraverse, député de Québec-Montmorency, le sénateur provincial de la circonscription de la capitale, M. A.-F. Mercier, Paul Chaput, Roland Morneau et Maurice D'Ancourt, tous les membres de l'Exécutif du Carnaval et du comité d'administration et quelques échelons. Une réception eut lieu ensuite des invités d'honneur à l'hôtel de ville.

Et tout le long de la rue St-Jean, de la côte de la Fabrique et des rues avoisinantes, des Québécois, des jeunes, beaucoup de jeunes, des enfants même qui avaient eu

une permission spéciale, des visiteurs ravis et émerveillés du coup d'oeil que présentait cette foule joyeuse et de magnifiques palais. "Tous à la joie et de la joie pour tous" mot d'ordre du Bonhomme a été vite adopté par le bon peuple qui participera aux multiples activités recreatives, sportives, sociales. A remarquer la popularité de plus en plus croissante du costume canadien: ceintures flechées, luques coupe-vent en laine etc. s'ajoutent Hommes et femmes les arboreront hier soir avec plaisir notamment les dignitaires. Quant aux mille instances qui vont du papillon représentant le Bonhomme jusqu'à la canne, ils n'ont jamais été plus à l'honneur que cette année. On en verra sans doute à voir des personnes gênées de ne porter aucun costume ou incrusté spécial.

Ce fait a beaucoup d'importance car il signifie que le Carnaval fait désormais partie de la vie du vieux Québec, qu'on en parle qu'on le prépare pendant des mois, qu'on l'attend impatientement et qu'on le célèbre comme il se doit lorsque le temps est venu. C'est ainsi que les choses se font dans les pays où il existe depuis des centaines d'années à Nice, Cologne, Bâle ou Rio de Janeiro.

Ce 16e jour de l'an 1962 est une date importante dans les annales québécoises. Par proclamation vice-royale et en présence d'une foule considérable, le huitième Carnaval d'hiver de Québec a pris vie et forme. Puisse-t-il servir chaque année jusqu'à la fin des temps!

Au parlement-école

Le gouvernement P.I.N. évite le renversement de justesse

Seul l'ajournement précis des débats à 10 heures 20 par le président de la Chambre, M. Jean-Noël Tremblay, député fédéral du comté de Roberval, a permis au Parti de l'Indépendance nationale de conserver le pouvoir à l'ouverture du parlement-école des étudiants de l'université Laval.

Malgré les protestations de l'opposition qui souhaitait de renverser en douceur le régime minoritaire séparatiste, dirigé par M. Jean Garon, le président Tremblay n'a pu faire mentir que d'observer l'ordre du jour et d'ajourner les débats à 9 heures ce matin.

Il est intéressant à noter, deux parlements se déroulent en même temps sur la Colline Parlementaire, hier soir.

La position des partis est la suivante: 23 députés P.I.N., 19 députés P.F.P. et 11 députés NPD. Ainsi qu'on le voit, le gouvernement Garon, qui a assisté mis sur pied un Fiat du Québec, separe du Canada, demeure à la merci de ces adversaires qui, concertés peuvent former un bloc de 22 députés contre 23, soit une majorité de quatre. En conséquence, il faut s'attendre à des rebondissement quelconques au cours des deux autres jours que dureront les débats de parlement-école des étudiants de Laval, aujourd'hui et samedi.

Le message présidentiel. Le président de l'Association générale des étudiants de Laval, M. Bernard Paquet, a lu le message du président de la République du Québec au

Santierre annonce en toute dernière heure, que les contingents de l'Armée fédérale canadienne en territoire québécois se sont rangés du côté de l'Armée québécoise et que le sergent Aubut, à la tête des rebelles, est en exil à Ottawa après avoir été défait à la première attaque.

Le même discours présidentiel faisait allusion à l'adhé-

sion de l'Etat du Québec à l'O.T.A.N., à l'Organisation des Etats américains ainsi qu'un traité du Nord, tout cela sans renoncement des valeurs occidentales.

"Le Québec, avait déclaré plus tôt le président Santierre, a un rôle important à jouer dans le concert des Nations" surtout à l'heure où le monde vit des heures dangereuses.

Vive le Carnaval!

L'hôtel de ville de Québec est craqué piteusement dans les festives carnavalesques. Des, des tables précariatales ont été installées. Mais hier le maire WILFRID HAMEL a accompagné le lieutenant-gouverneur de la province, S. Exc. M. Paul Comtois qui venait d'inaugurer les fêtes du Carnaval, et le monument de glace. Le Bonhomme Carnaval était de la partie évidemment avec les sept duchesses parmi lesquelles sera choisie la reine du Carnaval, samedi soir. L'hon. Jacques Frenn, ministre fédéral des Mines et des Revenus techniques, accompagnait les principaux organisateurs du Carnaval.

La dynamite est cause de l'explosion

Les Laboratoires de la PP à Montréal ont fait connaître que de la dynamite est à l'origine de l'explosion tragique qui a causé la mort de M. Lucien Gagnon 33 ans, du 171, Ste-Anne, à Beauport, le 16 janvier dernier, sur les chantiers de la compagnie Québec Châtaignier, à Château-Richer. M. Bernard Paquet, expert en explosifs, pourrait les recherches pour connaître la charge elle-

même et la façon dont l'explosion se produisit. M. Gagnon a été affirmement mortellement tué lorsque la fournaise, consistant d'un vieux baril d'huile, a explosé au moment où il était à allumer le feu. A la suite de recherches faites sur les lieux mêmes plusieurs pièces métalliques avaient été relevées.

Vive le Carnaval!

L'hôtel de ville de Québec est craqué piteusement dans les festives carnavalesques. Des, des tables précariatales ont été installées. Mais hier le maire WILFRID HAMEL a accompagné le lieutenant-gouverneur de la province, S. Exc. M. Paul Comtois qui venait d'inaugurer les fêtes du Carnaval, et le monument de glace. Le Bonhomme Carnaval était de la partie évidemment avec les sept duchesses parmi lesquelles sera choisie la reine du Carnaval, samedi soir. L'hon. Jacques Frenn, ministre fédéral des Mines et des Revenus techniques, accompagnait les principaux organisateurs du Carnaval.

La dynamite est cause de l'explosion

Les Laboratoires de la PP à Montréal ont fait connaître que de la dynamite est à l'origine de l'explosion tragique qui a causé la mort de M. Lucien Gagnon 33 ans, du 171, Ste-Anne, à Beauport, le 16 janvier dernier, sur les chantiers de la compagnie Québec Châtaignier, à Château-Richer. M. Bernard Paquet, expert en explosifs, pourrait les recherches pour connaître la charge elle-

même et la façon dont l'explosion se produisit. M. Gagnon a été affirmement mortellement tué lorsque la fournaise, consistant d'un vieux baril d'huile, a explosé au moment où il était à allumer le feu. A la suite de recherches faites sur les lieux mêmes plusieurs pièces métalliques avaient été relevées.

Marc Choquette
avocat et procureur
Téléphone 529-3747
nouvelle adresse
édifice 50, St-Pierre
Banque Provinciale

Dionne et Drolet
AVOCATS
Dionne Drolet & Co. S.L.L.
100, rue St-Jacques, S.A. 111
64, Cote de la Montagne
Tél: 523-7100

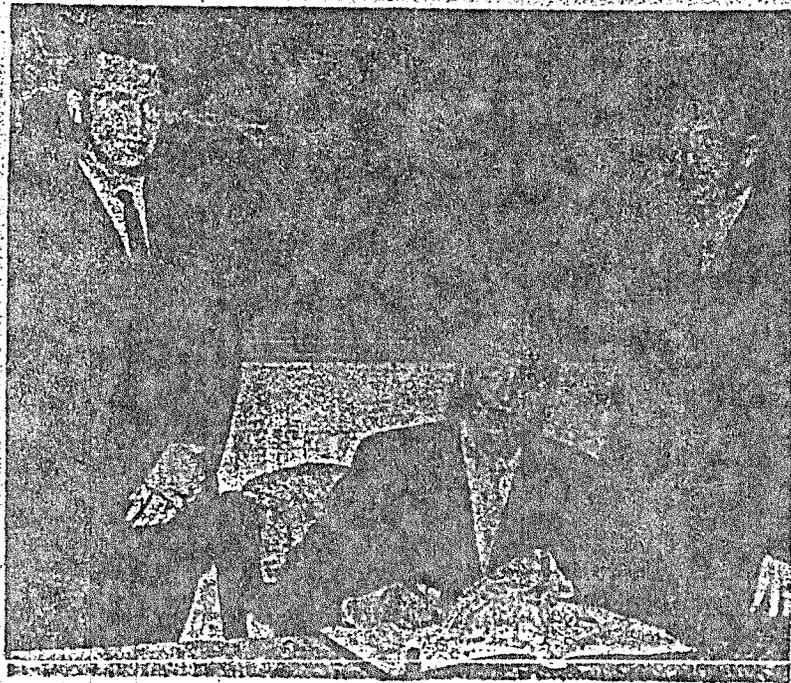
MAISON A VENDRE
P.-H. SIMARD
522-7914 - 522-7920

POUR LA
BRONCHITE
RIEN POUR BATTRE
BUCKLEY'S MIXTURE

DU NOUVEAU!

REBUFFADE AU SEPARATISME AU PARLEMENT-MODELE

L'Opposition se retire en bloc



LE MAIRE WILFRID HAMEL a été fait, hier, citoyen honoraire de Laconia, au New Hampshire, par le maire L-Olivier Huot de Laconia. On voit ici le maire Huot qui signe le Livre d'Or, le maire Hamel à droite et à gauche, M. Parker C. Lindberg, gérant de la ville de Laconia. Le

maire Huot représente le gouverneur du New Hampshire à la course internationale de chiens. Il espère bien que les équipes du New Hampshire retourneront avec le championnat pour participer, la semaine prochaine au championnat mondial qui a lieu depuis des années à Laconia.

Le gouvernement séparatiste de M. Jean Garon a vécu de tristes heures, hier, au parlement-modèle des étudiants de Laval. Il a failli être mis en minorité et à la séance d'hier soir, ses 28 représentants ont été en face de sièges vides, étant donné que le Parti de l'économie politique (19 députés) et le Nouveau parti démocratique (12 députés) ont pris la commune décision de se retirer du parlement-école.

Par la voix de leur président respectif, MM. John G. Goodwin et Jean-Paul Gagnon, du PEP et du NPD, ont fait savoir qu'il ne leur était plus possible de participer aux délibérations du parlement-école de l'université Laval à la suite du refus du parti au pouvoir, d'accorder un vote par des moyens dilatoires de nature antidémocratique.

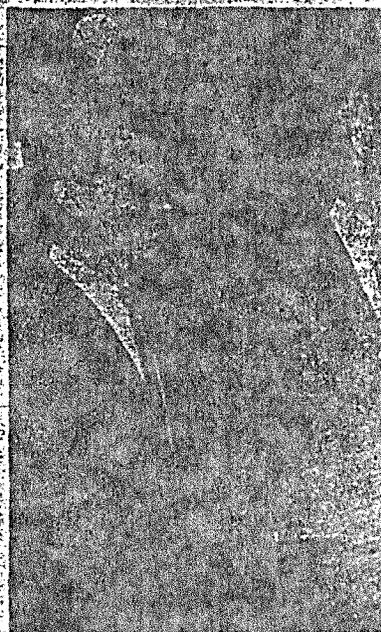
De son côté, la section unitaire du Nouveau parti démocratique a prétendu, dans un communiqué remis à la presse que les tactiques utilisées par le Parti pour l'indépendance nationale "avec la complaisance de l'orateur, M. Jean-Noël Tremblay", ont entravé "le mécanisme parlementaire, instrument essentiel d'une saine démocratie" et rendent "inutile tout débat, le NPD n'ayant alors d'autre issue de se retirer de l'assemblée".

Mais le directeur du parlement-école, M. Firmin Bernatchez, a également voulu exposer "les deux côtés de la médaille". Il a expliqué que, "se tenant sur leurs gardes, faute de majorité absolue, les séparatistes ont pris le soin de préparer d'une façon toute spéciale et particulière quelques-uns de leurs députés en procédure parlementaire."

Selon M. Bernatchez, les députés opportunistes ont été égarés dans la procédure de sorte que le vote n'a pu être pris sur aucune mesure. Mais d'expliquer M. Bernatchez, l'abstention du NPD et du PEP est tout à fait irrégulière et ces députés auraient dû continuer à siéger malgré l'abus de pouvoir du gouvernement.

Chaque membre du cabinet Garon a présenté les projets de loi du gouvernement séparatiste minoritaire, PIN, à tour de rôle, hier soir, alors que l'opposition brillait par son absence.

Hier midi, un incident est survenu à la clôture des délibérations de la matinée. Tous les députés du PEP se sont unis pour entonner le "O Canada" en signe de protestation contre une décision du président de l'Assemblée, M. Tremblay. Pendant ce temps, les députés séparatistes ayant à leur tête M. Garon quittaient la salle du comité des bills publics. Chaque parti se retranche évidemment dans une position irrédentiste.



LES GERANTS DE REDACTION CHEZ RE — La cité de Québec a reçu, hier, les gérants de rédaction des journaux réunis en congrès à Québec. On voit à droite, M. Camille Fleury, de l'

Nouvelle t... concernant

(Par ROBERT RIOUX)

RIMOUSKI — La guerre entre les deux unions qui se disputent les membres de l'équipage du traversier Père Nouvel, qui fait la navette entre Pointe-au-Père et Baie-Comeau, a pris une nouvelle tournure hier soir. MM René Turcotte et Robert Poubot, organisateurs de l'Union internationale des gens de mer, ont en effet déclaré qu'il leur était impossible de contacter les marins car la permission de monter à bord du navire leur était refusée. Par ailleurs, ils ont dit savoir que semblable permission avait été accordée à des organisateurs de l'Union internationale des machinistes. Selon eux, les marins actuellement en congé, auraient été rappelés pour une réunion syndicale qui devait avoir lieu hier soir. Les deux organisateurs ont qualifié d'injuste le fait qu'on permette aux représentants de l'Union des machinistes d'exposer leur point de vue à l'équipage alors que le même privilège leur était refusé.

LE CAPITAIN

Questionné des bateaux à Pointe-au-Père au sujet de la mort de MM Turcotte le capitaine Jule explique que le n'est pas admis "qu'à certaines" ajoute qu'il ne question de l'as qui se promener le bâtiment. Au présumé réunir tenir l'Union de le capitaine a re chose "ne le n et qu'il ne voul, melle M Jour, ce, peut-être, u acation pour u reunion était-il a qu'après des n que, pour la p tout à ce sujet. MM. CREVIER I Des reproche ces mêmes que suite été donné Romeo Crévier et rardain, respecti dent et gérant- Compagnie de Nord-Sud - Les

Une religieuse dit :

"Le silence du gouvernement risque de nous faire penser qu'il a tort"

Par Jacques Pépin

Une administratrice d'une maison hospitalière, de Québec, a révélé hier midi, que le parti de l'Union Nationale, du temps qu'il était au pouvoir, ne poussait pas d'enquêtes approfondies lorsqu'il accordait des subventions à des hôpitaux de sa communauté. Elle répondait alors à cette question que nous lui avions posée: "Les subventions discrétionnaires de l'Union Nationale était-elle plus aisées à obtenir que le remboursement de certaines de vos dépenses actuelles, par le gouvernement, en vertu du plan d'assurance-hospitalisation?"

Appelée ensuite à nous préciser si elle préférait la politique appliquée par M. Duplessis à l'endroit des hôpitaux, à celle mise en oeuvre par M. Lesage, la religieuse s'est empressée de répliquer: "Je ne veux point comparer, car les comparaisons sont odieuses".

Nous avons aussi insisté auprès d'elle pour qu'elle commente l'attitude affichée par nos dirigeants provinciaux envers la déclaration de la Commission des hôpitaux catholiques relative au plan d'assurance-hospitalisation. A cela, elle retourna: "Plus le gouvernement persistera dans son silence, plus nous serons enclins à supposer qu'il avoue intérieurement ses torts et qu'il admet comme normales, les doléances que porte contre lui, la Commission générale".

Avons-nous besoin de rappeler la conférence de presse de mardi dernier, tenue à Québec, au cours de laquelle, la Commission générale des hôpitaux catholiques remettait aux journalistes un communiqué critiquant le régime québécois d'assurance-hospitalisation. Dans une mise au point qu'il a expédiée aux journaux, jeudi soir, l'organisme, agissant à titre de porte-parole de 239 maisons hospitalières ca-

SLEIGH-RIDE
Pour groupe de 10 à 20 personnes.
O EN DILIGENCE OU SLEIGH.
O CARRIAGES pour 4.

BEAULAC & FRERE, INC.
173 rue Dollard, Tél.: 525-6531

Roulottes de voyages
MAISONS ROULANTES

\$999. à \$9.999.
Vente - Réchange Location
Québec Mobile
893 Beal, Charret-O.
Tél.: 621-1271

Occasion d'affaire
Homme ayant capital et possédant aptitudes de vente, administration et mécanique demandé pour louer une station de service FINA située sur la première Avenue, Québec.
Potentiel très intéressant.
683-4451 527-9470

GERANT DES VENTES
Spécifiez-vous les qualifications pour organiser un département de vente? Vos aptitudes à commander, diriger, planifier, sont-elles prouvées? Connaissez-vous parfaitement le vente, la mise en marché et surtout comment l'entretenir et le faire réaliser à des vendeurs? Connaissez-vous les devoirs et responsabilités d'un gérant des ventes? Êtes-vous capable de faire produire vos subordonnés? Avez-vous des réalisations à votre crédit? Si oui, décrivez à :
DEPT : 3269 LE SOLEIL

A LOUER
26,000 pieds de plancher en tout ou en partie
EDIFICE FERLAND, 380 boul. Charest

Verdict du coroner: mort accidentelle

Les circonstances de la collision de la route qui a coûté la vie à M. Aldéo Théoret, de Valleyfield, ont été établies lors de l'enquête du coroner, hier après-midi, à la morgue Beaudouin, de St-Azaphel. Cinq témoins ont été entendus et le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

Cette tragédie a eu lieu à Valleyfield, le 22 décembre dernier. L'auto de M. Théoret et celle de M. Georges Charland, de la municipalité de Valleyfield, s'étaient heurtées en se croi-

sant. La press dans le fossé.

Outre M. Char moins ont été M. rel, de Montre la victime; M. ron, de Manseau Eller, de St-Lou fond, et l'agent Stryain Houde risti précedé ps Lamontagne, de re, qui était sa Philippe Corrivé tant le ministri André Gagnon Taschereau assés ment à l'enquête.

